



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974

La grande dame du Clarendon

**Jean François Simard
ou Jean McKay**

**Marguerin Huard
et Julienne Bouillet**



Nous sommes fiers de participer au succès de la revue *L'Ancêtre* !

Ayant le privilège d'imprimer cette revue, j'aimerais vous informer que nous sommes aussi là pour vous, pour tous vos besoins en imprimerie.

Nous nous spécialisons également dans l'édition de livres, de revues ainsi que de magazines.



Pour de petites ou grandes productions

1 à 4000 volumes intérieur en noir
1 à 2000 volumes intérieur couleur



Impression à la demande selon
vos besoins



Soumission rapide et meilleur
qualité / prix



Échantillon d'un de vos projets
gratuitement

Pour toutes questions ou informations, communiquez avec nous à
editions@cxconseil.com

Pour obtenir une soumission : demandedeprix@cxconseil.com



**LE NOUVEAU
SITE WEB
EST EN LIGNE!**

**Une refonte
complète**

capauxdiamants.org





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2024

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : info@sgq.qc.ca Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 – 2024

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Parcel (7807)
Secrétaire	Hélène Julien (8947)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Michel Keable (7085) Suzanne Larochelle (7224) Michel Lortie (0957) Solange Talbot (6559)

Note : Un poste est actuellement vacant.

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Vacant

Communications et publicité Vacant

Éditions et publications
Expédition Guy Parent (1255)
Louis Poirier (5290)
Saisie des données Louise Tucker (4888)

Formation
Adjoint Michel Parcel (7807)
Serge Paquet (6264)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue **L'Ancêtre** Michel Keable (7085)

Service à la clientèle
Adjointe Suzanne Larochelle (7224)
Suzanne Poirier (4501)

Service de recherche, d'entraide et de paléographie
Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie
Adjointe Michel Turcotte (7406)
Lucie Roy (7713)
Encaissement Suzanne Larochelle (7224)
Inventaire Louis Poirier (5290)

Note : Deux postes de direction sont vacants.

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Adhésion et cotisation

Pour devenir membre de la Société de généalogie de Québec ou connaître les différents tarifs d'adhésion, consultez notre site Internet : www.sgq.qc.ca, sous l'onglet « Adhésion / Renouvellement ».

L'Ancêtre 2023 – 2024

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	Catherine Audet (7774) Jean-François Bouchard (1792) France DesRoches (5595)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Rémi d'Anjou (3676)
Daniel Fortier (6500)
Jacques Fortin (0334)
Claire Lacombe (5892)
Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)
Dominic Gagnon (6640)
Maurice Germain (6910)
Lise St-Hilaire (4023)
Mariette Parent (3914)
André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Suzanne Déry (8206)
Jocelyne Gagnon (3487)
Éric Kavanagh (8224)
Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans **L'Ancêtre** sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Copixpress, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

Sommaire

Éditorial – Bénévoles	139
Arthémise Boisvert, la grande dame du Clarendon de Québec	141
Le premier « acte notarié » en Nouvelle-France	145
Marguerin Huard et Julienne Bouillet, ancêtres des Huard de Lauzon	147
La renaissance de Jean McKay (Macaille) – Le jour où Jean François Simard est redevenu Jean McKay	157
René de Lavoye et Anne Godin Et si c'était différent?	165
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les Premières Nations	176
2024 marque le 50 ^e anniversaire de la revue L'Ancêtre	177
Paléographie	180
Généalogie et ADN – Les multiples origines d'une famille Rousseau	182
L'héraldique à Québec – Les coquerelles de Charles Huault de Montmagny	185
Les Acadiens – La fondation périlleuse de Saint-Gervais, 2 ^e partie	189

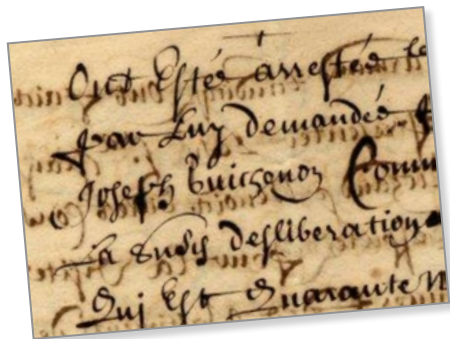
Page couverture : CHAPLIN, Millicent Mary (1790-1858). *Le fleuve Saint-Laurent en hiver*, aquarelle avec raclage sur crayon sur papier vélin, février 1842. Bibliothèque et Archives Canada, n° d'identification: 2895220.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération Histoire Québec. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré.

Entraide généalogique

Le saviez-vous? Les réponses à vos énigmes sont peut-être ici!



Les questions soumises à l'équipe d'entraide depuis les 50 dernières années sont disponibles et consultables rapidement sur notre site Internet. Mieux, les réponses fournies par notre équipe vous sont présentées si vous êtes membres de la SGQ. Vous y avez accès sous l'onglet « Services » à l'élément « Entraide », ou par l'onglet « Bases de données ». **Et ça continue!**

De fait, depuis 50 ans déjà, les chercheurs et chercheuses de l'équipe d'entraide ont reçu près de **6500 énigmes** soumises par les membres de la SGQ; bon nombre ont été résolues. Se pourrait-il que l'élément d'information tant désiré s'y trouve? Alors, avant d'entreprendre de longues recherches, n'hésitez plus

et consultez la **Banque d'entraide!** La recherche s'effectue par le patronyme de l'homme ou celui de la femme. La graphie du patronyme a été reproduite comme inscrit dans la question.

Vous désirez aider vos collègues généalogistes? Dans ce cas, faites partie de la solution, participez vous aussi à la résolution ou à la précision des questions posées par les membres et joignez-vous à l'équipe d'entraide!

L'union fait la force!

Service de recherche, d'entraide et de paléographie

Heures d'ouverture SGQ



Société de généalogie de Québec
Centre de documentation Roland-J.-Auger
Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mercredi: 9 h 30 à 17 h

Samedi: Le 2^e samedi de chaque mois, vérifiez sur le site de la SGQ pour en connaître les dates.

Heures d'ouverture BANQ

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le samedi et le dimanche.

Manuscrits, archives et microfilms et bibliothèque :

Du lundi au vendredi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le mercredi soir: de 17 h à 20 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Personne! J'ai besoin, j'ai personne! *Claude Dubois*

ou

**La meilleure façon de tuer un homme,
c'est d'le payer pour être chômeur.** *Félix Leclerc*

ou

Où sont allés les dinosaures? *Michel Rivard*

Allez! Osez-vous lire ce texte jusqu'au bout?

J'ai cherché le meilleur titre... je n'ai pas trouvé. Les chansonniers québécois se sont, semble-t-il, beaucoup posé la question. Où sont donc les gens dont on aurait besoin? *Où sont allés les bénévoles?*

D'une certaine façon, la retraite est une forme de chômage payé. Faire du bénévolat, c'est une manière de se valoriser, de se rendre utile, de rendre service et cela évite de rendre concrète l'affirmation de Félix Leclerc. Eh oui, il faut un but quelque part! Faire des recherches généalogiques, c'est bien; y ajouter une activité moins solitaire s'avérera plus enrichissant.

Le saviez-vous? La Société de généalogie de Québec n'emploie personne. Aucun employé. Sans bénévoles, plus de SGQ.

Vous êtes nombreuses et nombreux. Plus de 1700! C'est beaucoup, beaucoup de membres. Et pourtant, malgré tout, il devient difficile, très difficile de recruter des bénévoles pour quelque fonction que ce soit.

Qui l'eût cru! Lors de la dernière assemblée générale, deux postes sont demeurés vacants au conseil d'administration; depuis, Michel Lortie a offert sa contribution, que le conseil d'administration a accepté. Un bénévole de plus? Non, un bénévole déjà actif depuis longtemps qui a ajouté un rôle à son palmarès. Ce n'est malheureusement pas tout puisque deux comités (conférences ainsi que communications et publicité) n'ont pas de dirigeant. De plus, le poste d'adjoint ou d'adjointe au directeur de la revue **L'Ancêtre** ne trouve pas preneur, alors que l'actuel directeur songe plus que jamais à se retirer. On sait, par ailleurs, que le président de la SGQ a annoncé qu'il ne briguera plus ce poste l'an prochain.

Quel avenir voyez-vous pour la SGQ? Attendez-vous que quelqu'un quelque part décide de s'impliquer? Quelqu'un qui, comme vous peut-être, pourrait être de l'aventure, mais attend que ce soit vous qui offriez vos compétences.

Allons-nous laisser dépérir la SGQ? N'y a-t-il personne qui puisse s'intéresser à des postes de gestion, à la recherche, au classement de documents, à la correction ou la rédaction de textes, à toutes ces tâches qui font vivre votre société? Et qu'en est-il de tous les bénévoles qui se désistent dans nos comités? Quelle que soit votre expertise, nous avons besoin de vous: spécialiste de l'informatique, de la gestion, du français, du classement, de la saisie de données, de l'accueil, et que sais-je.

Allez-y, foncez, vous en sortirez plus riches, riches d'une expérience humaine, sociale et « professionnelle ».

Prenons l'exemple d'une parade: quelqu'un l'a organisée, certains en font partie, plusieurs la regardent et d'autres restent chez eux, ignorant qu'il se passe quelque chose. Si vous ne voulez pas l'organiser, pourquoi ne pas au moins en être?

Offrez votre expertise en écrivant un courriel au président: president@sgq.qc.ca. On vous attend.

Permettez-moi un peu d'égoïsme. J'ai beaucoup de difficultés à croire qu'aucun membre de la SGQ ne veuille bien consacrer un peu de son temps pour participer à cette expérience extraordinaire de devenir

directeur adjoint ou directrice adjointe de **L'Ancêtre**. Cette opportunité permet de côtoyer une équipe dévouée et d'améliorer la revue en lui donnant un nouvel essor. Je ne comprends pas.

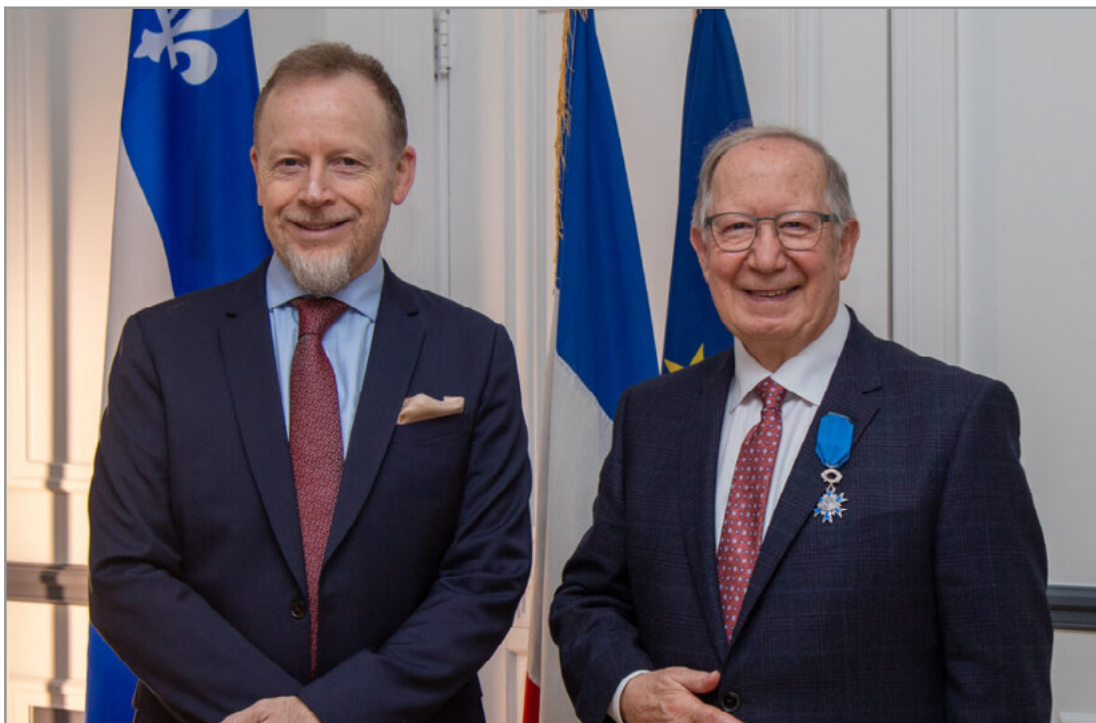
Alors, à qui la chance de tenter l'aventure? Un tout petit peu de leadership, une connaissance adéquate de la langue de Molière, un peu de débrouillardise avec les outils informatiques et le désir de sortir de son isolement, pour certains, ou de se créer un objectif, pour d'autres. Je peine à croire qu'il n'y a personne dans ce cas. Est-ce la pandémie qui retient ceux qui autrement auraient osé? Voyons donc!

J'attends vos candidatures (nombreuses) à lancetre@sgq.qc.ca.

Michel Keable,
directeur, revue **L'Ancêtre**,
webmestre,
administrateur de la SGQ

Roger Barrette, chevalier de l'Ordre national du mérite

Toutes nos félicitations à Roger Barrette qui a été fait chevalier de l'Ordre national du mérite le 5 décembre dernier. Le consul général de France au Québec, Éric Lamouroux, lui a remis l'insigne de chevalier. Roger Barrette a été décoré pour son œuvre et ses travaux historiques. Spécialiste de l'histoire du général de Gaulle, il est également l'un des fondateurs de l'Association des Barrette d'Amérique. Membre actif de la Société de généalogie du Québec, il a été codirecteur du comité des conférences et membre du comité de **L'Ancêtre**. Roger Barrette est aujourd'hui secrétaire général de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs.



De gauche à droite: M. Éric Lamouroux, consul général de France à Québec et M. Roger Barrette, nouveau chevalier de l'ONM.

Crédit photo: Daniel Marceau

Source: <https://www.cfqlmc.org/quoi-de-neuf/2989-roger-barrette-fait-chevalier-de-l-ordre-national-du-merite>



Arthémise Boisvert, la grande dame du Clarendon de Québec

Martine Bérubé (8842)

Née sur la rive sud de Québec, à Saint-Romuald-d'Etchemin, l'auteure est diplômée du programme Arts et technologie des médias, option presse écrite, du cégep de Jonquière. Elle poursuit ses études en sciences politiques et en économie à l'université McGill et se spécialise en relations internationales. À la suite de son expérience comme stagiaire parlementaire à la Chambre des communes, à Ottawa, elle entreprend une carrière d'une vingtaine d'années au sein de la fonction publique fédérale. Elle travaillera à l'analyse et au développement des politiques dans divers ministères, notamment à Pêches et Océans, au Secrétariat du Conseil du Trésor et au ministère des Finances. Au cours des dernières années, elle s'intéresse à la généalogie, à la recherche historique et s'adonne à sa passion pour l'écriture.

Résumé

Ayant œuvré dans le domaine de l'hôtellerie pendant un demi-siècle, Arthémise Boisvert figure parmi les femmes qui ont le plus marqué la ville de Québec. Le présent article illustre son parcours, auprès de son époux Joseph Drapeau, qui les mènera à faire l'acquisition de l'hôtel Clarendon de Québec en 1924. Ils en feront un établissement fort reconnu et prisé de sa clientèle. Nous nous intéressons particulièrement à la mère d'Arthémise, Élisabeth Chenail, native d'Arichat, sur l'Isle Madame au Cap-Breton, venue s'installer à Lévis entre 1854 et 1861 avec sa tante Rosalie Briand et son oncle Joseph Lefrançois.

Mots-clés: Clarendon; Mountain Hill

En 1959, à l'âge de 83 ans, Arthémise Boisvert reçoit un grand honneur, soit la médaille d'argent de l'Ordre du mérite hôtelier, qui est alors décernée pour la première fois à une femme au Québec. À cette occasion, le journal *La Patrie* du dimanche 27 septembre 1959 lui consacre un article intitulé :

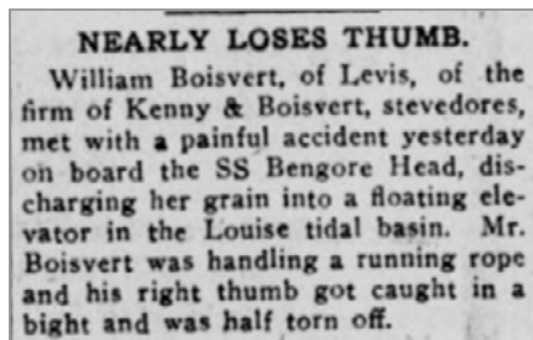


Née le 5 août 1876 à Lévis, Arthémise est la fille de Guillaume Boisvert et Élisabeth Chenail¹.

Le père d'Arthémise était arrimeur, ou débardeur, un métier dangereux qui lui a coûté la moitié de son pouce droit en 1912 alors qu'il déchargeait les céréales d'un navire, le *SS Bengore*

Arthémise Boisvert, 1876-1971.
Source: BAnQ, *La Patrie*,
27 septembre 1959.

Head, dans un élévateur flottant du bassin Louise de Québec. Voici l'entrefilet paru dans le *Quebec Chronicle* du 19 octobre 1912 à ce sujet :



Source: BAnQ, *Quebec Chronicle*, 19 octobre 1912.

Arthémise Boisvert baigne dans le milieu hôtelier depuis qu'elle a épousé Joseph Drapeau le 12 août 1901 à la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis. Ce dernier a commencé sa carrière dans l'hôtellerie à l'âge de 20 ans à l'Hôtel Blanchard² de Québec. Peu de temps avant son mariage avec Arthémise,

1. Dans les registres de la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis, l'orthographe du nom de sa mère varie d'un acte à l'autre, notamment Chnarey, Shanly, Schlally.

2. L'hôtel Blanchard a été fondé en 1844 par Jacques Blanchard (1803-1856), fils de Nicolas et Marie-Louise Bourassa, de Montréal, qui a épousé Émilie Julie Garneau (Jean-Baptiste et Marie-Madeleine Simon) et, en secondes noces, Rosalie Cotin dit Dugal (Nicolas et Madeleine Lamarre). Cet établissement de Place-Royale est devenu l'hôtel Louis XIV et fut la proie des flammes en 1966.

Joseph Drapeau s'était porté acquéreur de l'hôtel Mountain Hill³ de Québec. Dix ans plus tard, au recensement de 1911, on constate d'ailleurs que Joseph et Arthémise y résident (au 94-96 côte de la Montagne à Québec) avec plusieurs membres du personnel.



Joseph Drapeau, fils de Louis et Adeline Pouliot, est né le 27 novembre 1875 à Saint-Joseph-de-la-Pointe de Lévy et est décédé le 3 août 1950 à l'âge de 74 ans.
Source photo : BANQ, *Le Soleil*, 4 août 1950.

Lors du recensement de 1921, Joseph et Arthémise sont de retour à Lévis et habitent au 52 (actuel 62), rue Wolfe avec leurs onze enfants. Ils ont cinq filles (Marguerite, Cécile, Madeleine, Bernadette, Jeanne) et six garçons (Philippe, Léopold, Gustave, Gérard, Édouard, Roland).

En 1924, Joseph Drapeau se départit de l'hôtel Mountain Hill et se porte acquéreur de l'hôtel Clarendon.

Entre 1924 et 1935, l'hôtel Clarendon a une vocation résidentielle, puisque plusieurs familles anglophones préfèrent s'y installer durant les mois d'hiver plutôt que de demeurer dans leur maison⁴. Par la suite, l'hôtel ouvre ses portes à de nombreux visiteurs, notamment aux correspondants de guerre et aux journalistes venus de partout dans le monde lors des conférences de Québec auxquelles participent Winston Churchill et Franklin Delano Roosevelt en 1943 et 1944⁵.

Arthémise œuvre auprès de son mari. Elle exerce une étroite surveillance à la cuisine et insiste pour que l'on engage les meilleurs chefs. Elle s'assure que ces derniers servent de bons mets canadiens : tourtière, poulet braisé, crêpes au lard, ragoût de pattes de cochon, boudin de l'île d'Orléans, petits poissons des chenaux, tarte à la *pichoune* (à la farlouche), grands-pères au sirop d'érable. Joseph se lève tôt chaque matin pour aller au marché et aux boucheries. La table du Clarendon



La maison de Joseph et Arthémise, aujourd'hui au 62, rue Wolfe, Lévis.

Source : Ville de Lévis, Direction de l'urbanisme.



Hôtel Clarendon, rue Sainte-Anne et Des Jardins, Québec.

Source : BANQ, Carte postale. Montreal Novelty Manufacturing & Art Co.

n'offre que des produits frais et jouit ainsi d'une excellente réputation auprès de sa clientèle⁶.

Après la mort de son mari survenue le 3 août 1950, Arthémise continue de se dévouer au sein de l'entreprise familiale avec ses fils. Elle le fera pendant encore une vingtaine d'années, soit jusqu'à son décès en 1971.

En 1975, après cinquante ans d'exploitation, ses fils vendent l'entreprise familiale. Le 17 décembre 1975, *Le Soleil* de Québec titrait :

***Avec la vente du Clarendon
Fin de l'ère des hôtels de famille à Québec***

3. L'Hôtel Mountain Hill fut ouvert en 1855 par le marchand Léandre Fréchette au bas de la côte de la Montagne, aujourd'hui parc archéologique De la Cetière et la fresque des Québécois de Place-Royale. Cet hôtel de 150 chambres compte parmi sa clientèle (de 1860 à 1883) des députés de l'ancien parlement situé dans le parc Montmorency. Il sera la proie des flammes en 1948.

4. HÔTEL CLARENDON, *Hôtel et histoire, Histoire de l'Hôtel Clarendon*, www.hotelclarendon.com/fr/notre-hotel.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

Qui était Élisabeth Chenail, la mère d'Arthémise ?

Lorsqu'elle a reçu son prix de l'Ordre du mérite hôtelier, Arthémise a attribué une partie de sa réussite à sa mère qui était selon elle un véritable cordon-bleu. C'est auprès d'elle qu'elle avait acquis un goût raffiné pour la bonne cuisine canadienne-française, ce qu'elle a souhaité perpétuer auprès de sa clientèle⁷.

La mère d'Arthémise, Élisabeth Chenail, est née le 8 avril 1846 à Arichat sur l'Isle Madame, au Cap-Breton, du mariage de Jean et d'Anne Briand (Louis et Marguerite Boucher). Son parrain est son cousin Alexis Lefrançois (Joseph et Rosalie Briand) et sa marraine, sa demi-sœur, Apolline Chenail.

Élisabeth n'a pas connu sa mère puisque cette dernière est morte quelques semaines après sa naissance. Son père était déjà veuf d'une première épouse, Geneviève Sauvage dit Forgeron, avec qui il avait eu trois enfants, qui sont donc les demi-frère et demi-sœurs d'Élisabeth :

Enfants de Jean Chenail (1801-1861) et Geneviève Sauvage dit Forgeron (1792-1844)⁸, mariés vers 1830

Nom	Mariage	Conjoint	Parents
Fidèle Chenail (1831-1854)	vers 1853, Arichat, Nouvelle-Écosse	Henriette Fougère (1831-1855)	Pierre Fougère Charlotte Boutin
Apolline Chenail (1832-1906)	20 janvier 1857, Arichat, Nouvelle-Écosse	Amable Deslogues	Jean-Baptiste Deslogues Marie Céleste de la Mart
	23 juillet 1861, Arichat, Nouvelle-Écosse	Isidore Pompin (1827-1887)	Isidore Pompin Marie Thérèse de Bordeaux
Sophie Chenail (1833-1867)	vers 1851, Arichat, Nouvelle-Écosse	Auguste Morin (1818-1900) Julie Forest (m. 1871)	Claude Morin, France Joseph Forest Émilie Vigneau

Enfant de Jean Chenail (1801-1861) et Anne Briand (1821-1846), mariés le 27 mai 1845, Arichat, Nouvelle-Écosse

Élisabeth Chenail (1846-1890)	8 février 1864 Notre-Dame, Lévis, Québec	Guillaume Boisvert (1844-1924)	William Greenwood Anathalie Fournier Larose
-------------------------------	---	--------------------------------	---

Entre le décès de sa mère en 1846 et celui de son père en 1861, on ne sait pas précisément qui a élevé Élisabeth Chenail. Chose certaine, lors du recensement de 1861, on la retrouve à Lévis, âgée de 14 ans, avec sa tante Rosalie Briand et son oncle Joseph Lefrançois, forgeron.

En fait, on sait que Joseph Lefrançois et Rosalie Briand, qui ont vécu à Arichat, sont arrivés à Lévis vers 1854, car trois de leurs enfants s'y marient entre 1855 et 1858 : Théophile (m. 1855, Élisabeth Bourassa), Léon (m. 1857, Marie-Louise Saint-Laurent) et Julie (m. 1858, Louis Valiquette). De plus, leur fils Alexis et sa seconde épouse, Caroline Landry (Charles et Adélaïde Meunier), font baptiser leurs enfants à Lévis à partir de 1855. Il est donc possible qu'Élisabeth Chenail soit venue à Lévis dès l'âge de 8 ans, si elle a été élevée par sa tante Rosalie Briand.

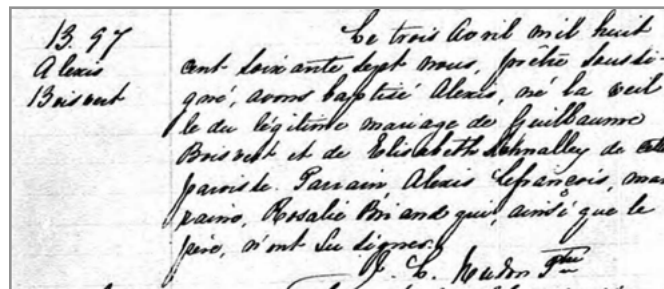


Figure 1. Acte de baptême d'Alexis Boisvert.

Source : Registre de la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis

Hélas, Joseph Lefrançois meurt peu de temps après le recensement, soit le 8 avril 1862. Lorsqu'Élisabeth se marie avec Guillaume Boisvert, le 8 février 1864, elle demandera à son parrain, Alexandre Lefrançois, d'être son témoin. Le prêtre le qualifie de tuteur *ad hoc* de l'épouse.

Le 3 avril 1867, Élisabeth et Guillaume prénommeront d'ailleurs leur deuxième fils Alexis (Figure 1), d'après son parrain Alexandre ; la marraine est Rosalie Briand, la tante d'Élisabeth.

Guillaume Boisvert et Élisabeth Chenail auront sept enfants : William (Emma Thivierge), Alexis (Mathilde Greig), Léa (Joseph Carrier), Édouard (Marie Lemieux), Élisabeth (François Marcel Fortin), Ernest (Yvonne Garneau) et Arthémise (Joseph Drapeau) qui aura une longue et fructueuse carrière d'hôtesse avec son mari.

Élisabeth décède le 15 janvier 1890 à Lévis à l'âge de 43 ans alors qu'Arthémise n'a que 13½ ans. Quatre ans plus tard, Guillaume épousera Marie-Olympe Drouin, veuve d'Adjutor Lemieux.

Quant à Arthémise, elle décède le 16 mai 1971 à Québec, à l'âge respectable de 94 ans et 9 mois, ayant hérité des gènes de son père mort à l'âge de 80 ans. Elle est inhumée au cimetière de Lauzon avec son mari et six de leurs enfants (Marguerite, Madeleine, Bernadette, Gustave, Léopold, Roland).

7. BAnQ. *La Patrie*, 27 septembre 1959, p. 129.

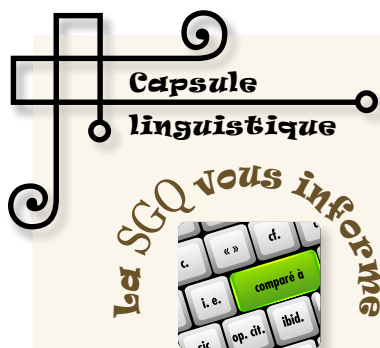
8. *Ancestry*. Extrait des registres de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Arichat, Cap-Breton, Nouvelle-Écosse et Immaculée Conception Parish, West Arichat, Isle Madame, Parish History, site internet : acdiavillecolumbarium.ca.

Ancêtres maternels d'Arthémise Boisvert

Prénom et nom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
Louis BRIAND (1771-1858) (Célestin; Élisabeth BEAUDRY)	29 janvier 1798 ⁹ Arichat, Isle Madame, Cap-Breton	Marguerite BOUCHER (1776-1847) (Pierre; Dorothée BOUDROT)
Jean CHENAIL (1801-1861)	27 mai 1845 Arichat, Isle Madame, Cap-Breton	Anne BRIAND (1821-1846) (Pierre; Dorothée BOUDROT)
Élisabeth CHENAIL (1846-1890)	8 février 1864 Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis, Québec	Guillaume BOISVERT (1844-1924) (William Greenwood; Athalie Fournier)
Arthémise BOISVERT (1876-1871)	12 août 1901 Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis, Québec	Joseph DRAPEAU (1875-1950) (Louis; Adeline Pouliot)

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse:
martine.berube@live.com

9. BÉRUBÉ, Martine, et Stephen A. WHITE (coll.). *Le cahier de messes de l'abbé François Lejamtel, Missionnaire à l'Isle Madame, Cap-Breton, 2023, Lévis, Québec, 208 p.*



« En toutes lettres »

L'écriture des nombres nous pose parfois des difficultés: doit-on les écrire en chiffres ou en lettres? Les quelques règles suivantes devraient vous aider dans la rédaction des textes soumis à *L'Ancêtre*.

A) Dans le corps d'un texte, les nombres s'écrivent en toutes lettres lorsqu'ils sont inférieurs à 17, donc de un à seize, de même que les nombres ronds, c'est-à-dire se terminant par un ou plusieurs zéros, comme: vingt, cinquante, cent, mille, etc.

B) À partir de 17, on écrit en chiffres, car plusieurs noms de nombres sont des noms composés qui sont plus longs à écrire en lettres. Par ailleurs, l'âge d'une personne est toujours mentionné en chiffres.

Lorsque, dans une même phrase, on cite deux nombres, dont l'un devrait normalement s'écrire en chiffres et l'autre en lettres, on les écrit tous les deux en chiffres, pour des raisons d'uniformité (8 des 28 officiers; 3 arpents sur 40).

Dans les tableaux, tous les nombres seront écrits en chiffres, tant pour respecter les contraintes d'espace que pour simplifier la présentation et faciliter la lecture.

Dans l'écriture des nombres en chiffres, on doit respecter les règles d'espacement suivantes:

- 1) Une espace sans virgule pour les nombres de cinq unités et + (par groupes de trois) qui expriment une quantité (150 000 \$); l'espace est optionnelle pour les nombres de quatre chiffres (2 000 inscriptions ou 2000 inscriptions).
- 2) Pas d'espace lorsqu'il s'agit d'un numéro (2000, rue Dollard) (le lot n° 1250).
- 3) Une espace pour indiquer la population: 1 200 hab.

Pour plus d'informations, sur notre site, cliquez sur le menu « Services », puis « Revue *L'Ancêtre* » et « *L'Ancêtre* ». Dans la page affichée, colonne de droite, vous verrez: « L'aide-mémoire » que vous pourrez télécharger.



Le premier « acte notarié » de la Nouvelle-France

Marcel Fournier, AIG (2615)

Né à Sherbrooke en 1946, Marcel Fournier réside depuis 1974 à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier et généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine des ancêtres québécois. Membre de l'Académie internationale de généalogie depuis 2001, il est l'auteur d'une quarantaine de publications et d'une centaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans diverses revues au Québec et en France. Il a reçu en 2010 les insignes d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. En 2012, il a obtenu le prix des Dix de la Société des Dix.

Le notariat est certes la première profession organisée en Nouvelle-France. Les tabellions et les notaires sont les premiers praticiens à laisser des archives qui seront conservées jusqu'à nos jours. Les premiers scribes remontent à quelques années après la fondation de Québec par Samuel de Champlain. En 1621, ce dernier nomme un certain Nicolas à titre de premier greffier de la juridiction de Québec¹. Celui-ci a probablement rédigé ou verbalisé les premiers actes notariés en Nouvelle-France, mais ceux-ci n'ont malheureusement pas été conservés dans les archives canadiennes. Il faut attendre au 15 septembre 1634 pour que le greffier, Jacques de La Ville², rédige le premier « acte notarié » connu de la colonie. Ce document a été par la suite colligé dans le greffe de Guillaume Audouart³, tabellion parisien arrivé dans la colonie en 1645. De La Ville a aussi agi comme témoin au testament olographe de Samuel de Champlain en 1635. Il est présent dans la colonie jusqu'au 4 octobre 1648, puis rentre en France la même année. Le document qu'il aurait rédigé le 15 septembre 1634 est reproduit à la **figure 1**.

De La Ville est suivi par un certain G. Andanor, tabellion à Trois-Rivières en 1636, et par Jean de L'Espinasse, à Québec, qui a rédigé seulement trois actes entre le 29 février et le 3 juin 1637. Jusqu'en 1662, une trentaine de tabellions, de greffiers et de notaires seigneuriaux ont laissé des actes dont plusieurs ont été conservés jusqu'à nos jours. En plus des tabellions et des notaires seigneuriaux, des seigneurs et des capitaines de milice rédigent aussi des actes. Robert Giffard dresse lui-même des actes de concession des terres de sa seigneurie de Beauport en 1637. Au cours du Régime français, de nombreux actes ont aussi été libellés sous seing privé. L'accord de mariage du 27 juillet 1636 entre Robert Drouin et Anne Cloutier, rédigé dans la maison de Robert Giffard à Beauport, est considéré comme le premier contrat de mariage rédigé en Nouvelle-France⁴.

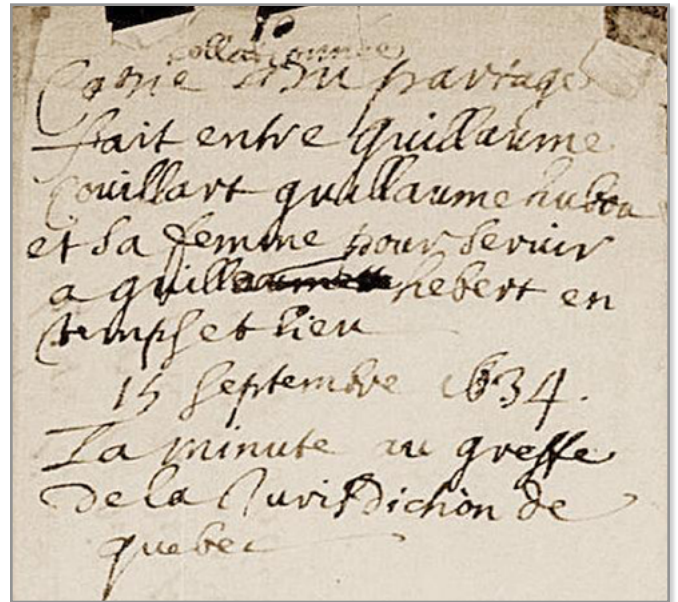


Figure 1. Premier acte connu.

Copie du partage
fait entre Guillaume
Couillard Guillaume Hubou
et sa femme pour servir
à Guillaume Hebert en
temps et lieu.
15 septembre 1634
La minute au greffe
de la juridiction de
québec

Avant 1663, année de l'instauration d'une administration royale en Nouvelle-France, les notaires sont nommés de façon aléatoire. Pour ces raisons, il n'existe aucune commission émise par les autorités coloniales, par les seigneurs ou par

1. ROY, Pierre-Georges. *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1921-1922*, Québec, Ls-A. Proulx, 1922, p. 4.

2. *Ibid.*, p. 4;

TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 35.

3. BAnQ–Notaire, Guillaume Audouart (1634-1663).

4. Musée de la Civilisation, Collection du Séminaire de Québec, Fonds Georges-Barthélemy Faribault, P 29, n° 2.

la Compagnie des Cent-Associés. Il faut attendre l'établissement d'une province royale en 1663 pour voir la nomination des premiers notaires royaux, lesquels exerceront leur profession jusqu'au Traité de Paris en 1763. L'année suivante, en 1764, sous l'administration britannique, les notaires deviendront des « notaires publics » et le demeureront jusqu'à nos jours.

Voici la notice biographique de De La Ville reproduite dans le livre de Marcel Fournier, *Notaires en Nouvelle-France. Histoire et biographies*, publié en mars 2024 aux Éditions du Septentrion.

De La Ville, Jacques, est né au début des années 1600, peut-être dans la ville de Paris où ce patronyme est fréquent, de parents dont on ignore les noms. Il arrive en Nouvelle-France en 1634 comme caporal pour le fort Saint-Louis à Québec. Le 15 septembre 1634, à titre de greffier de la Juridiction de Québec, il rédige le premier « acte notarié » de la Nouvelle-France. Il s'agit du partage fait entre Guillaume Couillard, Guillaume Hubou et sa femme [Marie Rollet] pour servir à Guillaume Hébert en temps et lieu. Cet acte, enregistré à la Juridiction de Québec, a par la suite été versé dans le greffe de

Guillaume Audouart avant 1663. C'est donc par erreur que l'on attribue cet acte à Audouart puisqu'il n'est pas encore arrivé en Nouvelle-France en 1634, mais plutôt arrivé au pays vers 1645. Quant à de La Ville, il est présent au testament de Samuel de Champlain à Québec le 17 novembre 1635, sa signature apparaissant au bas de l'acte. De La Ville est signalé à Trois-Rivières le 19 février 1640 comme parrain, avec Madeleine Couillard, d'une Iroquoise du nom de Hélène Marannouskamake. Il signe également à cet acte. Le 14 septembre 1646, de La Ville signe au bas de l'acte de prise de possession de la seigneurie de Grondines par les Religieuses hospitalières de Québec. Il rentre en France à l'automne 1648.

Archives: AD-France (acte non trouvé 1600-1615). **Bibliographie:** PRDH, n° 86854; RAPQ, 1921-1922, p. 4; Trudel, p. 35. **Collection notariale:** Parchemin (aucun acte répertorié entre 1634 et 1648). **Lieu de résidence selon les actes:** Québec. **Références:** aucune. **Actes en ligne:** aucun acte. **Actes transcrits:** aucun acte.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: marcel.fournier@sympatico.ca

Nouveaux membres

du 17 octobre 2023 au 31 janvier 2024

9095	Côté	Denyse	Bécancour
9148	Fournier	Michel	Lévis
9149	Moffet	Suzanne	Lévis
9150	Desaulniers	Eric	Québec
9152	Desmeules	Édith	Desbiens
9153	Paquette	Pierre	Saint-Léonard
9154	Legault	Michelle	Kanata, ON
9155	Belleville	Raymond	Trois-Rives
9156	Pelletier	Louis	Saint-Marc-des-Carrières
9157	Martel	France	Drummondville
9158	Dubeau	Denise	Montréal
9159	Bernard	Lina	Trois-Rivières
9160	Pruneau	Pierre	Saint-Hubert
9162	Boulet	Marlene	Québec
9163	Boutin	Yves	Québec
9166	Gagnon	Pierre	Québec
9167	Larivière	Gilles	Québec
9168	Robert	Véronique	Montréal
9169	Lortie	André	Saint-Mathieu-du-Parc
9170	Baril	Charlotte	Gatineau
9171	Grenier	Jean	Sherbrooke
9173	O'Reilly	John Anthony	Québec
9174	Lahaye	Gilbert	Saint-Augustin-de-Desmaures
9175	Scallon-Chouinard	Pascal	Gatineau
9176	Sergerie	Dominique	Sainte-Anne-des-Monts
9177	Gingras	Sylvain	Saint-Raymond
9178	Rolland	Louise	Saint-Antoine-de-Tilly

9179	Martel	Christine	Russell, ON
9181	D Boisvert	Annie Jacques	Québec
9183	Bussièrre	Nadine	Granby
9185	Roy	Conrad	Ottawa, ON
9187	Thivierge	Anne	Laval
9188	Mandeville	Jean	Neuville
9190	Roy	Stephan	Laval
9191	Robillard	Nathalie	Laval
9192	Laperle	Carole	Châteauguay
9193	Ménard	Johanne	Hawkesbury, ON
9195	Ross	Alain	Cornwall, ON
9196	Vincent	Denis	Terrebonne
9198	Therrien	Michel	Québec
9200	Pouliot	Karine	Sainte-Brigitte-de-Laval
9201	Gagnon	Laine	Terrebonne
9202	Forest	Élisabeth	Québec
9203	Goulet	Réjean	Québec
9204	Fortin	Daniel	Québec
9206	Lajoie	André	Lévis
9207	LeBlanc	Yolande	Saint-Roch-des-Aulnaies
9208	Leblanc	Monique	Saint-Aubert
9209	Blais	Michel	Lévis
9210	Talon	Jean	Lévis
9213	Guimond	Michelle	Montréal-Nord
9214	Grégoire	Raynald	Québec
9215	Desy	Gilles	Montréal
9216	Lehouillier	Louise	Lévis
9220	Gignac	Diane	Québec
9221	Mercier	Brigitte	Québec



Marguerin Huard et Julienne Bouillet, ancêtres des Huard de Lauzon

Gabriel Huard (7366)

Natif de Saint-Hyacinthe et diplômé en traduction de l'Université de Montréal, l'auteur a fait carrière au Bureau de la traduction du gouvernement canadien. À la retraite depuis 2012, il s'est consacré à la recherche des origines des deux familles Huard qui se sont installées au Québec et y ont encore une descendance, soit celle de la seigneurie de Lauzon et celle de Paspébiac. Il a publié quelques ouvrages et une soixantaine d'articles sur son ancêtre Jean Huard et son entourage à Lévis, ainsi que sur l'ancêtre gaspésien, Pierre Huard.

Résumé

Au mariage de Jean Huard et d'Anne-Marie Amiot à Québec, le 30 avril 1670, l'ancêtre aurait déclaré être le fils de «Marin» Huard et de Julienne Bouillet ses père et mère de la paroisse de Courson «évêché de Chartres». Cette affirmation allait lancer les chercheurs sur de fausses pistes puisqu'on a retrouvé ses parents, «Marguerin» Huard et Julienne Bouillet, à Courson, «en Normandie». L'auteur souhaite ici démontrer que Marguerin et Julienne se trouvaient effectivement en Normandie vers 1640, année de naissance approximative de leur fils Jean.

Les auteurs ajoutent habituellement des remerciements à la fin de leurs textes. Je ferai différemment et commencerai mon article en remerciant un ami normand qui m'a généreusement fait profiter de son expertise et de ses trouvailles, M. Emmanuel Hamel. Si je peux aujourd'hui tracer pour vous les grandes lignes de la vie de nos ancêtres Marguerin Huard et Julienne Bouillet, c'est grâce à lui.

Mots-clés: Huard; Bouillet; Courson; Saint-Sever; Calvados; Normandie

À la recherche de Marguerin et de Julienne

Il y a eu dans le passé et il y a encore aujourd'hui beaucoup de confusion quant au lieu d'origine et à l'année de naissance de l'ancêtre Jean Huard. Les mêmes informations erronées circulent abondamment dans certains sites généalogiques. Le présent article a pour objectif de faire la lumière sur ces questions en retraçant le parcours des parents de Jean, Marguerin et Julienne, et en faisant état de leur présence continue à Courson, en Normandie.

Toutefois, avant de relater la vie de Marguerin et de Julienne, il convient sans doute d'indiquer succinctement comment et par quels détours j'ai pu identifier ce couple. On pourra lire une version plus détaillée de ce récit dans un article précédent¹.

Lorsque j'ai trouvé, en 1983, l'acte de mariage de notre premier ancêtre patronymique canadien, Jean Huard, qui a épousé Anne-Marie Amiot le 30 avril 1670 à l'église Notre-Dame de Québec, j'ai pu lire dans le document qu'il était

fils de Marin Huard et Julienne Bouillet, ses père et mère, de la paroisse de Courson, évêché de Chartres.

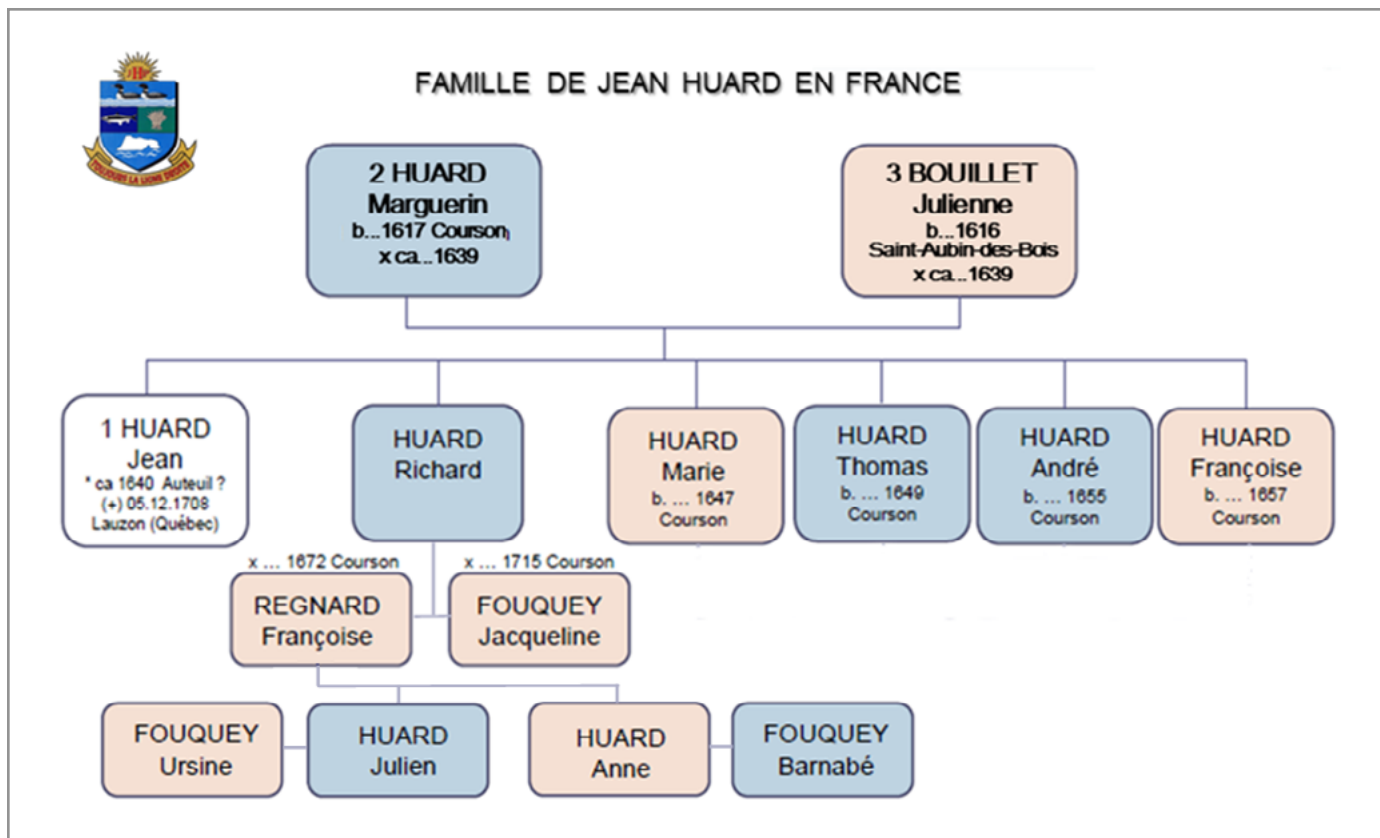
À l'époque, je me suis considéré tout simplement très chanceux de connaître les noms de mes derniers ancêtres Huard français.

Un peu plus tard, cependant, je mettais la main sur le contrat de mariage de Jean et d'Anne-Marie, passé cinq mois avant la noce, et là, une surprise m'attendait, car le notaire Pierre Duquet, de Québec, y stipulait, le 26 novembre 1669, que Jean était le *fils de Marguerin Huard et Julienne Bouillet, ses père et mère, de la paroisse de Courson, évêché de Chartres.*

J'ai d'abord cru à une erreur de transcription de la part du notaire, car tous les ouvrages disponibles (*Dictionnaire Tanguay, Dictionnaire Jetté*, etc.) nommaient notre ancêtre *Marin*, et non Marguerin, et j'ai décidé de ne pas tenir compte de cette affirmation, qui me semblait être un simple accident de parcours.

À ma retraite, en 2012, lorsque j'ai repris mes recherches et que j'ai voulu en savoir davantage sur le lieu d'origine de Marin et de Julienne, le travail s'est révélé ardu, mais j'ai finalement fait plusieurs découvertes qui m'ont mené de Courson, évêché

1. HUARD, Gabriel. «L'ancêtre Jean Huard était-il vraiment originaire de Courson-Monteloup?», *Histoire Québec*, Montréal, Les Éditions Histoire Québec, vol. 24, n° 3, 2018, p. 5-8; repris dans un recueil, *Quelques mots sur les Huard*, Gatineau, 2022.



de Chartres, dans l'ancienne Beauce française, à Courson, en Normandie, près de Vire, dans l'actuel département du Calvados. Ainsi, le 27 janvier 2014, Michèle Grard, une dame qui ne s'intéresse pas particulièrement aux Huard, mais qui, bénévolement, inscrit des mariages sur son site dans le seul but d'aider d'autres généalogistes, a fait un cadeau extraordinaire à tous les descendants de Jean Huard. En effet, elle nous a appris qu'un certain Richard Huard, *fils de Marguerin Huard et de Julienne Bouillet*, s'était marié à Courson le 28 février 1715.

Première observation: le père de ce Richard s'appelait bel et bien Marguerin, et non pas Marin, et cela ne pouvait certainement pas être une autre erreur, cette fois de la plume du curé de Courson! J'en suis donc venu rapidement à la conclusion que le prénom réel du père de Jean était effectivement, malgré mes doutes initiaux, Marguerin. Mais la question essentielle demeurait: ce couple était-il bien celui que nous cherchions? Je ne pouvais alors rien affirmer, mais combien avait-il pu exister de Marguerin Huard en France au XVII^e siècle? Et plus important encore, combien de Marguerin Huard, s'il y en avait eu plus d'un, avaient pu épouser une Julienne Bouillet?

Deuxième observation: aussi bien ce Richard que ses parents, Marguerin et Julienne, habitaient Courson! Voilà donc une seconde coïncidence qui, dans mon esprit, ne laissait plus aucun doute: il s'agissait bien des parents de notre ancêtre Jean.

Troisième observation: tout ce qui précède me paraissait extrêmement positif sauf sur un point: le mariage de ce

Richard avait eu lieu en 1715, soit 45 ans après celui de mon ancêtre Jean, en 1670. C'était un peu beaucoup.

J'ai donc fait appel à un généalogiste très réputé de la région de Vire-Normandie, Emmanuel Hamel. Et celui-ci a fait un autre miracle. En quelques jours seulement, il m'a appris que ce Richard Huard s'était marié une première fois en 1672. Bingo! Ainsi, les deux fils de Marguerin Huard et Julienne Bouillet s'étaient mariés à deux ans d'intervalle. Pouvait-il encore subsister un doute sur les origines normandes de notre ancêtre Jean?

J'ai voulu m'en assurer davantage. Ici encore, Emmanuel Hamel est venu à ma rescousse: il a trouvé à la paroisse Notre-Dame de Courson, toujours en Normandie, les baptêmes de quatre autres enfants de Marguerin et Julienne, échelonnés de 1647 à 1657. Or, notre ancêtre Jean a déclaré en 1681 qu'il avait 40 ans. Il serait donc né en 1641 environ, ce qui cadre bien avec les dates de naissance de ses frères et sœurs, sans compter que son frère Richard avait pu naître quelques années après lui.

À ce moment-là de mes recherches, j'étais convaincu d'avoir identifié le bon couple, celui de Marguerin Huard et Julienne Bouillet, à Courson, en Normandie.

Mais une autre surprise m'attendait. Dans les environs de Courson, mon ami Emmanuel Hamel a trouvé non pas un, non pas deux, mais bien trois Marguerin Huard. Lequel de ces trois hommes était mon aïeul?

Dès 2014, en parcourant de manière systématique les registres de Courson, très complets pour la période de 1601 à 1660, nous n'avions trouvé qu'un seul acte de baptême au nom de Marguerin Huard, daté du 2 mai 1617. Ce candidat nous était apparu tout à fait plausible, car il aurait eu 23 ans en 1640, date approximative de la naissance de notre ancêtre Jean. Et on notera en passant que ce Marguerin portait le prénom de son parrain, Marguerin Danjou. On sait donc maintenant d'où exactement lui venait ce prénom plutôt rare, mais pas unique (Figure 1).

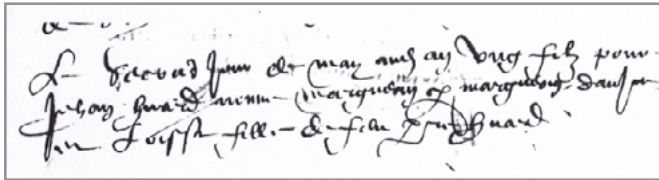


Figure 1.
Le second jour de may audit an [1617] ung filz pour Jehan Huard nommé Marguerin par Marguerin Danjou et Loisse fille de feu Pierre Huard.

Ce n'est que récemment qu'Emmanuel a découvert les deux autres Marguerin Huard. Il a notamment trouvé l'acte de mariage d'un deuxième Marguerin Huard (Figure 2), originaire de Courson, mais qui s'était marié à Rennes, en Bretagne, le 28 juillet 1622.

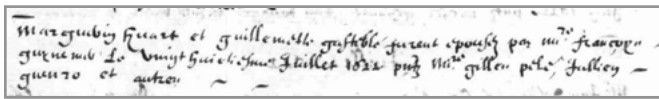


Figure 2.
Marguerin Huart et guillemette gastblé furent epouzez par m^{re} françoys guynemer Le Vingt huictiesme Juillet 1622 presentz M^{re} gilles pelé, Jullien guenro et autres.

Toutefois, comme ce Marguerin avait épousé une demoiselle *Gastblé* (on voit aussi *Gastbled*), ce n'était évidemment pas notre aïeul.

Le troisième Marguerin Huard habitait à Vire et était trésorier de l'église de l'endroit en 1639. Il était donc de la génération précédente (un parent plus ou moins éloigné sans doute), sans rapport avec Courson ni avec notre famille (en l'occurrence un homonyme, issu d'une autre famille Huard). Il venait même de la Huardière, un lieu-dit fondé au Moyen-Âge par une famille Huard, où ce Marguerin avait encore des biens. Mais Vire, si on tient compte des moyens de transport de l'époque, se trouvait un peu loin de Courson. Plus important encore, ce Marguerin savait lire et écrire, ce qui n'était pas le cas du père de Jean, qui signait simplement d'une marque, une sorte de M rayé horizontalement par un autre M. En outre, en 1639, Marguerin n'aurait eu que 22 ans et aurait donc été un peu jeune pour exercer les fonctions de trésorier à l'église de Vire.

Finalement, on pouvait facilement conclure que, de ces trois Marguerin, notre aïeul était le premier.

Concernant sa future épouse, j'avais fait en 2014 le tour de tous les registres de Courson pour la période 1601-1625 et n'avais trouvé, dans cette paroisse, qu'un seul acte de baptême au nom de Julienne Bouillet, daté du 26 mars 1622 (Figure 3) :

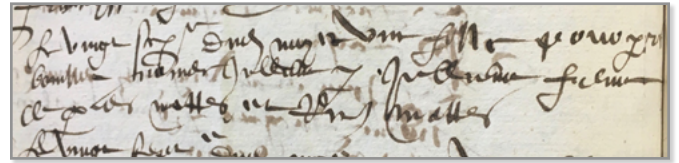


Figure 3.
Le Vingt Sixiesme dudit mois [mars 1622] Une fille pour Pierre bouillet nommée Julienne par Julienne, femme de Pierre Mettes, et Richard Mettes.

Je croyais alors pouvoir définitivement confirmer l'identité des parents de Jean lorsque Emmanuel m'a annoncé qu'il avait trouvé une seconde Julienne Bouillet. En effet, en août 2021, Emmanuel a découvert l'acte de baptême d'une autre Julienne Bouillet, dans un village voisin, Saint-Aubin-des-Bois, à 5 km à peine (Figure 4) :

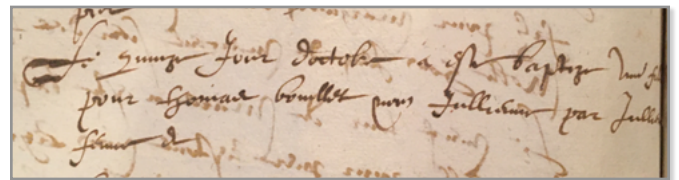


Figure 4.
Le quinze Jour doctobre [1616] a esté baptizée Une fille pour thomas bouillet nommée Jullienne par Jullienne femme de [...]

Nous avions auparavant trois Marguerin, nous comptons maintenant deux Julienne, toutes deux nées dans la même période et épouses possibles de Marguerin. Comment savoir laquelle était notre aïeule ?

Au moment où j'écris ces lignes, nous n'avons toujours pas de preuve absolue, mais les présomptions vont dans le sens de la nouvelle Julienne, celle de Saint-Aubin-des-Bois. Ces présomptions se basent sur la présence répétée des noms d'autres membres de sa famille dans divers documents relatifs à Marguerin.

En effet, nous avons notamment en main les actes de baptême de quatre des six enfants du couple Huard-Bouillet. Or, dans un cas, le parrain est Thomas Bouillet; il pourrait donc s'agir du père de Julienne. Dans un autre document, la marraine est Marie Bouillet; une des sœurs de Julienne porte ce prénom. Enfin, dans le troisième acte de baptême, la marraine est Françoise, femme de Pierre Bouillet; Julienne a un frère nommé Pierre dont l'épouse s'appelle Françoise Guezet. Ça fait beaucoup de coïncidences...

Inversement, les parrains de la première Julienne sont des Mettes, mais aucun membre de la famille Mettes, ou Mette, ne figure plus jamais dans les actes ni les contrats liés au couple Huard-Bouillet.

Il est probable qu'on ne puisse conclure quoi que ce soit avec certitude; mais, pour le moment, tout semble indiquer que la seconde Julienne Bouillet est bel et bien notre ancêtre, auquel cas on peut maintenant suivre Marguerin et Julienne, d'un contrat et d'un acte à l'autre, dans leur vie à Courson.

Histoire de Marguerin et de Julienne

La future épouse de Marguerin, Julienne Bouillet, est donc probablement celle qui a été baptisée le 15 octobre 1616 à Saint-Aubin-des-Bois. Elle est la fille de Thomas et Guillemine Guezet, mariés vers 1614. Elle est donc plus âgée que Marguerin, au moins de quelques mois, et elle n'est pas née à Courson, mais sa famille y déménagera rapidement, car ses jeunes frères et sœurs y sont nés et y sont demeurés. C'est dire qu'elle a grandi dans la même paroisse que Marguerin et que les deux futurs époux se sont connus tout jeunes.

Marguerin, lui, sera baptisé le 2 mai 1617. Son père se nomme Jean, mais à l'époque, le nom de la mère n'était pas consigné dans l'acte de baptême. Ce n'est que par déduction qu'on en est venu à estimer, en 2014, qu'il s'agissait de Jeanne Aumont, fille de François². Puis un jour, en 2023, Emmanuel a trouvé le contrat de mariage de Catherine, une des sœurs de Marguerin. Dans ce document, le notaire donnait bel et bien les noms des parents de Catherine: Jean Huard et Jeanne Aumont. C'était toute une découverte!

À noter, et uniquement pour nous situer dans le temps, que Jean Huard et Jeanne Aumont, mariés en 1605, sont nés vers 1580 et qu'ils ont donc été des contemporains de Champlain.

Pour revenir à Marguerin, il s'agit d'un prénom peu courant, même pour l'époque, et c'est ce qui pourrait expliquer que l'officiant, au mariage de son fils Jean à Québec en 1670, ait compris *Marin*, plutôt que *Marguerin*. Néanmoins, il semble que le prénom ait connu une certaine vogue à Courson. Non seulement avons-nous trouvé trois Marguerin Huard, mais notre Marguerin tenait son prénom de son parrain, Marguerin Danjou, et nous avons même recensé plusieurs autres homonymes à la même époque: Marguerin Aumont, Marguerin Bouillet, Marguerin Le Hericey... Ces familles étant apparentées et le village de Courson, tout petit, il semble donc que le prénom ait circulé d'une famille à l'autre à l'occasion des baptêmes.

Marguerin Huard serait le dernier de cinq enfants, après Jacqueline, baptisée en 1606, Pierre, le 23 février 1609, Catherine, le 22 février 1612, et Marie, en 1613. Pour le moment, nous savons peu de choses sur ses trois sœurs, mais nous avons un peu plus de renseignements sur son frère Pierre, ce qui nous aidera à mieux comprendre le cheminement de Marguerin. Il semblerait que Pierre, en tant que fils aîné, ait été tout naturellement destiné à succéder à son père dans ses fonctions de tabellion. À tout le moins, il savait écrire et ajoutait même un paraphe élégant à sa signature, comme on peut le voir dans un contrat du 26 avril 1631 (**Figure 5**).

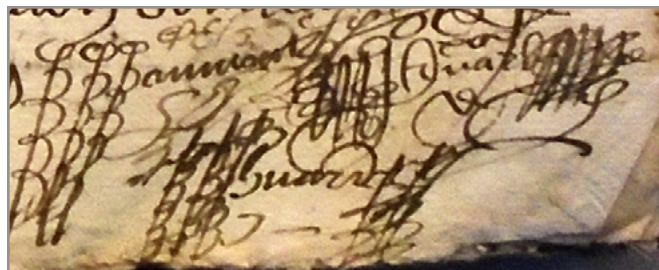


Figure 5.

À gauche, un nommé Aumont; à droite, le père, Jean Huard; dessous, Pierre Huard, lui aussi avec paraphe.

Le 21 mai 1630, à 21 ans, Pierre épouse Martine Deschamps. Le couple vit chez les parents du jeune homme. Un an plus tard, le 27 mai 1631, Pierre et Martine ont un fils, baptisé Jean. Malheureusement, le 23 août, un nommé Jean, fils de Pierre Huard, sans plus de précision, est inhumé à Courson. Pourrait-il s'agir du fils de Pierre et de Martine? Impossible de le confirmer pour le moment, mais comme il n'en sera plus question dans les registres ni dans les contrats, en particulier dans les contrats où l'on mentionne sa mère, on peut raisonnablement le supposer.

Quant à Marguerin, comme c'est souvent le cas pour les enfants et les adolescents, il ne figure dans aucun des registres consultés sur une quinzaine d'années, les noms des enfants étant rarement inscrits dans les actes ou les contrats. Mais on trouvera ici une exception:

Le 27 avril 1632 au tabellionage de Saint-Sever, André Lesoutivier, de la paroisse de Courson, rend et remet au nom et ligne de Pierre et Marguerin Huard, ce jourd'hui stipulés et représentés par Jean Huard leur père, certaine vente d'héritage à jour passé faite par le dit Huard au dit Lesoutivier, par contrat passé devant nous le 31 août dernier. Ce fait moyennant tous les prix contenus au dit contrat de vente. Témoins: Jacques Denis, Julien Bigot³.

Rien ne nous indique que Marguerin ait été présent à la rédaction de ce contrat, d'autant qu'on le dit représenté par son père, mais rappelons qu'en 1632, il n'a que 15 ans et vivait donc encore probablement chez ses parents. Par ailleurs, l'acte ne mentionne que deux fils, Pierre et Marguerin, ce qui correspond à ce jour aux données tirées des registres paroissiaux.

Malheureusement, Pierre mourra très tôt, apparemment sans postérité, et sera inhumé le 22 mai 1634, à l'âge de 25 ans, de sorte que Marguerin, le petit dernier alors âgé de 17 ans, accompagnera dorénavant son père à la signature des contrats.

Courson ou Courson?

On me permettra ici d'interrompre le fil de ce récit pour revenir au fameux lieu d'origine de la famille Huard.

2. HUARD, Gabriel. « Louise Cruet ou Jeanne Aumont? », *L'Écrit du Huard*, vol. 28, n° 1, 2019.

3. Archives départementales du Calvados (AdC), 8E 15444, folio 51.

Étant donné que Jean, notre ancêtre canadien, a déclaré que ses parents étaient de Courson, évêché de Chartres, il demeure possible que Marguerin et Julienne se soient déplacés et se soient mariés ailleurs que dans leur paroisse d'origine. Leur fils Jean n'a-t-il pas déclaré sous serment être né à Authueil, au Perche⁴? Mais on ne trouve aucune trace de la famille Huard à Tourouvre ni ailleurs au Perche, à cette époque; ni non plus, puisqu'on y est, à Courson, évêché de Chartres.

Pour le moment, donc, on ne peut faire que des hypothèses quant au mariage de Marguerin et Julienne (et aux lieux de naissance de leurs fils Jean et Richard), mais si le couple s'est absenté de Courson, cette absence a dû être d'assez courte durée.

Or, l'hypothèse même d'un déplacement de courte durée dans une autre paroisse, voire dans une autre province, semble aujourd'hui contrée par la découverte de plusieurs contrats auxquels Marguerin a été partie, entre 1638 et 1647. L'existence de ces contrats tendrait en fait à démontrer que Marguerin n'a jamais quitté Courson, en Normandie. En outre, et même si ce n'est pas une preuve, on peut ajouter que malgré les énormes avancées des dépouillements généalogiques actuels, on ne trouve le couple Huard–Bouillet dans aucune autre paroisse. En revanche, bien sûr, il existe des lacunes irréparables dans certains registres, comme ceux de Courson et de Saint-Sever, une paroisse voisine. Il nous faudra donc vivre avec ce doute. Néanmoins, à défaut d'être mentionné dans les registres paroissiaux, Marguerin était présent à Courson, en Normandie, à la signature des contrats qui suivent, car on y trouve sa marque.

Marguerin, jeune adulte

Ainsi donc, le décès de son frère Pierre entraînera pour Marguerin la signature d'une série d'actes qui nous permettront d'en savoir plus sur lui et qui confirmeront sa présence en Normandie. Mais retournons un peu en arrière.

Nous n'avons pas le contrat de mariage de Pierre Huard avec Martine Deschamps; mais un acte du 20 janvier 1638, auquel Marguerin agit comme témoin, nous apprend que Martine Deschamps, devenue veuve, avait droit à certaines sommes, et notamment à une rente, mais que par suite de discussions avec son beau-père, Jean Huard, elle y avait renoncé. Par contre, son second mari, Jean Morel, avait intenté dès 1635 contre Jean Huard une poursuite qui avait abouti au compromis suivant:

*Le 20 janvier 1638, comme ainsi soit que procès eut été par ci devant pendant en juridiction de bailliage à Vire entre Jean Morel Morlière, pour lui et Martine Deschamps sa femme, d'une part, et Jean Huard, d'autre, résultant en premier lieu de l'action intentée par le dit Morel au dit nom à l'encontre du dit Huard pour vouloir avoir **restitution du dot de la dite***

*femme comme ayant en premières noces épousé le fils du dit Huard en précédent, sur quoi le dit Morel au dit nom se serait pourvu de lettres de relief à la chancellerie du roi notre sire le 12 janvier 1636, tendant par icelles être relevé de certain accord fait par la dite Deschamps pendant sa viduité avec le dit Huard, et sur icelles précédent? jusque à sentence définitive du 6 mai dernier, par laquelle le dit Morel au dit nom aurait été débouté des fins de son dit relief, et de laquelle il aurait relevé appel à la cour de parlement à Rouen, auquel lieu les parties seraient à présent en danger d'en courir long et somptueux procès, à grands frais et coûtages. Pour éviter auquel les parties sont venues à l'accord et transaction finale ainsi qu'il ensuit, et le tout sous le bon plaisir de la cour. C'est à savoir que sans avoir égard à toutes les sentences portées par le dit Huard pour demeurer quitte envers le dit Morel et sa dite femme de toute et telle récompense qui lui aurait pu demander du mariage des dits et du dit fils du dit Huard, se disant le dit Huard soumis et obligé payer au dit Morel au dit nom la somme de 105 livres, à payer la dite somme la moitié au jour de Pâques prochain, et l'autre moitié du jour du carême prochain [...] sans préjudice de la rente de la dite femme, laquelle aurait été vendue par son défunt mari et remplacée sur une pièce de terre nommée les Courts champs, acquise par son dit défunt mari, de laquelle pièce le dit Morel pour lui et au dit nom se disait content et [...] pour et [...] de sa dite rente et le dit Morel au dit nom permis recueillir son coffre et son lit comme il est spécifié par l'accord fait avec la dite femme par le dit Huard, et un pot d'étain, **et sauf et sans préjudice du droit de douaire que la dite femme pourrait prétendre sur les biens de son défunt mari après la mort du dit Huard**, à quoi elle demeure réservée. Et le tout en la présence de la dite femme, laquelle a eu tout ce que dessus agréable. Les dites parties à ce moyen hors de cour et de procès sans autre jugement de dépens de part ni d'autre, dont contents. **Présents: Gilles Guezet, sieur du Mesnaige, Richard Guezet Péraudière, et Marguerin Huard, fils du dit Jean, lequel a eu le présent agréable et s'en est obligé avec son dit père et par insolidité.** Se sont présentés le dit Morel et sa dite femme, lesquels ont consenti et accordé le présent demeurer quitte et vide d'effet en tout ce qui porte des obligations sur le dit Huard, ce 7 mars 1639. Présents: Pierre Durpy et René Lesoudier, témoins⁵.*

Ainsi, Marguerin était présent à Courson le 20 janvier 1638. D'ailleurs, il avait déjà signé deux autres contrats, plus tôt dans le même mois:

4. Archives nationales du Québec. Rapport d'enquête du 26 nove bre 1665 inclus dans un acte intitulé *Accusation contre Jacques Bijon et jugement en conséquence*, daté du 16 décembre 1665.

5. AdC, 8E 15457, folio 284.

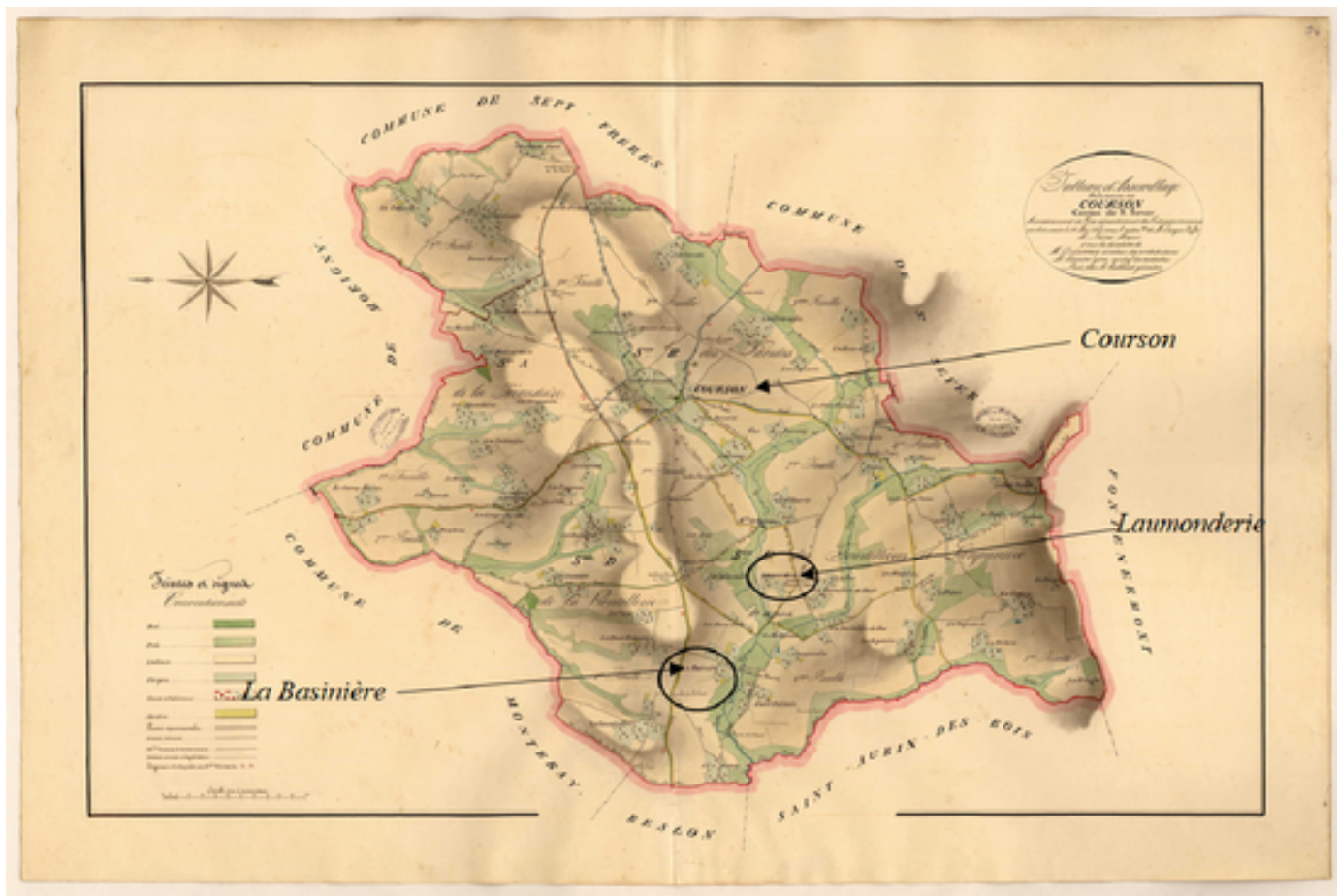


Figure 6. Le Village de la Basinière, ou Bazinière, figurait encore sur le plan cadastral de 1832 de Courson près d'un endroit nommé le Carrefour du Pré Huard (à noter que le nord est orienté vers la gauche).

Le 5 janvier 1638, Guillaume Laisney Pillardière, de la paroisse de Courson, de sa bonne volonté et sans aucune contrainte, reconnaît avoir vendu, quitté, cédé et délaissé à **Jean et Marguerin Huard, père et fils, du dit lieu, une portion de terre tant en jardin que terre labourable**, à prendre dans le jardin des dits Huard comme il en appartient au dit vendeur à cause et vertu du contrat de fief à lui fait par Sanson Regnard et Marie Huard sa femme [sœur de Marguerin], qui joint la dite vente d'un côté et butte d'un bout aux dits acquéreurs, d'autre côté au chemin servant au dit vendeur, et d'autre bout aux héritiers de défunt Pierre Huard Bigotière, **sise et située en la paroisse de Courson, au village, terroir et mesure de la Basinière** (Figure 6), tenue du roi notre sire. Et fut ce fait par le prix et somme de 80 livres tournois pour prix principal, avec 40 sols tournois de vin. Présents: Pierre et Martin Durpy, témoins⁶.

Le 5 janvier 1638, Jean et Marguerin Huard, père et fils, reconnaissent payer et s'obliger payer un et chacun pour le tout sans division ni ordre

de discussion [...] du jour saint Michel prochain à Guillaume Laisney Pillardière la somme de 65 livres tournois à cause de reste à payer de vente d'héritage ce jourd'hui faite par le dit Laisney aux dits Huard. Présents: Pierre et Martin Durpy, témoins⁷.

Ces trois contrats de 1638 sont donc importants pour situer le parcours de Marguerin dans le temps, car ils viennent combler un vide dans les registres paroissiaux de Courson. Ceux-ci sont en effet très complets, de leurs débuts en 1601 jusque vers 1660, ce qui devrait nous aider, mais malheureusement, ils sont incomplets justement de mai 1637 à avril 1638 et de mai 1640 à avril 1643. Or, les années 1637 à 1643 couvrent précisément la période où Marguerin et Julienne se seraient mariés et où leurs fils Jean et Richard seraient nés. À l'été 1639, par exemple, Marguerin et Julienne auraient eu 22 ans, et leurs fils auraient pu naître en 1641 et 1642, toujours à Courson, en Normandie.

Sur un tout autre plan, qui n'a rien à voir avec le lieu de résidence de Marguerin, on peut voir que notre aïeul ne savait pas écrire. Dans le premier document, il signe d'une marque plutôt informe (Figure 7). Peut-être n'avait-il jamais prévu,

6. AdC, 8E 15457.

7. Ibid.

avant le décès de Pierre, de devoir un jour signer quoi que ce soit.

Même chose pour le contrat du 20 janvier (Figure 8), où il fait sa marque, à droite de la signature de son père.

Très vite, cependant, il affirme sa marque, soit un **M** majuscule sur lequel est repassé un autre **M** renversé à 90°, qui donne l'impression d'un **M** raturé. Son **M** zébré lui aura peut-être été inspiré du paraphe utilisé par son père (voir du côté gauche). Et Marguerin conservera cette marque jusqu'à la fin de ses jours.

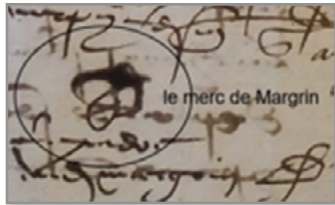


Figure 7. Le 5 janvier 1638.
« Le merc de Margrin ».

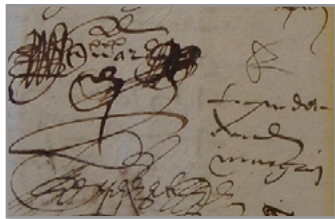


Figure 8. Le 20 janvier 1638. On peut lire, à droite: « Le merc du dict Margrin ».

Marques de Marguerin

(Voir les différentes signatures dans les actes, à la fin des mentions des actes)

En fait, Marguerin n'aura pas le choix d'adopter une marque plus solennelle – on dirait aujourd'hui plus *officielle* –, car on apprendra bientôt dans un autre contrat que Jean, son père, est décédé. L'acte d'inhumation de son père n'a pas été retrouvé, mais Jean est mort entre le 6 décembre 1638, date à laquelle il a signé une reconnaissance de dette auprès de Guillaume Laisney, et le 17 juin 1640.

Le 17 juin 1640 au tabellionage de Saint-Sever, à Courson, comme ainsi soit que procès fut pendant en vicomté à Vire par entre Jean Morel, pour lui et sa femme, et Marguerin Huard fils de feu Jean Huard, résultant des lots intentés par le dit Morel au dit nom à l'encontre du dit Huard pour être autorisé à faire lots en douaire suivant l'accord dem..., à cause de quoi les dites parties seraient à présent en danger d'avoir somptueux procès à grands frais et coûts, pour ainsi fuir les dites parties ont du dit cas transigé et apointé comme il ensuit. C'est à savoir que pour demeurer le dit Huard quitte envers le dit Morel au dit nom de tout et tel droit de douaire qu'il pourrait prétendre sur les héritages du dit défunt Jean Huard père du dit Huard et de sa femme, s'est le dit Huard soumis et obligé payer par chacun an au dit Morel au dit nom la somme de 6 livres 15 sols, dont le premier terme sera au jour de la Marcesche prochain venant, et ainsi d'an en an durant la vie de la femme du dit Morel, sauf et sans préjudice de la rente

*de mariage de la dite femme, suivant l'accord d'entre eux passé devant nous le 20 janvier 1638, y recours, les parties hors de court et de procès, sans autre [...] des dépens de part ni d'autre, dont contents présents et obligeants. Présents: Gilles Guezet, sieur du Mesnage, et Pierre Huard, témoins*⁸.

Ce nouveau contrat démontre bien que Marguerin vient d'hériter de son père Jean et qu'il se doit, du moins de l'avis de Jean Morel, de respecter les engagements pris précédemment par le défunt. Puis, vont suivre d'autres contrats qui ne concernent pas Martine Deschamps:

Le 22 janvier 1643 au tabellionage de Saint-Sever, à Courson, Marguerin Huard, du dit lieu, reconnaît avoir et louer en sa garde à louage de Pierre Bouillet fils Thomas une vache à poil rouge, âgée de 3 à 4 ans, laquelle il promet garder et entretenir bien et dûment jusqu'au jour saint Martin [...] prochain, et rendre icelle au dit jour [...] 35 sols. Présents: Pierre Durpy et Sanson Lesoudier, témoins⁹.

Le 20 mai 1647, contrat de mariage entre Guillaume Bouillet, fils de Jean Bouillet Haute Hullinière et Françoise Daniel, et Marie Bouillet, fille de Thomas Bouillet et Guillemine Guezet, en présence de M^{re} François Bouillet, prêtre, frère de la dite fille, M^{re} [...] Le Heron, prêtre, curé, Julien Leduc, écuyer, sieur de Langevinnière, François Leduc, Jacques Guezet, sieur de la Villorie, Jean Deschamps Gancellière, Gilles Huard, François Salle, Marguerin Huard, Pierre Bouillet, frère de la dite fille, Guillaume Pichard, François Perdriel. Reconnaissance du dit contrat de mariage le 24 février 1652 au tabellionage de Saint-Sever, par les dits Thomas Bouillet fils Jacques et son gendre Guillaume Bouillet fils Jean, de Courson¹⁰.

On peut donc constater que Marguerin se trouvait à Courson, en Normandie, en 1632, 1638, 1640, 1643 et 1647, et vraisemblablement entre ces dates, et non à Courson, près de Chartres, comme on avait cru le comprendre à partir de l'acte de mariage de son fils Jean, rédigé le 30 avril 1670 sur un autre continent. Les actes du greffe de Saint-Sever, qui couvre le village de Courson, sont donc ici venus combler en partie les lacunes des registres paroissiaux de Courson.

À partir de 1647, il n'y a plus de doute quant au lieu de résidence de Marguerin et de Julienne, car les registres paroissiaux s'ajoutent aux contrats notariaux. Commençons par les registres paroissiaux. Voici des actes qui en disent long sur la présence de Marguerin à Courson et sur ses liens de parenté avec la famille de Thomas Bouillet:

– Le 14 janvier 1647, baptême de sa fille Marie, dont la marraine est Marie Bouillet, sœur de son épouse;

8. AdC, 8E 15466, folio 44.

9. AdC, 8E 15470.

10. AdC, 8E 15493.

- Le 8 décembre 1649, baptême de son fils Thomas, dont le parrain est Thomas Bouillet, son beau-père ;
- Le 8 mai 1655, baptême de son fils André ;
- Le 20 février 1657, baptême de sa fille Françoise, dont la marraine est la femme de Pierre Bouillet, frère de son épouse.

On notera en passant le 17 février 1651, date de l'inhumation de sa mère, Jeanne Aumont, *la veuve de Jean Huard, tabellion*. Pour la suite, d'autres contrats viennent nous renseigner sur la présence et l'activité de Marguerin à Courson.

En août 1648, Richard Belin, de Courson, reconnaît avoir baillé à ferme pour 7 ans à Julien Bouillet fils Thomas, dudit lieu de Courson, tous et tels héritages et ménages qui peuvent compléter et appartenir au dit Belin au village et terroir de la Tourtelière. Prix : 60 sols par vergée, avec divers biens en nature. Présents : Marguerin Huard, Jean Langevin, Mathieu Mauduit, Richard Castel.

Le 22 avril 1649 au tabellionage de Saint-Sever, Catherine Cruet, fille et héritière en sa partie de défunt Jean Cruet et Gillette Lesoutivier, vend à **Marguerin Huard fils Jean, du dit lieu de Courson**, tous et tels héritages et portion de maison comme à la dite fille peut de présent compéter et appartenir à cause de la succession de ses dits père et mère, pour par le dit Huard en faire ou faire faire lots et partages avec les cohéritiers de la dite venderesse, tout et ainsi qu'aurait fait ou pu faire icelle, vend à ses noms, raisons et actions auxquels elle subroge par ce présent le dit Huard pour en jouir avec tous droits à ce appartenant. **Iceux héritages en leur intégrité situés en la dite paroisse de Courson, au terroir de la Basinière et les Vaux, et tenue du roi notre sire en tant que celle de la Basinière, et celle des Vaux de la baronnie de Saint-Sever.** Prix : ce qui dépend du roi 20 livres, et ce qui dépend de la dite baronnie de Saint-Sever 15 livres pour principal, et 30 sols pour vin. A retenu la dite venderesse la jouissance du tout jusqu'au jour saint Michel en septembre prochain. Témoins : François Lehideux, Jean Aumont, François Damemme¹¹.

Le 15 janvier 1650 au tabellionage de Saint-Sever, **Marguerin Huard, de Courson**, remet au nom et ligne de Jean Cruet fils Collas, du dit lieu, tout et tel acquêt et marché fait au nom du dit Huard de Catherine Cruet, fille et héritière en sa partie de défunt Jean Cruet et Gillette Lesoutivier devant les tabellions à Saint-Sever le 22 avril 1649, au moyen que le dit Cruet a précédé ce jour rendu au dit Huard tous et tels deniers qui ont été frayés et déboursés tant en principal, vin, façon de lettre, treizième que autres frais, connaissant et **confessant le dit Huard**

que ce qu'il en avait fait avait été comme de nom emprunté, et pour tourner au nom et ligné et profit du dit Cruet. Et pour une clameur prétendue être faite par Michel Gatebled et sa femme, le dit Cruet l'acceptera ou disputera comme il verra bon, sans que le dit Huard y soit intéressé, et en cas que le dit Huard y soit appelé par le dit Gatebled ou autre, le dit Cruet s'est obligé l'en acquitter si bien et à temps qu'il ne lui en arrivera perte ni dommage. Témoins : Jacques Guezet, sieur de la Villorie, Richard Deschamps Gancellière¹².

Le 3 octobre 1660 au tabellionage de Saint-Sever, honnête homme Barnabé Guezet Basinière reconnaît avoir eu et reçu de Nicolas Deschamps, **Marguerin Huard**, discrète personne M^{re} Guillaume Gatebled, prêtre, stipulant et faisant fort pour les héritiers de feu Jean Huard Laumondrie, tous de la paroisse de Courson¹³.

Le 4 novembre 1663 au tabellionage de Montbray, Jean Morel Morelière, de la paroisse de Courson, ayant épousé Martine Deschamps, reconnaît avoir transporté et baillé à recueillir à Sanson Morel fils Thomas, du même lieu de Courson, la somme et nombre de 13 livres 10 sols pour 2 années prochaines à échoir du douaire de la femme du dit Jean Morel, à **avoir et prendre sur Marguerin Huard**, vertu d'accord passé devant les tabellions à Saint-Sever le 17 juin 1640. Ce fait moyennant pareille somme de 13 livres 10 sols, de laquelle somme le dit Jean Morel demeure quitte envers le dit Sanson, en déduction sur le prix dont le dit Jean Morel se serait rendu adjudicataire aux inventaires des meubles des sous de Noël Morel. Témoins : Nicolas et Gilles Thomas, de Montbray.

Dans le contrat suivant, Marguerin et Julienne donnent leur fille aînée en mariage. Savent-ils même que leur premier fils s'est marié l'année précédente à Québec ?

Le 31 mai 1671 au tabellionage de Saint-Sever, contrat de mariage entre Barnabé Regnard, fils de François Regnard et Perrette Debon, et **Marie Huard, fille de Marguerin Huard et Julienne Bouillet.** **Le dit Marguerin Huard promet et accorde** aux dits futurs mariés la somme de 250 livres, un habit de noces, un lit, un coffre, les habits et linges que la dite fille peut avoir à son usage. Fait en la présence et du consentement du dit François Regnard, père. Présents : discrète personne M^{re} Richard Collace, prêtre, Barnabé Guezet, sieur de la Basinière, François Tostain les Landes, Pierre Bouillet, Marguerin Aumont, Julien Durand, André Huard, Thomas Cruet, Noël

11. AdC, 8E 15486, folio 396.

12. AdC, 8E 15487, folio 205.

13. AdC, 8E 15510, folio 317.

Regnard, frère du dit Barnabé, Nicolas Hervieu, Pierre Raquidel et autres¹⁴.

Le 1^{er} février 1672, Marguerin est présent lors de la signature du contrat de mariage de son fils Richard :

*Le tout fait es présence des Partyes et parans et tesmoins qui [...] Ensuivent Jean debon pierre bouillet **marguerin Huard qui a eu les présentes agreables thomas Gadebled pierre Raquidel francois...** Noel Regnard Barnabé Regnard...*

Le 23 août 1672 au tabellionage de Montbray, Marguerin Huard loue à son fils Richard ses biens au village de la Bazinière et aux environs, pour le prix de 70 sous par an. Le bail est conclu pour 7 ans. Fait en présence de François Regnard, père en loi dudit Richard. Témoins: André Huard et autres¹⁵.

Le 27 avril 1673 au tabellionage de Montbray, Marguerin Huard Basinière, marchand, de Courson, reconnaît devoir et s'oblige payer à maître Jacques Trouverie, prêtre, la somme de 18 ivres à cause de co... et demeurance faite. Témoins: Pierre Durand, André Trouverie et autres.

Dans le contrat qui précède, Marguerin est nommé à la fois *Basinière* et *marchand*. Le premier nom, dont il a hérité de son père, lui vient simplement de son lieu de résidence, La Basinière. Quant au titre de marchand, il est un peu étonnant de le voir pour la première fois en 1673, car on a pu constater dans les contrats précédents que Marguerin faisait déjà des affaires depuis longtemps. Dans le document qui suit, son fils Richard remet à son père les propriétés que celui-ci lui avait louées le 23 août de l'année précédente.

Le 5 novembre 1673 au tabellionage de Montbray, comme il soit ainsi que par **bail à ferme fait par Marguerin Huard à Richard Huard son fils** à la caution de François Renard son père en loi, selon le bail fait entre eux et reconnu (?) par un [...] bail [...] quelques héritages au dit Richard son fils selon le dit bail, desquels héritages le dit Richard avait joui un an, et ne voyant le dit Richard faire grand profit sur les dits héritages, il a [...] rendu et par ce présent rend au dit Marguerin son père la jouissance à l'avenir des dits héritages mentionnés au dit bail d'entre eux. Le dit bail fait entre eux pour les dit héritages devient vide et de nul effet, à la réserve des prix mentionnés en icelui pour la dite année de jouissance, dont le dit Richard demeure obligé payer au dit Marguerin comme [...] sa caution et sans déroger au dit bail pour le prix d'icelle jouissance. Demeurant outre le dit Richard obligé rendre et restituer tous les meubles dont le dit son père l'avait saisi pour faire valoir la dite terre. Témoins: Noël Guezet, Jean Chardin, de Courson.

Puis vient un autre contrat relatif à la saga qui a débuté au décès de son frère Pierre. Le troisième mari de sa belle-sœur

Martine Deschamps, François Tostain, revient à la charge, et Marguerin devra se résoudre à continuer de payer :

Le 3 décembre 1673 au tabellionage de Montbray, comme il soit ainsi que par certain accord fait entre Jean Morel, pour lui et sa femme, **et Marguerin Huard fils Jean**, un accord résultant de douaire de la femme du dit Morel, par lequel accord le dit Huard avait promis pour demeurer quitte du douaire de la dite femme la somme de 6 livres 15 sols par an, selon la teneur d'un accord passé devant les tabellions au siège de Saint-Sever le 17 juin 1640. Et à présent, la dite femme du dit Jean Morel, remariée à François Tostain les Landes, de Courson, et étant le dit Tostain en la dite qualité prêt à **intenter action à l'encontre du dit Marguerin Huard** pour reconnaître le dit accord et pour en passer titre nouveau, pour à quoi satisfaire le dit Huard a promis au dit Tostain payer à l'avenir la dite somme de 6 livres 15 sols par an. Il consent que le présent vaille et serve de reconnaissance et titre nouveau de la dite somme durant la vie de la dite femme du dit Tostain. Témoins: Antoine et Charles Danjou, de Montbray.

Pour le moment, ce contrat entre Marguerin Huard et Martine Deschamps, la veuve de son frère Pierre, mariée en deuxième nocces à Jean Morel, puis en troisième à François Tostain, est le dernier document que nous avons retrouvé dans lequel Marguerin a apposé sa marque. Il était donc toujours vivant en 1673 et avait alors 56 ans.

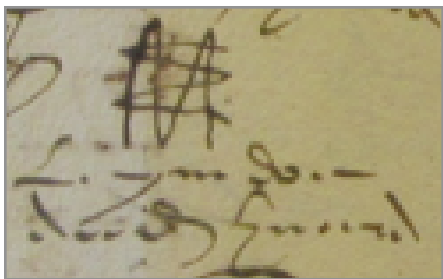
Dix ans plus tard, en 1683, Richard Huard, fils de Marguerin et Julienne Bouillet, est témoin au contrat de mariage de Pierre Mette et d'Anne Bouillet, fille de Guillaume et Marie Bouillet, elle-même fille de Thomas et sœur de Julienne. Autrement dit, Richard est témoin au mariage de sa cousine Anne, mais il n'est pas fait mention de son père, Marguerin. Ce dernier vit-il toujours ?

Enfin, dans le rôle de 1689 pour Courson, on trouve une nouvelle mention de Marguerin, cette fois à titre posthume : *La veufve Marguerin Huard et Guillaume Tostain Son filz quinze livres trois Sols*.

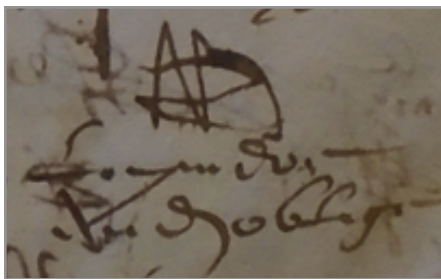
On peut donc affirmer avec certitude que Marguerin est décédé entre 1673 et 1689, et même probablement entre 1673 et 1683. Quant à sa veuve, on la retrouve encore dans les rôles de 1693 et de 1705, ce qui étonne un peu. S'il s'agit de Julienne Bouillet, elle aurait eu 89 ans en 1705, ce qui paraît exceptionnel. De plus, même en admettant que Marguerin soit décédé dès 1673, elle aurait alors été âgée de 56 ans et aurait pu se remarier, mais sans avoir d'enfant. On peut donc imaginer que Julienne Bouillet est morte avant son mari et que c'est lui qui s'est remarié, à une veuve Tostain, déjà mère d'un certain Guillaume. C'est ce qui expliquerait qu'on la nomme encore, en 1705, *la veuve Marguerin Huard*.

14. AdC, 8E 15526, folio 60.

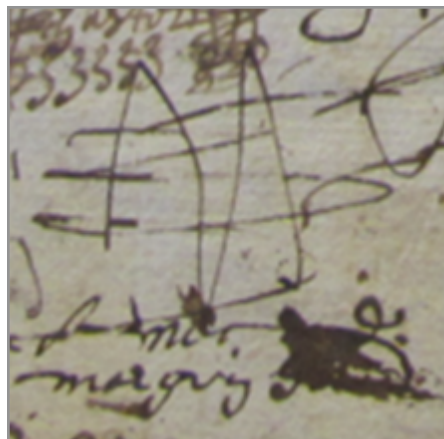
15. Archives départementales de la Manche, 5E 7395.



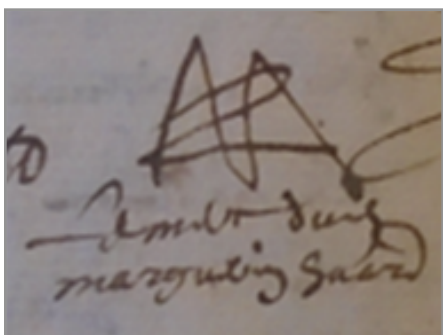
Le 17 juin 1640. « Le merc du dict Huard ».



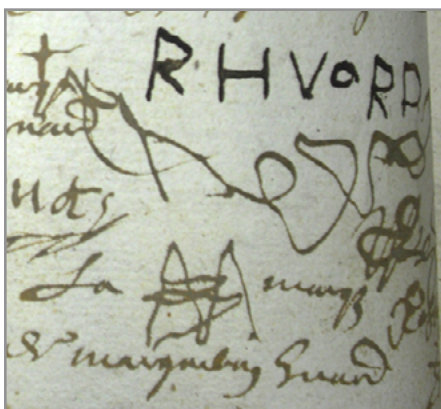
Le 22 janvier 1643. « Le merc du dict obligé ».



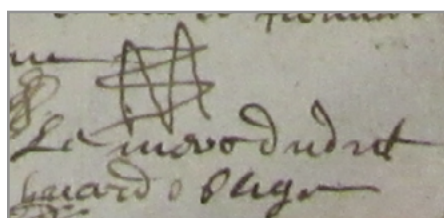
Août 1648. « Le merc dud Margrin Huard ».



Le 3 octobre 1660. « Le merc dud Marguerin Huard ».



Le 1^{er} février 1672. Contrat de mariage de Richard Huard (qui signe en lettres carrées), avec, au-dessous, « La marq dud Marguerin Huard ».



Le 27 avril 1673. « Le merc dudict Huard obligé ».

Le parcours de Marguerin

Que nous faut-il penser du parcours de Marguerin? Outre les faits dévoilés par les contrats, on ne peut que spéculer, ce qui est toujours dangereux. Il est certain que son père, Jean, avait de l'éducation. Il savait lire et écrire: après tout, il était tabelion! Et de toute évidence, il avait fait éduquer son fils aîné, probablement pour en faire son successeur. Dans ce contexte, que s'est-il passé pour Marguerin? Son père l'aura-t-il négligé? L'enfant s'est-il montré rebelle? Chose certaine, Marguerin ne savait pas lire et pouvait à peine faire sa marque.

Lorsque son frère Pierre est décédé, en 1634 à l'âge de 25 ans, Marguerin est devenu le futur chef du clan, et la chose s'est concrétisée lorsque son père s'est éteint à son tour,

vers 1639, alors que Marguerin n'avait encore que 22 ans. Rapidement, il a donc dû apprendre à faire sa marque et il s'est sans doute retrouvé avec les responsabilités que son père lui avait laissées, notamment en lien avec son ancienne belle-sœur Martine.

On ne saura probablement jamais où et quand il a épousé Julienne, ni quand sont nés ses deux premiers fils, Jean et Richard; cependant, on peut maintenant croire que ces événements se sont passés dans sa paroisse natale, Courson, en Normandie, et que Marguerin, comme son fils Jean, n'a jamais vécu dans la paroisse de Courson, évêché de Chartres.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: gabriel.huard@videotron.ca

50^e volume L'Ancêtre

L'Ancêtre devient une revue

En 2001, à l'occasion du 40^e anniversaire de la SGQ, Hélène Bois (1882), directrice de **L'Ancêtre** annonce que le comité de **L'Ancêtre** a promu cette publication à l'appellation de « revue ». Elle justifie cette promotion en raison du « haut niveau du contenu » de ce « bulletin » publié depuis 28 ans. Cette appellation apparaîtra ainsi dorénavant sur la page couverture de la revue.

L'Ancêtre, vol. 28, n° 1, automne 2001, p. 3.



La renaissance de Jean McKay (Macaille)

Le jour où Jean François Simard est redevenu Jean McKay...

Donald Maltais (8907)

Diplômé de l'UQAC en sciences et en administration, l'auteur, après avoir participé en tant que chimiste au démarrage d'une entreprise de produits sanitaires, a travaillé en recherche pharmaceutique pour une multinationale, puis dans le domaine agroalimentaire pendant une dizaine d'années. De 1985 à 1992, il touche à la normalisation industrielle comme directeur de la certification au Bureau de normalisation du Québec (BNQ). À partir de 1992, il étudie les énergies renouvelables et, en particulier, les secteurs éoliens et solaires. À ce titre, il a été au cœur du programme éolien du Québec. Comme spécialiste, il rédige plusieurs dizaines de textes de vulgarisation, principalement sur l'énergie et son efficacité. Maintenant retraité, il se consacre à l'horticulture ainsi qu'à la recherche généalogique et historique en lien avec la technologie. Il a publié quelques articles dans *Saguenayensia* et sur le site de la revue *La maison du 21^e siècle*, en plus d'œuvrer à temps partiel comme consultant en énergies renouvelables.

Résumé

Le texte présente les conclusions d'une longue recherche pilotée par Réginald McCaie et Donald Maltais, qui a aidé à dénouer les circonstances de la naissance hors mariage de Jean François Simard McKay. Plusieurs preuves circonstancielles ont non seulement permis de démontrer la filiation biologique de François avec sa mère, Pélagie Simard, mais également avec son père présumé, Alexander McKay. Cette découverte a été reconnue et inscrite à la fiche individuelle de Jean McKay Simard au PRDH-IGD¹ :

Jean McKay est en réalité Jean (François) Simard un fils illégitime de Pélagie Simard, fille de Pierre Simard dit Lombrette et Ursule Duchesne dit Lapierre de Baie-St-Paul. Jean fut élevé par Pierre et Ursule comme un des leurs.

Quand on s'appelle McKay, il se peut que le curé de Baie-Saint-Paul, ayant une oreille peu portée sur le gaélique, vous rebaptise « Macaille » dans ses actes. C'est justement ce qui est arrivé à Jean McKay lors de son mariage catholique avec Archange Martel, le 22 avril 1806 à Baie-Saint-Paul².

L'existence de ce Jean McKay dit Macaille, qui prend épouse, muni seulement d'un certificat de bonne conduite en guise de baptistaire, probablement délivré moyennant redevance par le curé Marcheteau, demeurerait jusqu'à présent un mystère que les descendants, particulièrement les Moodys – Lapointe du Wisconsin, considéreraient dans leur généalogie, selon une expression presque intraduisible the Brick in the Wall, comme une brique manquante dans le mur!

Mots-clés: McKay; Macaille; Simard; illégitime; Anse aux Foins; Baie-Saint-Paul; Saint-Fulgence; Pointe aux Pins

Malgré le fait qu'aucun acte de baptême officiel n'a été retrouvé au nom de Jean McKay, ce qui n'est pas rare dans le cas d'immigrants non catholiques, on note toutefois une présence importante de la famille Simard de Baie-Saint-Paul à son mariage, cérémonie vers laquelle se sont portées nos recherches (après avoir exploré plusieurs autres

pistes, comme la possible présence d'autres parents McKay fort nombreux dans le régiment du *78^e Fraser Highlander*). Notons aussi à ce mariage la présence de Salomon Simard, qui sert de père au marié, et de Louis Roch Augustin Tremblay. Ce dernier, veuf d'Ursule Constance Simard, s'est remarié à Marie Anne Demolier (Biernais) de L'Isle-aux-Coudres, devenant ainsi

1. PRDH (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com. Consulté en 2022.

2. Registre du Fonds Drouin, Généalogie Québec: le site de généalogie de l'Amérique française, La Prairie, Institut généalogique Drouin, 2022, www.genealogiequebec.com/. Consulté le 10 juillet 2022.

le beau-frère d'Alexandre McKay. En effet, celui-ci a épousé à Québec³ la sœur de Marie Anne, Angélique Demoliers (Biernais). Cette proximité pouvait s'avérer un indice non négligeable!

La justesse d'une célèbre réplique d'un film du regretté Rock Demers *La guerre... la guerre... ce pas une raison pour se faire mal!* est confirmée par la correspondance entre généraux ennemis, Abercrombie et De Bougainville, en pleine occupation militaire de Québec, au moment même où la bataille fait rage. La correspondance, sur un ton au demeurant fort aimable, se termine par: *Il faut que vous m'introduisiez à quelques jolies Brunettes Canadiennes*. Cela nous permet de douter: ce ne sont peut-être pas seulement *quelques arpents de neige* qui intéressaient vraiment les Anglais⁴!

Marcel Trudel⁵ cite même que le roi d'Angleterre George III se serait félicité à M^{me} Chaussegros de Léry de sa conquête... à cause de la beauté des Canadiennes...

Quelques obstacles se dressent cependant sur la route:

- premièrement, l'église interdit formellement les mariages mixtes catholique-protestant;
- deuxièmement, les lois anglaises exigent la démission *immédiate sans compensation* de soldats prenant union avec des catholiques.

Les enfants issus de ces unions, religieusement et civilement tenues pour illégales, ne sont donc reconnus ni par l'une ni par l'autre des parties, religieuses et civiles. Il résulta bien de tout cela quelques naissances illégitimes; les hasards de la documentation nous en ont fait connaître ici et là.

Ces deux règles, absolues dans leur essence, subiront cependant une application à géométrie très variable et en dents de scie pendant plusieurs années, comme le précise Marcel Trudel. Le problème ne sera résolu qu'en avril 1763, lorsque les théologiens de la Sorbonne réunis à la demande du pape Benoît XIV valident unanimement les mariages mixtes, tout en les réprouvant, forçant le clergé canadien à les reconnaître.

Après quelques flottements et une application hésitante à partir de 1764, on finira par établir ces règles plus clairement par un écrit de M^{sr} Briand en 1770 seulement, soit à l'issue de près de dix ans de flou administratif de part et d'autre.

On conviendra qu'il demeure cependant difficile, malgré toutes ces interdictions, de faire respecter de manière absolue ces règles par de jeunes gens célibataires en santé dans la vingtaine. Malgré une très grande discrétion dans les écrits, il subsiste parfois quelques subtiles traces.

Dans le cadre d'une recherche sur les premières familles immigrantes sur la rive nord du Saguenay, nous devons mieux définir la présence et les origines de Louis McKay dont le père serait un certain Jean McKay (**Figure 1**).

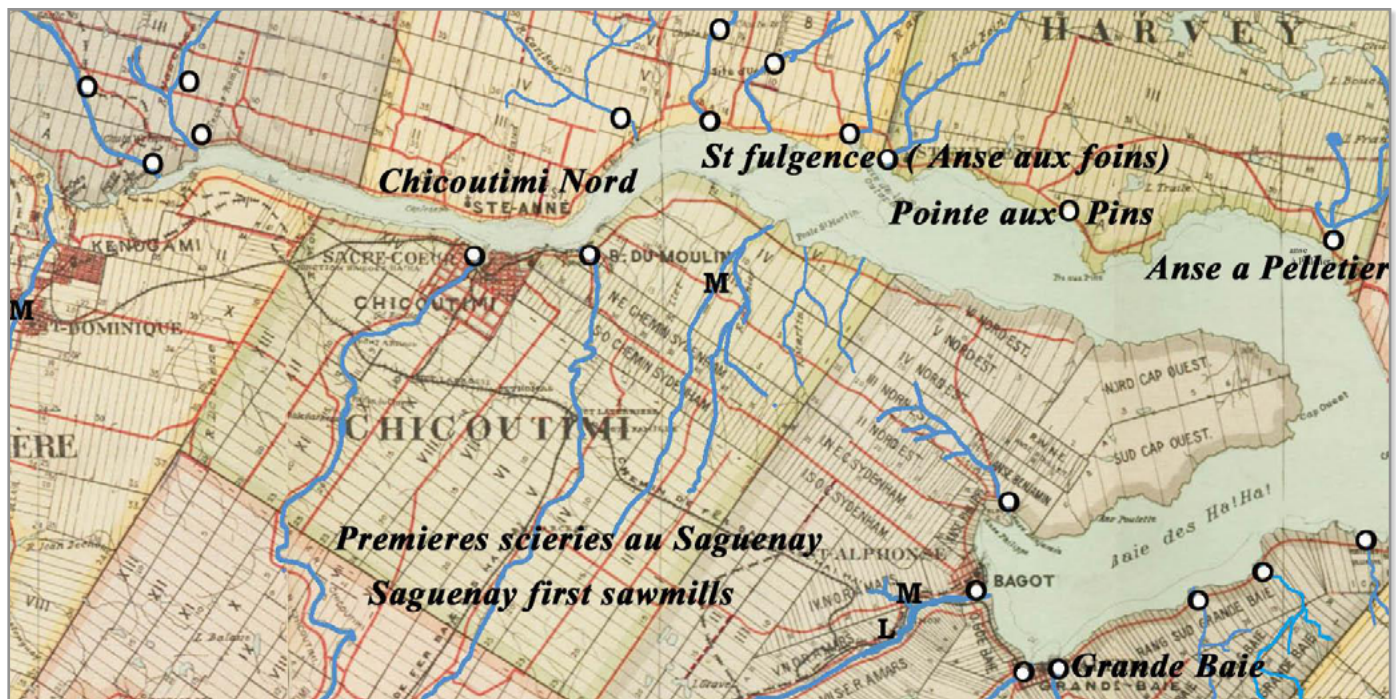


Figure 1. Premières scieries au Saguenay.

Source: Cadastre ancien BANQ.

3. Fonds Drouin. Paroisses, *Registres de la Quebec Metropolitan Church, Holy Trinity 30 avril 1772 mariage Angélique Desmouliers & Alexandre McKay*, d1p_1657b1903.

4. TRUDEL, Marcel. « L'Église canadienne sous le régime militaire 1759-1764 », Québec, *Les Études de l'Histoire de l'Amérique française*, 1956 p. 152.

5. Trudel, Marcel. « Les mariages mixtes sous le régime militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 7, n° 1, juin 1953, p. 7-31.



Figure 2.

Source: Cartes du cadastre ancien BANQ.

En poursuivant l'inventaire des premiers moulins du Saguenay, un contrat du notaire Bossé (n° 4206) entre Johnny Guay et Joseph Bolduc, dans lequel ce dernier donne en fiducie sa terre, soit les lots nos 14 et 15 du canton Harvey sur le chemin de la Pointe aux Pins comprenant la route du Moulin jusqu'au Saguenay, nous fait remonter à Angélique McNicoll, la tante du pionnier Léandre McNicoll, un de mes ancêtres maternels. Dans l'acte de mariage d'Ide Ashed et Joseph Bolduc, à Saint-Alexis en 1850, le nom de la mère de la mariée, *McNicoll*, et la signature de Joseph Maltais, son cousin, avaient alors attiré notre attention.

Le lieu est passablement isolé au Saguenay ; passé le village de l'Anse aux Foins, on trouve une petite baie et une pointe, la Pointe aux Pins, où, on n'aurait pas pu le deviner sans les actes notariés pertinents, se situaient deux moulins sur deux petits ruisseaux, presque inaccessibles, sauf par la rivière Saguenay. Les propriétaires des terres où ils se retrouvent sont Louis McKay, époux d'Adèle Bergeron, et les frères Bolduc : Joseph, époux d'Ide McNicoll, la demi-sœur de Madeleine, épouse de Georges Tremblay dit Moïse, et Jacques, veuf de Lucine McKay, le beau-frère de Louis (Figure 2). Ils figurent bien au recensement, mais sous la dénomination de l'Anse aux Foins, une partie de Saint-Fulgence qui n'existe pas encore. Leur présence en ces lieux s'explique par des liens de parenté entre les propriétaires et leur bailleur⁶ de fonds. Si le cas des Bolduc fut résolu de manière conventionnelle, celui des origines de Louis McKay présentait un autre niveau de difficulté (Tableau 1).

Pour la résoudre, nous avons dû communiquer avec un de ses descendants. Lors d'un premier contact avec les membres de la famille Moodys-Lapointe, de Bayfield au Wisconsin, nous avons tenté de comprendre la descendance de Louis McKay, un proche de la famille Maltais qui a déménagé de La Malbaie à la Pointe aux Pins peu de temps après l'ouverture du Saguenay, vers 1850. Les Moodys-Lapointe sont des descendants de la fille de Louis McKay dit *Macaille*, Louise Victoria McKay, mariée à Philippe Lapointe, tous deux nés à Pointe aux Pins, au nord de

6. Le bailleur de fonds est Johnny Guay, premier marchand à Chicoutimi et arrière-petit-fils de l'ancêtre Jean Baptiste Maltais.

7. BAC, *Recensement du bas Canada est de 1851, paroisse Saint-Fulgence Saguenay, township Harvey, district n° 27 sous district 368*, image e002315275, <https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1851&op=img&id=e002315275>.

8. BANQ, *Vente de terrain du moulin par sieur Louis McKay à John Guay*, minutier de Thomas-Zozyme Cloutier, acte n° 1376, le 21 juillet 1874.

9. BANQ, *Registre de l'état civil paroisse St Fulgence, le 15 juillet 1878 mariage Louise Victoria McKay & Auguste Philippe Lapointe*.

Chicoutimi, et émigrés aux États-Unis après leur mariage.

Plusieurs pièces s'ajouteront au dossier (recensements⁷, actes civils ou notariés, etc.), comme l'acte de vente d'un terrain⁸ par Louis McKay au marchand et partenaire Johnny Guay.

La découverte des antécédents de Louis McKay fut le fruit d'un long processus, une recherche de près de deux ans, étape par étape, avec l'aide de deux collaborateurs descendants des McKay : David

Moody, marié à Yvonne Lapointe, et son fils John, descendants d'une fille de Louis McKay, Louise Victoria, mariée à Auguste Philippe Lapointe⁹, et en lien avec les McKay du Wisconsin, Réginald McCaie, un historien de formation (Université du Nouveau-Brunswick et Louisiana State) descendant d'Alexander McKay et Alexander McKay jr. Les Moodys recherchaient depuis longtemps, conjointement avec Réginald McCaie, la piste de Jean McKay et les liens de ce dernier avec leurs familles respectives. Car le cas McKay n'est pas des plus simples...

Tableau 1: Recensement de 1851 – Saint-Fulgence (Anse aux Foins), Pointe aux Pins.

Nom	Âge	Note
Louis McKay	27 ans	
Jacques Bolduc	44 ans	Veuf de Lucine McKay
Adèle Bergeron	20 ans	Épouse de Louis (1850)
Clémentine McKay	1 an	
Joseph (Germain) Bolduc	26 ans	Associé à la scierie
Ide Sheehy (McNicoll)	20 ans	Fille d'Angélique McNicoll
Méranche Bolduc	2 ans	
Zozime Bolduc	1 an	
Angélique McNicoll	68 ans	Mère d'Ide, veuve, grand-mère des Bolduc
Félix Simard	36 ans	(Jacob), Petite-Rivière-Saint-François
Véronique Bolduc	33 ans	Sœur de Jacques et de Joseph

Louis « Louison » McKay (Macaille)

Orphelin de mère à 6 ans, Louis McKay a été élevé par son oncle et parrain François Martel, le frère de la mère de Louis, Archange Martel, et Alexandrine Dufour, la cousine de Johnny Guay, marchand à Chicoutimi, partenaire d'affaires et propriétaire de plusieurs moulins, donc doublement lié au clan Maltais.

Tableau 2. Famille de Louis McKay et Adèle Bergeron

Alexander McKay , sgt., Écosse	Ursule Pélagie Simard	Louis Martel	Marie Marguerite Nadeau Berthier	Jean Baptiste Bergeron	Marie Julienne Lajoie	Augustin Brassard	Marie Simard
Jean McKay N: 1761, Les Éboulements D: 1832, Baie St Paul		Archange Martel N: 1792, Les Éboulements D: 1830, Baie St Paul		Étienne Bergeron N: 1805, La Malbaie D: 1887, St Alexis, Grande Baie		Félicité Brassard N: 1806, La Malbaie D: 1886, St Alexis, Grande Baie	
Louis McKay N: 10 mars 1825, Baie St Paul D: 3 avril 1913, Saint-Fulgence				Adèle Bergeron N: 10 aout 1831, La Malbaie D: 29 avril 1896, Saint-Fulgence			
M: 21 janvier 1850, St Alexis, Grande Baie, Saguenay							

Tableau 3: Enfants de Louis McKay et Adèle Bergeron

Nom	Mariage	Nom
Clémentine N: 17 février 1851, Pointe aux Pins D: 7 mars 1930, Chicago	16 février 1874, Saint-Fulgence	William Tremblay N: 1853, Saint-Irénée D: 25 décembre 1924, Chicago)
Marie Dina N: 13 février 1853, Pointe aux Pins D: Après 1911, Québec		
Céline N: 15 avril 1855, Pointe aux Pins [Chicoutimi D: 9 mai 1931, Saint- Fulgence [Anse aux Foins]	12 février 1872, Saint-Fulgence	Éliphe Bolduc N: 11 février 1846, Petite-Rivière-Saint-François D: 18 juillet 1940, Saint-Fulgence
Johnny N: 16 mai 1857, Pointe aux Pins [Chicoutimi] D: 3 octobre 1918, Laprairie	13 février 1889, Laprairie	Rose Anna Payant N: 8 avril 1860, Québec D: 1 ^{er} juin 1902, Laprairie
Louise Victoria N: 5 novembre 1859, Pointe aux Pins [Chicoutimi] D: 4 février 1959, Bayfield, Wisconsin	15 juillet 1878, Saint-Fulgence	Auguste Philippe Lapointe (Audet) N: 8 février 1855, La Malbaie D: 11 juin 1908, Bayfield, Wisconsin
Amélia Lucie N: 17 mars 1862, Chicoutimi Nord D: 1 ^{er} septembre 1933, Saint-Fulgence	8 janvier 1894, Saint-Fulgence	François Simard N: 3 juin 1867 D: 1933

Deux des filles de Louis McKay épouseront des voisins proches: Louise Victoria épouse Philippe Lapointe à Saint-Fulgence, et Clémentine épouse William Tremblay, le neveu de Georges Tremblay dit Moïse et Madeleine McNicoll, de parent[s] inconnu[s] (Tableau 3).

Pour fuir le dur labeur des scieries et cherchant un avenir meilleur, William Tremblay et Philippe Lapointe émigreront aux États-Unis. Triste retour du sort, William finira écrasé

par un camion à Chicago. Philippe Lapointe n'aura guère un meilleur destin: lui qui fuyait les scieries du Saguenay mourra à 56 ans broyé dans une scierie de Roy's Point, près de Bayview dans le Wisconsin, où il s'était installé. Selon des informations contenues dans la généalogie de la famille Moody-Lapointe et dont John Moody nous a confirmé l'exactitude, il laissait dans le deuil sa femme, Louise Victoria, et douze orphelins qu'elle élèvera seule.



Louis «Louison» McKay.
Source: MALTAIS, Donald. *De Chardons en Bleuets*.

Un autre élément apparaît important: le fait que le grand-père de Réginald McCaie (McKay), résident du Nouveau-Brunswick, se souvenait, sans qu'on puisse trouver un lien clair, du nom de tous les enfants de Jean McKay de Baie-Saint-Paul. De plus, il croyait qu'Alexander McKay, de La Malbaie, avait probablement eu, dans le temps, un fils illégitime abandonné d'une Simard Lombrette, mais sans plus de preuves... C'est ce que confirme clairement un courriel de Réginald McCaie:

Mon grand-père Henri McCaie avait une très bonne mémoire et toutes les informations qu'il m'a racontées ont été validées éventuellement par des documents. Évidemment, plusieurs/la majorité des infos ont été transmises à Henri par son père François-Xavier McKay qui était au courant d'une deuxième demie-cousine, Louise McKay qui habitait à Bayfield, Wisconsin. Louise et François-Xavier étaient à peu près du même âge.

Cependant, il demeure difficile de tenir pour preuve solide les seuls souvenirs d'une personne d'un grand âge, sans autres pièces à l'appui.

Précisons que le couple Alexander McKay¹⁰ et Angélique Demolier (Biarnais) a bien eu un fils prénommé Jean, mais ce dernier est décédé à Québec quelques mois après sa naissance¹¹, le tout étant clairement confirmé dans les registres de la paroisse Notre-Dame-de-Québec. Les McKay du Nouveau-Brunswick sont descendants du second fils du couple, Alexander McKay jr¹² qui a épousé Marie Rose Lepage le 30 avril 1810 à Bonaventure, Québec (**Tableau 5**).

Une mise en commun de l'information et une vérification remontant aux actes s'imposaient, ce qui fut fait. Même s'il faut investir du temps et de l'énergie dans de multiples échanges, incluant les pistes peu productives donnant l'impression de nous ralentir momentanément, le processus d'échange et la synergie qui en résultent par le partage d'expertises diverses se révèlent parfois bénéfique.

Tableau 4. Famille d'Alexander McKay

William McKay, Inverness	Margaret Fraser	Pierre Simard	Ursule Duchesne
Alexander McKay N: 8 septembre 1724, Inverness D: vers 1778, St. Matthew, Québec		Marie Ursule Pélagie Simard , Union vers 1761 N: 14 décembre 1746, Baie-Saint-Paul D: 28 octobre 1810, Baie-Saint-Paul	
		Joachim Demolier	Marie Joseph Auger
		M: Angélique Demolier , 30 avril 1772, Québec N: 31 juillet 1750, Îsle-aux-Coudres D: 29 septembre 1815, Bonaventure)	

Or, après plusieurs mois de recherches, Réginald McCaie trouva deux actes de vente du notaire Sasseville¹³ (n^{os} 615 et 614) passés en 1801, dans lesquels, pour la vente d'un terrain, on demande aux héritiers du couple formé par Pierre Simard et Ursule Duchesne de renoncer au terrain. Ces documents portent la signature de Jean McKay (et non plus de Jean François Simard) comme étant un des héritiers. Bon! Cette référence semble établir que McKay serait une des parties à la succession. Le tout correspond bien à une des hypothèses envisagées par l'équipe, soit celle d'un enfant conçu par Alexander McKay (ou un autre McKay) et une prise en charge discrète par la famille Simard de l'enfant « illégitime », une pratique alors courante, car un soldat de Sa Majesté ne pouvait épouser une catholique, du moins pas avant de démissionner et de

Tableau 5. Enfants d'Alexander McKay et Angélique Demolier

Nom	Mariage	Conjoint
Jean François N: 1761, Baie-Saint-Paul, illégitime D: 12 janvier 1832, Baie-Saint-Paul	22 avril 1806, Baie-Saint-Paul	Marie Archange Martel N: 28 mai 1792, Les Éboulements D: 11 mars 1830, Baie-Saint-Paul
Jean N: 25 décembre 1772, Québec D: 6 août 1773, Québec		
Alexandre N: 28 mai 1775, Québec D: 14 mars 1857, Bonaventure	30 avril 1810, Bonaventure	Marie Rose Lepage N: 1789, New Carlisle D: 1826, New Carlisle
Marie Angélique N: 8 février 1777, Québec		

se retrouver ainsi sans revenus et sans travail, perspective difficilement envisageable. En outre, il n'y avait pas de procédure d'adoption formelle à cette époque.

Ces deux actes de vente référaient à une ancienne donation de 1776 par Pierre Simard à un de ses fils. Comme il n'y avait ni testament ni inventaire après décès, le notaire voulait simplement éviter tout malentendu. De plus, le document insiste sur la disparition de l'aîné, introuvable, et de Jean François Simard qu'on ne peut *officiellement* retrouver.

Puisque mes deux partenaires de recherche n'avaient pas accès aux archives microfilmées, j'entrepris de vérifier systématiquement les minutiers de tous les notaires dans un rayon de proximité concernant les Simard, soit ceux des notaires Michel Lavoie, de 1737 à 1770¹⁴, et d'Antoine Crespin père, de 1748 à 1780¹⁵. En l'absence d'index, les minutiers de Jean Antoine Panet, de 1772 à 1786, et de Nicola Huot, de 1749 à 1771¹⁶, ont dû être vérifiés au complet, ce qui représente plus de 1200 actes!

C'est finalement un acte du notaire Néron¹⁷ (acte n^o 1931), rédigé en 1797, qui s'avéra la clef de voûte pour résoudre notre énigme, soit le testament d'Ursule Pélagie Simard, fille de Pierre et Ursule Duchesne, dans lequel elle livre un lourd

10. MCKAY, ALEXANDER. *Sergent compagnie du Capitaine Hugh Fraser's du Régiment 78th [Fraser Highlanders], démantelé au Canada en Octobre 1763*. [PAC.R/G4.C2. Vol. 1].

11. AN à Québec. Registre Notre-Dame de Québec, Naissance: 25 décembre 1772, décès: 6 août 1773.

12. Fonds Drouin, Registres paroissiaux 1621-1876, Notre-Dame-de-Québec, 28 mai 1775, *Baptême Alexandre Macaille*, dip_52860394.z

13. BAnQ, minutier de François Sasseville, minutes 615 et 614 de 1801; BAnQ microfilm 4M01-4500.

14. *Ibid.*, microfilms 4M01-4489 à 4490.

15. *Ibid.*, microfilms 4M01 2847 à 2854.

16. *Ibid.*, 4M01-4042.

17. BAnQ, minutier de Jean Néron, minute 1931, 30 octobre 1797, *testament de Ursule Pélagie Simard*, microfilm 4M01-4497.

Tableau 6. Famille de Jean McKay et Archange Martel

William McKay	Margaret Fraser	Pierre Simard	Ursule Duchesne	Jean Martel	Rosalie Gagnon	J. B. Nadeau	M. Josephthe Lacombe
Alexandre McKay, Inverness		Marie Ursule Pélagie Simard N: 1746 D: 1810		Louis Martel N: 1762 D: 1838, Les Éboulements		M. Marguerite Nadeau N: 1769 D: 1812	
Jean McKay N: 1761 D: 12 janvier 1832, Baie-Saint-Paul M: 22 avril 1806, Baie-Saint-Paul (certificat de bonne conduite émis par le curé Marcheteau)				Archange Martel N: 28 mai 1792, Les Éboulements D: 11 mars 1830, Baie-Saint-Paul			

Tableau 7. Enfants de Jean McKay et Archange Martel

Prénom	Mariage	Conjoint
Florence N: 3 janvier 1811, Baie-Saint-Paul D: 13 mars 1891, Anse Saint-Étienne, Saguenay	1 juin 1840, Petite-Rivière- Saint-François	Paul Barret N: 19 avril 1801, Saint-Joachim D: 19 avril 1877, Betsiamites
George N: 19 novembre 1812, Baie-Saint-Paul D: 25 janvier 1870, Baie-Saint-Paul	25 mai 1841, Baie-Saint-Paul	Adèle Simard N: 4 avril 1826, Baie- Saint-Paul D: 30 septembre 1869, Baie-Saint-Paul
Lucine N: 15 septembre 1815, Baie-Saint-Paul D: 29 décembre 1851, Anse aux Foins	3 août 1840, Petite-Rivière- Saint-François	Jacques Bolduc N: 5 octobre 1808, Baie-Saint-Paul
Alexandrine N: 25 juillet 1818, Baie-Saint-Paul D: 24 novembre 1900, Amqui	11 janvier 1842, Petite-Rivière- Saint-François	Nazaire Bouchard N: 10 octobre 1811, Baie-Saint-Paul D: 17 juillet 1887, Saint-Cyriac
Macorine N: 1 ^{er} novembre 1821, Baie-Saint-Paul D: 1829, Baie-Saint-Paul		
Louis N: 10 mars 1825, Baie- Saint-Paul D: 3 avril 1913, Saint-Fulgence	21 janvier 1913, Grande-Baie	Adèle Bergeron N: 10 août 1831, La Malbaie D: 29 avril 1896, Saint-Fulgence

secret: célibataire, elle lègue à *son fils* Jean François Simard, né en 1761, tous ses biens. Du coup, Jean François Simard, qui passait pour son jeune frère élevé par ses grands-parents Simard, devient son fils, Jean McKay.

En effet, tout concordait à ce moment puisqu'en 1798, un écrit de John Nairne évoquait son premier séjour dans Charlevoix, à l'automne 1761.

Tableau 8.

Individu	N° 593019
Jean MCKAY SIMARD Mère: Ursule Pélagie SIMARD	Né hors mariage
Naissance	1761, Baie-Saint-Paul
Décès	12 janvier 1832, Baie-Saint-Paul
Sépulture	14 janvier 1832, Baie-Saint-Paul
Premier mariage avec Marie Archange Martel Père: Louis Martel Mère: Marie Ange Marguerite Nadeau	22 avril 1806, Baie-Saint-Paul
<ul style="list-style-type: none"> Jean McKay est en réalité Jean (François) Simard, un fils illégitime de Pélagie Simard, fille de Pierre Simard dit Lombrette et Ursule Duchesne dit Lapierre de Baie-Saint-Paul. Jean fut élevé par Pierre et Ursule comme un des leurs. Dans un acte du notaire François Sasseville du 12 octobre 1801, on considère Jean McKay, un frère de Joseph Simard et autres, tous héritiers de feus Pierre Simard et Ursule Duchesne leurs parents. Pélagie Simard rédige son testament le 30 octobre 1797 devant le notaire Néron laissant tous ses biens à son fils unique Jean (François) Simard. Nos remerciements à Réginald McCaie, de Moncton, Nouveau-Brunswick, qui nous a fait part de ces intéressantes informations. Parmi les McKay qui pourraient être le père de l'enfant, citons Alexandre McKay, qui a épousé Angélique Demolier en 1772. 	
© PRDH-IGD	www.prdh-igd.com

Nous sommes venus passer un séjour avec 5 soldats et quelques domestiques canadiennes dont nous avons obtenu les services. Pendant plusieurs années ensuite nous avons cohabité tous ensemble dans une petite maison Nos voisins les plus proches se trouvaient à plus de 18 milles et aucune route ne nous reliait à eux¹⁸.

Au retour à Québec avant la fin officielle du conflit, le père présumé étant quasi impossible à rejoindre, il ne fut pas

18. WRONG, George M. (George MacKinnon). *Un manoir canadien et ses seigneurs: 1761-1861, cent ans d'histoire*, présentation de Philippe Dubé; traduit de l'anglais (*Canadian Manor and its Seigneur*), par Claude Frappier, Québec, PUL, 2005, p. 79.



Figure 3.
Source: PRDH.

informé rapidement de la grossesse de M^{lle} Simard Lombrette : une situation délicate que les parents traitèrent avec une grande discrétion pour préserver l'honneur de la famille ! Le petit nouveau fut donc en douce nommé *Jean François Simard* et élevé par les grands-parents... jusqu'au dévoilement par sa mère biologique du lourd secret de son existence.

L'identité de la mère étant maintenant mieux établie, Réginald McCaie contacta le PRDH pour une demande de correction qui fut acceptée (**Figure 3, Tableau 8**).

Et celui-ci :

L'imprécision sur la date fut résolue par la recherche des actes de l'année 1761 pour Baie-Saint-Paul; finalement, par un coup de chance, un des documents « semblait » correspondre dans le registre de Baie-Saint-Paul où le repérage de l'acte de baptême et l'état de conservation ne rendirent pas la tâche simple. L'encre s'étant largement diffusée de page en page et l'endos avec un angle d'inclinaison typique augmentaient passablement le degré de difficulté.

Après un traitement sur Photoshop, pixel par pixel, de plus d'une journée, une partie du document confirmait enfin une bonne partie de l'identité de Jean François Simard (**Figure 4**).

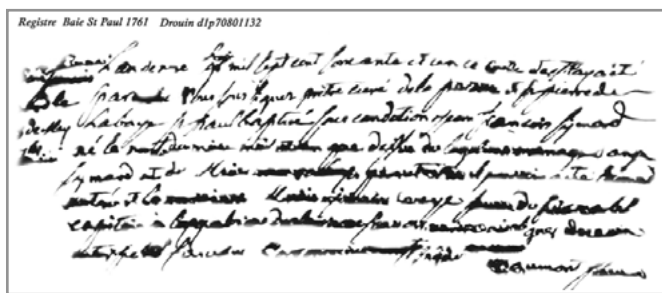


Figure 4. L'acte en partie nettoyé (mais une tache reste une tache!) révélant l'exactitude de l'année de naissance.

Pour conclure du côté paternel, il restait encore un doute que nous avons élucidé par pur hasard lors d'une conversation avec Guy McNicoll, un collaborateur occasionnel et lointain parent du côté maternel, rompu aux textes sur le régiment

78^e Fraser Highlander. Il se souvint vaguement d'une note dans un dossier plus général sur ce régiment, qu'il me fit parvenir. Le document confirme enfin la paternité de McKay. Après plus de deux ans de va-et-vient et de recherches coopératives, Jean François Simard peut enfin officiellement devenir Jean McKay.

Correspondance du Capitaine John Nairne¹⁹, La Malbaie

Lettre du Curé Gagnon au Col John Nairne et réponse de John Nairne.

*La Baye St. Paul
23^e Décembre 1799*

*De Monsieur Alexandre Gagnon, prêtre
Monsieur (Nairne),*

Un jeune homme (référence a/to Jean-François Simard alias Jean McKay) resté dans la famille de Pierriches (surnom de Pierre Simard son grand-père maternel) qui ne connaît pas encore le vrai nom de son père: vu que le vulgaire le ballote indifféremment des noms de Makaille de MacKay de Makahait et d'autres noms assez approchants désirait depuis longtemps pour se retirer de cette incertitude connaître son nom d'origine, mais tout récemment comme il vient d'être informé que son père fut autrefois bien connu par Monsieur Nairne et par Monsieur Fraser: pourquoi ce jeune homme, malgré qu'il se reproche de distraire ces Messieurs pour un si petit sujet prend la liberté ici après avoir présenté ses très humbles respects de demander à Monsieur Nairne et à Monsieur Fraser un modèle par écrit (car il apprend à écrire) pour pouvoir signer le nom de son père naturel à qui il veut rester fixé heureux si ça pouvait contribuer à sa gloire et félicite: dans cet espoir il veut être éternellement reconnaissant et pénétré de respect pour Monsieur Nairne et Monsieur Fraser et leur présenter ses saluts.

C'est une occasion qui l'offre ici d'elle-même pour celui qui écrit cette lettre afin qu'il transmette ses civilités et remerciements à Monsieur Nairne et Monsieur Fraser et Mademoiselle Nairne (Magdalen) de la gracieuse réception et accueille loyalle qu'en reçu leur très humble et très obéissant serviteur.

A^x. Gagnon, prêtre.

19. BAC, Fonds John et Thomas Nairne, ancien n° MG23-G1123 et nouveau n° R5991-0-3-E, huit boîtes déposées par Mrs J. A. Gray, Montréal.



John Nairne.

Source: Dictionnaire biographique du Canada, Université Laval/University of Toronto, ©2003-2014, www.biographi.ca/fr/.

Murray Baye
10 Janvier 1800.

A Monsieur Alex. Gagnon, prêtre
Monsieur,

Pour répondre à la lettre que vous m'avez écrite du
23^e Décembre dernier j'ai à vous dire que Monsieur
Fraser et moi nous avons bien connus le père, du

jeune homme dont vous faites mention, qui se nom-
moit [ancienne forme de nommait] **Alexandre
MacKay** qui avoit [avait] servi avec nous dans le
78^e Régiment à la prise de Québec dans l'an-
née 1759 et pour quelques années après, qu'il étoit
[ancienne forme française de était] brave soldat et
un parfait honnête homme et qu'il étoit [a été] tué
au Service du Roy à bord d'un navire dans le Golfe
St-Laurent vers l'année 1777 ou 1778 – ainsi si le
jeune homme veut prendre le nom de son père.

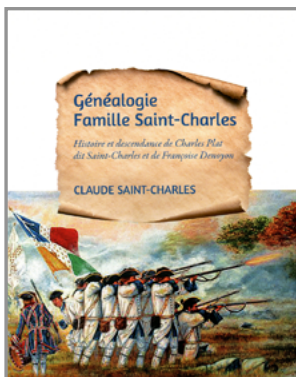
John Nairne

En plus des méthodes habituelles, la résolution du cas McKay a surtout nécessité une collaboration entre des partenaires disposant chacune de quelques pièces du casse-tête et une bonne habitude de ce genre de recherche, le tout en accord avec l'approche collaborative TEAM (*Together Everyone Achieve More*), ce qui pourrait se traduire par *Le tout est plus grand que la somme de ses parties*, pensée attribuée tour à tour à Aristote ou à Confucius, selon les sources. Même si la tradition orale des familles ne peut, ni en histoire ni en généalogie, être formellement considérée comme toujours fiable, elle permet souvent de nous ramener sur une piste intéressante et ne devrait surtout pas être négligée. En outre, un lien qui n'apparaissait pas *a priori* ou encore ce que l'expérience finit par appeler simplement l'*intuition* liée à un peu de chance, le tout conjugué à une bonne dose d'acharnement se révèlent également parfois des outils indispensables pour aller un peu plus loin.

Sincères remerciements à la famille Moody-Lapointe, à Réginald McCaie et à Guy McNicoll pour leur participation à ce voyage dans le temps en si agréable compagnie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:
dmaltais@bell.net

Nos membres publient



SAINT-CHARLES, Claude. *Généalogie Famille Saint-Charles – Histoire et descendance de Charles Plat dit Saint-Charles et de Françoise Denoyon*, publié à compte d'auteur, juin 2023, 240 p.

Cet ouvrage porte sur l'histoire du couple à l'origine des familles Saint-Charles d'Amérique et de ses premières générations ainsi qu'un répertoire des descendants de Charles Plat dit Saint-Charles et son épouse Françoise Denoyon depuis leur mariage en la paroisse Sainte-Famille de Boucherville en 1763. Le répertoire couvre 10 générations et compte plus de 170 couples et quelque 900 individus issus de ces unions.

En vente auprès de l'auteur au coût de 40 \$ (frais de livraison en sus) à l'adresse courriel: csc.qc@hotmail.com.



René de Lavoie et Anne Godin Et si c'était différent ?

Céline Lavoie-Beaulieu (7391)

Née en 1954 à Dégelis, au Témiscouata, petite municipalité voisine du Nouveau-Brunswick, l'auteure, psychologue de formation, a fait carrière en réadaptation auprès des adolescents et adolescentes en Centre jeunesse à Laval pendant trente-cinq ans. Retraitée depuis l'automne 2012, elle a amorcé des recherches généalogiques sur ses lignées patrilinéaire et matrilinéaire. En 2018, elle a reçu de la SGQ une attestation de reconnaissance de trois plumes de paon pour avoir réalisé avec succès son ascendance familiale. Elle est aussi membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, conférence Bon Pasteur, et très engagée dans sa communauté auprès des plus démunis.

Pour une première fois, elle prend la plume pour communiquer en toute simplicité le fruit de ses recherches, sur les traces de son ancêtre paternel, René de Lavoie, arrivé de la France à l'automne 1655.

Résumé

L'histoire de René et d'Anne a été écrite et reprise par plusieurs auteurs, présumant qu'ils ont pu appartenir à la religion protestante et qu'ils ont dû abjurer d'hérésie en Nouvelle-France avant de devenir catholiques. Récemment, l'acte de baptême catholique de René a été retrouvé à Rouen, apportant un nouvel éclairage quant aux perceptions relevées à l'époque et aux interprétations qui en ont été déduites. Anne et ses parents, des huguenots convertis au catholicisme, prennent aussi une part significative dans son histoire, notamment en raison de leur conversion et des guérisons dont ils ont été sujets à Sainte-Anne du Petit-Cap.

Depuis le déclin de l'Association des familles Lavoie d'Amérique, peu de publications ont été produites sur l'histoire de l'ancêtre. À la lecture de différents documents, il nous apparaît possible d'apporter un second souffle, une meilleure compréhension de ce qu'a pu être la vie de René et de sa famille en Nouvelle-France.

Tout d'abord, notre article viendra montrer que René de Lavoie ou René de la Voye, l'ancêtre des Lavoie, n'est pas ce dénommé René Voie qui a abjuré d'hérésie avant son mariage¹. Nous tenterons de mieux cerner les différents enjeux concernant son mariage avec Anne en tenant compte des éléments de l'époque. Nous présenterons aussi un résumé des éléments les plus importants de leur vie jusqu'à leur mort. L'histoire des enfants ne sera qu'effleurée en lien avec celle de René et d'Anne.

Mots-clés: Huguenot; René de Lavoie; Anne Godin; Élie Godin; Esther Ramage; Petit-Cap; Côte-de-Beaupré

Famille de René à Rouen en Normandie, France

René est né en 1628, à Saint-Maclou, paroisse catholique de Rouen, en Normandie. Il est le fils de René (Régné) Lavoie (de Lavoye) (1601–v.1695) marié à Isabeau Bellenger (Isabelle Bélanger) (v.1605–av.1650). La date de leur mariage qu'on situait vers 1627 serait en fait le 21 août 1622.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à cette famille. Jeanne Lavoie² mentionne l'existence d'un mariage à cette date concernant un Lanois époux de Bellenger.

Romain Belleau³ dans ses recherches aux Archives départementales de Rouen arrive à la même constatation en consultant des tables de mariages de la paroisse Saint-Maclou : un mariage en date du 21 août 1622 avec la mention union *Lavois et Bellenger*. L'acte n'est cependant pas inscrit dans les registres.

1. LAVOIE, Joseph A. *La famille Lavoie au Canada de 1650 à 1921*, Québec, 1922, p. 3, <https://archive.org/details/>. Consulté en septembre 2022.

2. LAVOIE, Jeanne. « Une naissance attendue », *La Voie*, mars 2007, p. 4-5.

3. BELLEAU, Romain. « Rouen, lieu d'origine de René De Lavoie », *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 318, printemps 2017, p. 204-206.

Romain Belleau croit possible que ce Lanois, époux de Bellenger, concerne bien René Lavoie dont le mariage a eu lieu le 21 août 1622, et valide la présence de deux enfants nés et baptisés avant la naissance de leur fils René en 1628. Au sujet de ces deux enfants, Jeanne Lavoie mentionne qu'il pourrait s'agir d'un Robert baptisé le 12 août 1624 et d'un Pierre baptisé le 12 juin 1626.

Romain Belleau et Gérard Lavoie⁴ corroborent l'attribution au couple Lavoie et Bellenger de la naissance d'un enfant pré-nommé Robert, baptisé le 12 août 1624, en raison du fait que les noms du parrain et de la marraine correspondent à deux des grands-parents de l'enfant; soit le grand-père paternel, Robert Lavoie, et la grand-mère maternelle, Jeanne Testelin. Les parents d'Isabeau Bellanger sont Jean Bellenger et Jeanne Testelin résidant à Alençon, en Normandie, alors que ceux de Regné sont Robert de La Voye et Marye Caillaux.

Le couple René et Isabeau Bellenger aurait donc eu dix enfants et non huit, entre 1624 et 1646, tous baptisés et décédés à la paroisse Saint-Maclou, à l'exception de René, décédé en Nouvelle-France, à Château-Richer. Il serait difficile de penser qu'un seul des enfants d'une famille catholique ne soit pas baptisé alors que tous les autres le sont, et ce, même si l'acte n'est pas disponible. René serait toutefois le seul des enfants à venir s'établir en Nouvelle-France.

L'acte de baptême de René, d'abord introuvable, a été repéré dans le registre 335 à la bibliothèque municipale de Rouen par Jean-Louis Lavoie⁵, de Charlesbourg, aidé d'Anne Osselin en France. L'acte mentionne deux dates, soit le 27 et le 28 novembre 1628; une naissance le lundi 27 suivi d'un baptême en date du lendemain. L'acte contient l'image de son acte de baptême, tel que publié dans la revue *La Voie*⁶ (Figure 1).

Nous savons que les parents de René⁷ vivaient dans la paroisse Saint-Maclou, au cœur de la ville de Rouen, considérée comme le centre d'affaires majeur dans la région de la Normandie. En plus de posséder une petite ferme, ses parents étaient aussi des marchands. Le père de René savait signer, et comme marchand, il faisait partie de cette catégorie de gens qu'on appelait « Bourgeois de Rouen ». Probablement plus instruit que la majorité des gens, il était appelé à se déplacer pour des activités commerciales en dehors de chez lui.

Le commerce des textiles par exemple étant fréquent à Rouen, les marchands exportaient largement leurs produits vers

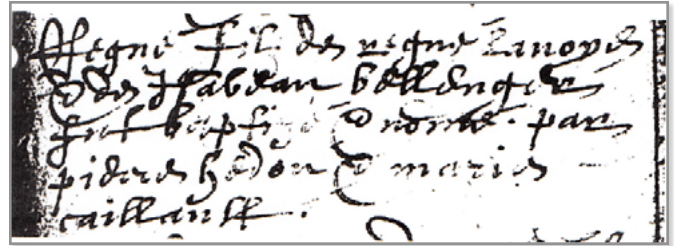


Figure 1. Acte de baptême de René de la voye et la transcription :
Regne fils de regne Lavoye
et d'Isabeau Bellenger
fut baptisé et nommé par
Pierre hedou et marie
Caillaux

Source : registre de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen, novembre 1627-1630, baptêmes. Son acte suit celui du mardi 28 novembre.

la Nouvelle-France. Michel Langlois⁸ précise que cette dernière faisait largement affaire avec les marchands de la ville de Rouen; ce qui explique la présence d'un grand nombre de Rouennais au pays et le fait qu'ils connaissent l'existence du Canada.

Nous savons que René sait signer à son arrivée en Nouvelle-France, indice qu'il avait reçu de l'instruction dans sa jeunesse. Nous pouvons imaginer René suivant son père dans ses déplacements commerciaux. D'une conversation à l'autre avec les marchands, il a entendu parler de leurs voyages outre-mer, de la vie rêvée qu'ils présentent de cette contrée qu'est la Nouvelle-France.

De quoi faire réfléchir un jeune homme célibataire Il faut souligner que les conditions de vie en France sont reconnues comme très difficiles à cette époque: soulèvements, guerres de religion, famines tout pour vouloir tenter sa chance vers des conditions de vie plus avantageuses, telles que le sentiment d'une plus grande liberté et d'une vie meilleure. Ces marchands, pour leur part, engageaient des ouvriers pour la Nouvelle-France et cherchaient des gens pour développer le pays.

Arrivée de René en Nouvelle-France

Quoi qu'il en soit, nous savons que René est parti seul et sans contrat d'engagement sur une flotte de six navires en direction de Québec. Marcel Trudel⁹ situe son arrivée au début de l'automne de 1655, son âge à 23 ans et l'année de naissance

4. LAVOIE Gérard. « Frères et sœurs de René De La Voye premier ancêtre canadien des Lavoie », *Mémoires*, vol. 31, n° 2, avril-mai-juin 1980, p. 99-100.

5. LAVOIE, Jean-Louis. Première mention voulant que le certificat de naissance de René eût été retrouvé par Jean-Louis Lavoie, dans le registre 335 à la bibliothèque municipale de Rouen. L'acte de naissance de René y avait été conservé. L'auteur était membre de l'Association des familles Lavoie d'Amérique (l'association n'existe plus aujourd'hui). *La Voie*, novembre 1996, p. 8.

6. LAVOIE, Claude. Acte de baptême de René de la Voye en la paroisse Saint-Maclou de Rouen. Présenté par Claude Lavoie, Association des familles Lavoie, une première fois dans la revue *La Voie* en décembre 2001, p. 6-7. Repris en décembre 2003 à l'occasion du 375^e anniversaire de la naissance de René De Lavoye.

7. PHILIPPS, Robert. « The Families of Lavoie (La Voi). Sue La Voi Philipps, American descendant of Rene Delavoye. Extract from the work of Robert Philipps. Chapter 2: René Delavoie et Isabeau Bellanger », *La Voie*, septembre 2006.

8. LANGLOIS, Michel. « Des Lavoie dedans et hors la voie », conférence donnée aux Lavoie à l'occasion d'un grand rassemblement au Jardin botanique de Montréal, 14 avril 1991.

9. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 570 p. (Cahiers du Québec – Histoire).

vers 1632. Nous savons maintenant qu'il a été baptisé en 1628, donc qu'il avait environ 27 ans à son arrivée. Trudel confirme que René est arrivé seul, qu'il savait signer et qu'il arrivait de la Normandie comme migrant.

Nous ne savons pas exactement sur quel bateau René serait venu. Sur les six bateaux partis de France à ce moment, seulement trois sont arrivés à Québec avec leur liste de passagers, dont celui de René. Un des six bateaux a été pris par des Espagnols, un second par des Anglais et le troisième se serait perdu en mer. Des effets attendus par l'Hôtel-Dieu ne seraient jamais arrivés à destination.

Gérard Lebel¹⁰ écrira :

René pris le chemin mouvant de la mer pour se rendre au cœur de la Nouvelle-France. Il entre dans notre histoire sans éclat, humblement par la voie, le chemin du beau pré ou de la Côte-de-Beaupré.

Lebel situe l'arrivée de René avant 1656, l'année de son mariage.

Coïncidence ou non, après son arrivée à l'automne 1655, l'histoire nous amène sur la Côte-de-Beaupré (beau pré) où il est employé à cultiver la terre d'un tailleur d'habits du nom de Jean Jobin. La première mention de René au pays date de 1656 selon le Fichier *Origine*¹¹. Quant à Jean Jobin, sa première mention au pays est en 1639. Il serait arrivé comme *Maître tailleur d'habits*¹² et aurait habité dans la région de Sillery, à Québec. Le 16 janvier 1652, nous retrouvons un acte spécifiant que Jean Jobin a reçu la concession d'une terre de 2 arpents de large sur 20 de profondeur située à Sillery, Québec¹³. Jean Jobin aurait aussi reçu d'autres concessions, aurait revendu certaines terres et il se serait fait construire une maison côte Sainte-Geneviève par Mathurin Roy. Nous ne savons pas s'il a possédé des terres sur la Côte-de-Beaupré, mais pour le moment, nous n'en avons pas trouvé.

Pendant, le père Jean de Quen, dans un article d'Alphonse-M. Parent¹⁴, nous éclaire peut-être ici lorsqu'il mentionne que René y aurait travaillé durant l'hiver 1656-1657. Or, à cette date, René était déjà marié avec Anne depuis le 14 avril 1656 et il demeurait au Petit-Cap, sur la

Côte-de-Beaupré. L'information voulant que René ait pu y travailler à son arrivée en Nouvelle-France serait donc à vérifier.

S'agit-il d'un autre personnage? Nous trouverons peut-être un élément de réponse du côté de ce jeune garçon auquel Joseph A. Lavoie¹⁵ faisait référence comme appartenant au dit Jobin et appelé René Voie¹⁶. Le 3 avril 1657, le père de Quen écrivait dans le journal des Jésuites qu'il

fit faire abjuration d'hérésie en sa chambre, en présence de Jobin, Pierre Duval et du Père Chastelain, selon la formule du Concile de Trente, à un garçon appartenant au dit Jobin appelé René Voie.

Ce dernier y aurait travaillé durant l'hiver 1656-1657. Au début de la colonie, des personnages importants pouvaient avoir des serviteurs qui leur appartenaient (par esclavage ou autre). On a d'abord cru que ce garçon on *appartenant* au dit Jobin correspondait à notre ancêtre.

Or, le R. P. A. -M. Parent¹⁷ explique d'une part que René, notre ancêtre, *s'appartenait*, puisqu'il avait une terre sise à la côte de Beaupré avec une cabane. À cette date, René était déjà marié avec Anne, il avait environ 29 ans, et ne pouvait donc plus être considéré comme un garçon. Avec un certain recul, on reconnaît qu'il s'agissait plutôt d'un autre homme du nom de René Voie. D'autre part, notre ancêtre a toujours porté le nom de *René de la Voye*. Il savait écrire et il signait *René dela Voye*, et non *René Voie*.

Ces arguments permettent aussi d'invalider le fait que René avait pu travailler durant l'hiver 1656-1657 pour un sieur Jobin, dont les terres étaient situées à Sillery, Québec¹⁸, et qu'il a dû abjurer d'hérésie à son arrivée en Nouvelle-France avant de se marier.

Nous savons que quatre mois après son mariage, le 18 août 1656, René a loué une terre du sieur d'Ailleboust au Petit-Cap, sur la Côte-de-Beaupré, pour une période de trois ans (gr. Audouart, 18-08-1656). Michel Langlois mentionne que René entretenait l'habitation du sieur d'Ailleboust¹⁹, ce qui laisse supposer que René y travaillait avant son mariage et qu'il demeurait sur la Côte-de-Beaupré. Joseph A. Lavoie, pour sa part, croit que René se serait établi à la Côte-de-Beaupré aussitôt après son mariage en 1656²⁰ et qu'il y serait demeuré le reste de sa vie.

10. LEBEL, Gérard. *Nos Ancêtres. Biographie d'ancêtres*, 3^e éd., Sainte-Anne de Beaupré, 1996, vol. II, p. 94-103.

11. Fichier *Origine*: Fédération québécoise des sociétés de généalogie et Fédération française de généalogie. René De Lavoie, fiche n° 242353, modifiée le 2021-03-14, www.fichierorigine.com/. Consulté en septembre 2022.

12. Fichier *Origine*. Jean Jobin, fiche n° 242158, modifiée le 2022-08-10, www.fichierorigine.com/. Consulté en septembre 2022.

13. Advitam – BAnQ (banq.qc.ca) p. 12, 16 janvier 1652, *Acte de concession d'une terre située à Québec donnant sur le fleuve Saint-Laurent, par les Révérends Pères Jésuites à Jean Jobin, maître tailleur de la ville de Paris, par-devant Rolland Godet, notaire.*

14. PARENT, Alphonse-M. « René de La Voye était-il calviniste? », *Mémoires*, vol. 2, n° 3, janvier 1947, p. 192.

15. LAVOIE Joseph A. *Op. cit.*, p. 3.

16. ROY, J.-Edmond. *Notice historique sur la famille de René de la Voye*, Lévis, Imprimerie de l'auteur, 1899, p. 2-55, 10, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022712?docref=pZaS9z-OFSnay0YUJcSRA>.

17. PARENT. *Op. cit.*

18. LEBEL. *Op. cit.*

19. LANGLOIS, 1991. *Op. cit.*

20. LAVOIE, Joseph A. *Op. cit.*

Quoiqu'il en soit, à partir de 1648, tout un groupe de pionniers, dont des Normands, sont venus s'établir sur la Côte-de-Beaupré, plus précisément au Petit-Cap, aussi appelé Sainte-Anne du Petit-Cap et désigné aujourd'hui comme Sainte-Anne-de-Beaupré. René y aurait alors retrouvé des compatriotes normands, plus précisément des Rouennais.

L'arrivée en Nouvelle-France de la famille d'Anne Godin

Les parents d'Anne Godin, Élie et Esther Ramage, seraient arrivés de La Rochelle au Petit-Cap sur la Côte-de-Beaupré l'année précédant la venue de René, soit avant 1655. Le père d'Anne, matelot, connaît bien le travail sur les bateaux. Élie et Esther s'étaient mariés le 22 mars 1639, au temple protestant de La Rochelle. Ce sont des huguenots et leurs conditions de vie en France sont difficiles, particulièrement au niveau économique avec les famines, la mortalité infantile, les épidémies et les guerres de religion qui opposent les catholiques aux protestants. Trois de leurs enfants y sont décédés à l'âge de 8, 6 et 4 ans.

Les guerres de religion obligent entre autres les huguenots à quitter le pays pour leur propre sécurité et celle de leur famille. Pour venir en Nouvelle-France, ils doivent se convertir au catholicisme. S'ils ne l'ont pas fait avant leur départ, ils devront le faire à leur arrivée, car la religion catholique est obligatoire en Nouvelle-France.

À la mi-juillet de 1654, Élie, 33 ans, et sa femme Esther, 30 ans, décident de s'embarquer avec leurs deux derniers enfants vivants, Anne, 15 ans, et Pierre, 4 ans, sur une flotte de six navires avec environ deux cents immigrants français, pour venir s'établir en Nouvelle-France. Gérard Lebel précise que c'est particulièrement sur la Côte-de-Beaupré *non loin du terrain de la Basilique actuelle de Sainte-Anne* qu'ils se sont installés²¹.

Nous ne savons pas à quel moment la famille d'Anne s'est convertie au Catholicisme. Yvon Pellerin²² avance qu'Esther Ramage se serait convertit au catholicisme en arrivant en Nouvelle-France.

Il en serait de même pour la famille. Nous savons cependant que le couple a fait baptiser ses deux autres enfants. Marie-Charlotte, née en 1655, a reçu le baptême dans la résidence de Louis Gagné au Petit-Cap, le 1^{er} novembre, du père Paul Ragueneau. Le baptême fut enregistré à l'église Notre-Dame-de-la-Paix (sur le site où sera éventuellement érigée la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec). Julien Fortin est

présent comme parrain avec l'épouse de Robert Giguère, la marraine, ainsi que Claude Bouchard et Louis Gagné.

Il faut préciser qu'à ce moment, il n'y a encore ni église ni chapelle à Petit-Cap. Les baptêmes et les cérémonies religieuses se font habituellement chez les gens, dans les maisons. L'information est habituellement inscrite dans le registre d'une paroisse sur le chemin du missionnaire ou à son retour à Québec. Quant à Jacques, leur dernier fils, il est né en 1657, au Québec; le lieu du baptême est inconnu. Il s'est dévoué au service des prêtres au Séminaire de Québec.

Gérard Lebel²³ précise que les Godin semblent déjà bien acceptés dans le milieu. Joseph A. Lavoie²⁴ mentionne, tout comme Gérard Lebel, qu'ils se sont établis dans la seigneurie de Beaupré, *près des coteaux pittoresques où depuis, s'est élevée la basilique de Sainte-Anne-du-Nord*, aussi appelé Sainte-Anne du Petit-Cap. René vivait probablement à la Côte-de-Beaupré au moment de ses fréquentations avec Anne Godin (entretenant la résidence du sieur d'Ailleboust). Étienne de Lessard et Claude Poulin, voisins de la famille Godin, agiront comme témoins au mariage de René et d'Anne. Tous deux sont originaires de la Normandie. Claude est né à Saint-Maclou, comme René, et il est charpentier. Quant à Étienne, originaire de la région de Chambois, il possède des terres au Petit-Cap, considérées comme un domaine, dont il céda une partie pour la construction des chapelles et de l'église de l'endroit. Considéré comme un personnage important dans la région, il est aussi propriétaire d'un bateau d'usage commercial, transportant des fourrures de Tadoussac à Trois-Rivières, un marché très lucratif à l'époque.

Admettant l'idée que René aurait travaillé avant son mariage pour le sieur d'Ailleboust à entretenir son habitation au Petit-Cap, cela aurait pu favoriser les contacts avec la famille Godin et les témoins de René présents à son mariage. La population y était peu nombreuse à ce moment et les gens devaient se connaître. En 1658, Petit-Cap ne comptait en effet qu'une vingtaine de familles²⁵.

Mariage catholique de René de La Voye et d'Anne Godin

Ce mariage fit couler beaucoup d'encre pour de nombreuses raisons.

Au printemps suivant son arrivée, le 14 avril 1656 (aussi mentionnée le 19 avril 1656)²⁶, avant l'ouverture de la navigation à Sainte-Anne du Petit-Cap, le père Paul Ragueneau a béni

21. LEBEL. *Op. cit.*

22. PELLERIN, Yvon. «Lavoie, des ancêtres "miraculés" de Ste-Anne», *Journal de Québec*, 28 avril 1979, p. 25 A.

23. LEBEL. *Op. cit.*

24. LAVOIE, Joseph A. *Op. cit.*, p. 12.

25. GAGNÉ, Lucien, et Jean-Pierre ASSELIN. *Sainte-Anne-de-Beaupré. Trois cents ans de pèlerinage*, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1984, p. 10.

26. LAVOIE, Joseph A. *Op. cit.*, p. 3.

le mariage de René et d'Anne Godin. La date du 14 a été retenue comme étant la date officielle²⁷.

Il n'y avait alors que quelques familles au Petit-Cap et aucune chapelle n'y était encore construite. Le mariage aurait eu lieu à Petit-Cap, puis l'acte inscrit à l'église Notre-Dame de la Paix au retour du missionnaire. Il faut savoir que la paroisse Notre-Dame-de-Québec ne sera fondée que quelques années plus tard par M^{gr} de Laval, en 1664.

Nous pouvons observer que l'acte en lui-même ne mentionne pas le lieu du mariage et qu'il n'y a aucune signature, ni celle de René, alors que nous savons qu'il sait signer, ni celles des témoins, ni celle du père Ragueneau. Le nom du missionnaire apparaît dans l'acte

L'acte a aussi été retranscrit pour les greffes.

Transcription de l'acte de mariage de René de la voye et d'Anne Godin (Greffes de Québec)

Le 14 avril 1656, dispense ayant été donnée de publication des bans et de toute autre cérémonie pour bonnes et justes raisons le r.p. Paul Ragueneau de la Compagnie de Jésus ayant pouvoir de ce faire a marié René de la voye âgé de 25, ans ou environ fils de René de la voye e Isabeau Belanger de Rouen de la paroisse de St-Maclou, avec Anne Godin âgée d'environ 15, ans fille de Elie Godin e de Esther Ramage habitans de la Côte de Beaupré en présence d'Estienne de Lessar e de Claude Poulin habitans du dit lieu, e des Père e mere de la fille.

Quant au lieu de ce mariage, Gérard Lebel²⁸ nous dira qu'il fut béni par le R. P. Paul Ragueneau, à Sainte-Anne du Petit-Cap, au printemps, avant l'ouverture de la navigation, ce qui a été repris par le R. P. Parent²⁹.

Nous pouvons établir que, selon l'acte de mariage, les familles et les témoins résident sur la Côte-de-Beaupré.

Conditions du mariage dites bien particulières

Ce mariage s'est fait, pour l'époque, dans des conditions bien particulières, les futurs époux ayant bénéficié d'une dispense de publication des bans et de toute autre cérémonie. Nous allons tenter d'y voir plus clair.

Plusieurs hypothèses ont été soumises pour tenter d'expliquer ou de trouver une justification à ces dispenses. Tout d'abord, il semblait en toutes apparences que René pouvait être de religion protestante (calviniste), ces derniers étant nombreux en France à cette époque. Cette hypothèse fut retenue et véhiculée pour expliquer les conditions particulières. Nous

savons maintenant que René avait été baptisé à Rouen, en l'église catholique de Saint-Maclou, en France. Comme déjà mentionné, des recherches ont permis de relever que tous les enfants de la famille de René nés en France furent baptisés sous la religion catholique à Rouen.

Nous retrouvons aussi des opinions, présentées comme des faits, pour justifier les *bonnes et justes raisons* d'une dispense de bans et de toute autre cérémonie. Pour Joseph A. Lavoie, la dispense de toute autre cérémonie, comme mentionnée dans le registre :

pour bonnes et justes raisons, prouve vraisemblablement que René de la Voye était encore à l'époque de la religion réformée³⁰,

donc de religion protestante. Cependant, il n'en était pas vraiment convaincu. Il a cru bon de faire une étude spéciale concernant ses doutes quant à la religion protestante attribuée à son ancêtre. Avant sa mort, il laissa des notes qu'il partagea avec Alphonse-M. Parent. Ces notes que nous retrouvons dans les *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française³¹, quoiqu'encore peu connues, nous apportent un éclairage nouveau et significatif. L'Association des familles Lavoie³² y a aussi fait référence dans un article.

Joseph A. Lavoie présente de nouvelles informations pertinentes reçues du père Parent lors d'un entretien qu'il a eu avec lui avant sa mort, informations qu'il n'avait pas écrites. Elles permettent de mieux comprendre ses justifications pour les « *bonnes et justes raisons* » donnant lieu aux dispenses de bans et de toute autre cérémonie. Le père Ragueneau fait sans doute référence au fait que le temps pressait en raison de la période de Pâques qui arrivait à grands pas et que le missionnaire, habituellement seul, était en tournée. Il fallait alors procéder rapidement avant la reprise de la navigation. Durant l'hiver, les déplacements se faisaient en raquette ; le missionnaire pouvait utiliser les rives du fleuve avant la reprise de la navigation. Les déplacements en canots devaient attendre la fonte des glaces. Le missionnaire devait donc faire l'aller-retour en temps opportun, pour sa propre sécurité.

Il précise aussi que le mariage s'est fait à Sainte-Anne, le 14 avril, et non le 19, et qu'il s'agissait du Vendredi saint. *N'était-ce pas bonne et juste raison d'omettre toute cérémonie ?* La période de Pâques était une période très exigeante pour le missionnaire.

La date du mariage

La date du mariage nous renvoie au contexte temporel de l'époque. Alors qu'il y avait confusion entre deux dates, le 14 ou le 19 avril 1656, la date officielle retenue fut le 14 avril, celle qu'avait mentionnée le père Parent dans son entretien avec

27. Fichier *Origine*, René De Lavoie, fiche n° 242353, modifiée le 2021-03-14, www.fichierorigine.com/. Consulté en septembre 2022 ;

PRDH, www.prdh-igd.com, René Lavoie, n° 19914.

28. LEBEL. *Op. cit.*

29. PARENT. *Op. cit.*, p. 92.

30. LAVOIE, Joseph A. *Op. cit.*, p. 4.

31. PARENT. *Op. cit.*

32. Association des familles Lavoie.

Joseph A. Lavoie. J'ai voulu vérifier cette date à notre calendrier pour découvrir qu'elle correspondait à un vendredi. Or, selon le rituel de l'église à cette époque, il n'y avait pas de célébrations de mariage le vendredi. Quelle ne fut pas ma surprise de réaliser qu'en France, ce vendredi de la même année correspondait au Vendredi saint. Il en était de même ici, en Nouvelle-France.

Selon le rituel du mariage de l'époque, il était interdit de se marier entre le mercredi des Cendres (début du carême) et le premier dimanche après Pâques (Quasimodo). Bénir un mariage pendant cette période signifiait de passer outre à la règle générale de l'Église. Jean-Sébastien Marsan³³ nous éclaire en précisant que d'habitude, l'Église ne permettait pas les mariages le vendredi parce qu'il s'agit du jour de la mort du Christ et d'un jour maigre. Les fidèles devaient alors se priver de viande, de beurre et de gâteaux; il devenait donc impensable de célébrer un mariage qui donnerait lieu à un festin, encore moins s'il s'agit du vendredi de la Semaine sainte.

Le mariage était aussi proscrit avant l'aurore et après le repas du midi, le moment idéal demeurant l'avant-midi. Jean-Sébastien Marsan ajoute que ceux qui obtenaient une dispense leur permettant de se marier pendant la période, la journée ou le moment (en principe) proscrit ou prohibé, avaient l'obligation d'organiser une cérémonie très sobre, sans festivités fastueuses: *ni banquet, ni assemblée, ni réjouissance publique*, comme l'imposait le rituel³⁴.

Dispense de la publication des bans avant le mariage

À l'époque, une dispense pour la publication des bans pouvait être consentie par le prêtre ou le missionnaire qui célébrait le mariage. Cette façon de faire, bien qu'inhabituelle, ne semblait pas très rare non plus. Elle demeurait toutefois à la discrétion du prêtre ou du missionnaire. Il faut savoir que la pratique de publier les bans n'était pas non plus obligatoire. Cependant, la dispense accordée devait nécessairement apparaître au registre du mariage, ce qui fut le cas sans toutefois que les motifs soient précisés. Ce qui a laissé place à des interprétations et des questionnements demeurés sans réponse depuis.

En ce qui concerne la publication des bans, il était aussi coutume à l'époque que les futurs époux aient demeuré dans la paroisse au moins six mois avant le mariage. En dehors de cette période, les bans devaient habituellement être publiés dans les deux paroisses, ici et en France dans le cas de René

(Rouen étant sa paroisse natale). Dans l'acte du mariage, nous savons qu'Anne et ses parents de même que les témoins de René demeurent sur la Côte-de-Beaupré. Nous pouvons présumer qu'il en est ainsi pour René, considérant que s'il avait habité à Québec, le missionnaire l'aurait mentionné au registre.

Comme René n'avait pas encore 30 ans (l'âge de la majorité chez les hommes à ce moment)³⁵, l'autorisation de ses parents était requise pour se marier. M^{gr} de Saint-Vallier, en 1703³⁶, maintenait encore l'âge de 30 ans comme étant l'âge marital pour les garçons et 25 ans pour les filles pour se marier sans l'autorisation des parents ou des tuteurs.

Jacqueline Sevestre nous éclaire sur ce fait en précisant qu'il existait à ce moment un régime juridique établi en Nouvelle-France, introduit par les Cent Associés vers 1640. À partir du XVI^e siècle, un homme s'affranchissait de l'autorité paternelle en atteignant l'âge de la majorité fixé à 25 ans, en obtenant des lettres d'émancipation, ou en se mariant. Toutefois,

*l'explorateur, qui quittait son pays pour aller fonder une colonie de peuplement, implantait le droit de la mère-patrie. C'est ainsi que le droit français fut appliqué en Nouvelle-France. Selon la Coutume de Paris, l'âge de la majorité était fixé à 25 ans*³⁷.

Dans un cas comme dans l'autre, ayant atteint l'âge de 25 ans, ayant quitté sa patrie pour la Nouvelle-France, René n'était plus sous la responsabilité de ses parents. Deux témoins étaient requis pour son mariage. Quant à Anne, encore mineure, elle devait obtenir le consentement de ses parents au préalable et leur présence était requise pour la cérémonie.

À partir de 1691, l'Église exigera des célibataires et des nouveaux immigrants en Nouvelle-France qui désirent se marier de prouver qu'ils sont libres de tout engagement. Ils devront produire des documents tels des certificats légalisés, ou des témoins crédibles.

La date du mariage est habituellement fixée en tenant compte des disponibilités du missionnaire de passage dans la région. Dans ce cas, au printemps, il fallait faire vite afin de pouvoir se déplacer avant la reprise de la navigation sur le fleuve. Dans ce contexte, le missionnaire pouvait donc bénir les unions, mais selon un cadre à la fois très précis et restrictif, ce qu'il a respecté. Le mariage devait être sobre et sans mouvement de fête quelconque, pour ne pas dire « en toute intimité ».

De plus, sans lieu de culte, les missionnaires de passage administraient les sacrements (baptême et mariage) dans les résidences particulières, et ce, jusqu'à l'ouverture de

33. MARSAN, Jean-Sébastien. *Histoire populaire de l'amour au Québec. De la Nouvelle-France à la Révolution tranquille*, Tome I – avant 1760, Montréal, Fides, 2021, p. 149.

34. SAINT-VALLIER, M^{gr} de. *Rituel du diocèse de Québec. Publié par l'ordre de M^{gr} de Saint-Vallier, évêque de Québec*, Paris, S. Langlois, 1703, p. 297, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/>.

35. LAMARCHE, Hélène, et Guy DESJARDINS. « Majorité matrimoniale et majorité civile », *Mémoires*, vol. 56, n° 1, printemps 2005, p. 31; FOURNIER, Marcel. *Retracez vos ancêtres. Guide pratique de généalogie*, Montréal, les Éditions de L'Homme, 2009, p. 92.

36. SAINT-VALLIER. *Op. cit.*, p. 282.

37. SYLVESTRE, Jacqueline. « L'âge de la majorité au Québec de 1608 à nos jours », *L'Ancêtre*, 2001, vol. 28, n° 2, p. 120-123. Informations tirées de ZOLTIVANY, Yves F. « Esquisse de la Coutume de Paris », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1971, p. 366-368.

la chapelle de l'abbé Morel³⁸ à Petit-Cap, quelques années plus tard.

Le missionnaire a donc jugé qu'il y avait là de bonnes et justes raisons pour ne pas publier les bans et bénir ce mariage. La région ne comptait alors qu'une poignée d'habitants.

À son retour à Québec, il a enregistré le mariage d'Anne et de René, ce qui a pu laisser croire que le mariage avait eu lieu à Québec.

Après leur mariage, Anne et René se sont probablement installés chez les parents d'Anne à Petit-Cap. Joseph A. Lavoie³⁹ nous renseigne sur le fait que, le 18 août 1656, René a loué du sieur d'Ailleboust, au nom de Marguerite, veuve de Pierre Gasnier, une ferme avec moisson de grains et une cabane de pieux, sise sur la Côte-de-Beaupré (la terre n° 100 à Petit-Cap) pour une durée de trois ans (notaire Audouart). Anne et René s'y sont probablement installés de façon temporaire, mais nous ne pouvons dire pour combien de temps.

Joseph A. Lavoie nous parle de la relation que René entretenait avec son beau-père, laissant entrevoir qu'ils travaillaient ensemble. Il mentionne entre autres que le 16 septembre 1657, René de la Voye et son beau-père Élie Godin, demeurant sur la côte de Beaupré, reconnaissent avoir une dette envers Jean dit la Hume et Michel Moreau, marchands, pour de la marchandise à eux vendus et livrés. Ils promettent de rembourser la somme due à la fête de Pâques 1658, en castors assortis. Ce qui peut aussi indiquer qu'ils vivaient sous le même toit et qu'en partageant les dépenses, ils avaient des dettes en commun. Ils allaient aussi à la chasse pour rembourser des dettes communes.

Le 7 octobre 1657, d'Ailleboust concéda à René une terre de 3 arpents de front, la terre n° 102 à Petit-Cap, située à 6 arpents de celle de Louis Guimond. Cette concession fut ratifiée le 7 octobre 1665 par Charles Aubert de la Chesnaye alors que René y travaillait depuis huit ans. Il en devenait officiellement propriétaire. C'est aussi sur cette terre que René et Anne ont eu leurs huit enfants.

René semblait accumuler les dettes et avoir de la difficulté à joindre les deux bouts; c'est du moins ce que nous pouvons lire dans certains articles. Il faut cependant se rappeler qu'il fallait d'abord défricher le sol avant de construire une maison ou de préparer un jardin. Le travail sur la terre était très exigeant et épuisant, sans animaux et avec peu d'outils.

D'autre part, la présence des Iroquois sur le territoire nord interférait avec le travail sur la terre; la sécurité des habitants était régulièrement compromise lors des attaques répétées. Ces raisons peuvent expliquer le fait que René avait besoin d'exécuter différents travaux lui procurant un revenu d'appoint afin de payer ses dettes et faire vivre sa famille. C'est ainsi qu'il a aussi travaillé à la construction des deux chapelles et de l'église du Petit-Cap (1658, 1661 et 1676) ainsi que chez des créanciers pour les rembourser, et plus tard au service du Séminaire avec deux de ses fils, René et Jean. Il a été aussi l'un des donateurs.

38. GAGNÉ et ASSELIN. *Op. cit.*, p. 10.

39. LAVOIE, Joseph A. *Op. cit.*, p. 12.

Terres concédées à Petit-Cap au 16 mars 1658 alors que René n'était pas encore propriétaire (fleuve sur le côté droit)

PROPRIETAIRES	DATES	TERRES	ARPENTS	LIEUX
TERRES VENDUES A				
CHARLES CADIEU PAR				
LA FABRIQUE N.D. DE		109	5	
QUEBEC, EN 1656 ET		108	5	
RETROCEDEES LE 26 MAI 1658				
TERRE NON CONCEDEE		107	3	
TERRE NON CONCEDEE		106	3	
JEAN PICART	1655	105	3,5	
JEAN BAPTISTE CARON	1655	104	3,5	
TERRE NON CONCEDEE		103	3	
TERRE NON CONCEDEE		102	3	
TERRE NON CONCEDEE		101	3	
Veu PIERRE GAGNE	1655	100	3	
LOUIS GUIMONT	1657	99	5	
ROBERT CARON	1654	98	5	
PIERRE PICARD	1650	97	5	
LOUIS GAGNE	1650	96	5	
JULIEN MERCIER	1651	95	5	
ROBERT GIGUERE	1651	94	5	
ETIENNE DE LESSARD	1657	93	10	
FABRIQUE STE ANNE D-	1658		2	
CLAUDE POULAIN	1651	82	6	
ROBERT FOUBERT LACROIX	1655	91	3	
GEORGES PELLETIER	1655	90	3	
FRANCOIS BOVIN	1653	89	5	
MATHURIN LE MONNIER	1655	88	4	
PIERRE SIMARD	1655	87	3	
PIERRE GIBOUIN	1655	86	3	
ROBERT PARE	1655	85	4	
JEAN PARE	1657	84	4	
JACQUES CAMACHE	1656	83	4	
TERRE NON-CONCEDEE		82	2,1	
ETIENNE RACINE	1650	81	12	

Photo, prise par l'auteure, sur le mur de la petite chapelle à Sainte-Anne de Beaupré.

Sainte-Anne du Petit-Cap : René de la Voye

Livre des comptes débutant en 1659

ANNÉES	SALAIRES VERSÉS	DONS
1661	35 livres pour du travail (1 mois à l'église)	
1663	5 livres pour 15 planches sèches	2,5 boisseaux de pois pour sa dîme
1664		1 boisseau de blé pour des cierges
1666	11 livres et 10 sols pour le reste de son service	20 sols
1669	10 sols pour du travail	Un demi-boisseau de blé
1671	10 sols pour du travail	10 sols à l'église
1678	3 livres pour un demi- minot de blé	10 sols à l'église Sainte-Anne

Ce tableau a été réalisé à partir des informations de Michel Langlois⁴⁰ et de J. Edmond Roy⁴¹.

René et sa jeune famille ont traversé notamment plusieurs moments difficiles, vivant dans la peur constante des attaques iroquoises. Ces attaques auraient perduré sur une période de plus de vingt ans entre 1641 et 1665. Les Iroquois semaient la terreur sur toute la région, dans une guerre incessante reliée au commerce des fourrures, entre les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, alliés aux Iroquois, et les Français de la Nouvelle-France, alliés aux nations huronnes.

Il était difficile de défricher une terre dans ce contexte. Louis Guimond, l'un des voisins de René et le premier à être guéri par sainte Anne, fut victime d'une attaque sournoise en 1661. D'autres personnes de la région furent faites prisonnières. Louis Guimont, pour sa part, fut *enlevé et martyrisé avant sa mort* au lac Champlain.

Avec de jeunes enfants, Anne et René ont aussi fait face au tremblement de terre de l'hiver 1663, dont l'épicentre se situait dans la région de Charlevoix⁴². Il s'agissait du plus violent qu'ait connu l'Amérique du Nord depuis la colonisation. Les secousses, ressenties jusqu'à Québec, ont continué pendant un an. La terre aurait tremblé au moins 34 fois au cours des sept mois suivants. À ce qu'on dit, les habitants sont traumatisés par les événements qui perturbent leurs conditions de vie et tout le paysage environnant. Nombreux sont ceux qui croient à la fin du monde et que le séisme est en soi un signe de Dieu, un avertissement opportun invitant à la conversion ou encore une manifestation de la colère de Dieu à leur égard. Les prêtres entendaient des confessions jour et nuit, les trafiquants de fourrure annulèrent les dettes de leurs créanciers... Personne n'a cependant perdu la vie. Enfin, la terre cessa de trembler et la vie reprit son cours.

Au recensement de 1667 sur la Côte-de-Beaupré, nous retrouvons René et Anne avec quatre enfants. René n'a pas encore d'animaux et il possède une terre en valeur de 4 arpents. Il fait vivre sa famille en cultivant du blé et des pois (il en remet une partie à l'église), et possiblement aussi, du maïs.

René a aussi été témoin indirect de l'arrivée de Phipps à l'automne de 1690 avec 32 bateaux et 2000 hommes à Rivière-Ouelle, situé de l'autre côté du fleuve. Alors que Phipps et ses hommes s'étaient arrêtés à la pointe de Rivière-Ouelle et qu'ils commençaient à débarquer sur le rivage, ils ont été repoussés par les habitants du village et de la région qui les attendaient de pied ferme. Jean-François, le deuxième fils de l'ancêtre René, y demeurant, il faisait partie de ces braves paysans qui avaient été informés par leur curé, le père Francheville, des intentions malveillantes et cruelles de Phipps et des conséquences désastreuses sur leurs familles s'ils ne prenaient pas les armes pour défendre leur contrée. Embusqués et prêts le moment venu, ils

firent feu lors du débarquement sur la grève. Pris de panique, les hommes de Phipps s'empressèrent de regagner le navire et de quitter la région au grand soulagement de tout le monde. Ce succès momentané fut retentissant dans toute la région.

Le 16 octobre de la même année, Phipps arrive à Québec dans le but de prendre la ville. Après plusieurs bombardements, il abandonne finalement l'idée d'une conquête, mais il laisse la ville avec des pertes considérables.

Des miracles et des décès dans la famille

Après la guérison de Louis Guimont en 1658, c'est dans l'entourage d'Anne Godin que des guérisons sont de nouveau survenues. Louis Guimont a été confirmé le 2 février 1660 par M^{gr} de Laval à Château-Richer, en même temps que René de La Voye, sa femme Anne et ses beaux-parents. En 1662, Esther, la mère d'Anne, âgée d'environ 42 ans, souffrait d'une douloureuse maladie la rendant incapable de se redresser; elle demeurait courbée par la violence du mal et se traînait comme elle le pouvait à l'aide d'un bâton. Il est dit qu'elle invoqua la sainte, la priant de faire pour elle un miracle comme pour Louis Guimont. Elle aurait au même instant recouvré l'usage de ses pieds, marchant bien droite, sans douleur et sans bâton.

Deux ans plus tard, en 1664, ce fut au tour d'Élie, son mari, âgé d'environ 45 ans, de bénéficier d'un miracle. Celui-ci souffrait d'une hydropisie pour laquelle aucun médicament ne pouvait apporter de soulagement. Se disposant à la mort, il eut recours au missionnaire pour recevoir le viatique. Ce dernier lui demanda d'avoir recours à la Sainte Vierge et à sainte Anne. Il s'est alors endormi en disant son chapelet et, après un songe, s'est réveillé guéri. Il fut en état de travailler comme avant sa maladie et il vécut environ huit années de plus.

Plusieurs guérisons dites miraculeuses et des faveurs spéciales ont été obtenues par l'intermédiaire de sainte Anne. Depuis ce jour et jusqu'à maintenant, la dévotion à sainte Anne attire une multitude de pèlerins à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Quant à Élie, le père d'Anne, il est décédé le 5 janvier 1672 vers l'âge de 52 ans et a été inhumé le lendemain à Sainte-Anne-de-Beaupré. René fut certainement très touché par ce départ, celui d'un beau-père considéré et apprécié.

Anne, l'épouse de René, est décédée le 26 février 1678, âgée d'une quarantaine d'années, environ vingt jours après la naissance d'un fils. Elle fut inhumée au cimetière de Sainte-Anne (**Figure 2**).

Ce décès aurait plongé René dans une profonde dépression, demeurant muet, ne comprenant pas ce qui venait de se passer. Désespéré par la mort de sa femme, il aurait pris du temps à se relever.

40. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, Maison des ancêtres québécois/Archives nationales du Québec, 1998, t. 3 (J à M), p. 155.

41. ROY. *Op. cit.*, p. 5-20.

42. « Tremblement de terre en 1663 ». Histoire du Québec. Toute l'histoire du Québec depuis ses débuts, <https://grandquebec.com/histoire/tremblement-terre/>.

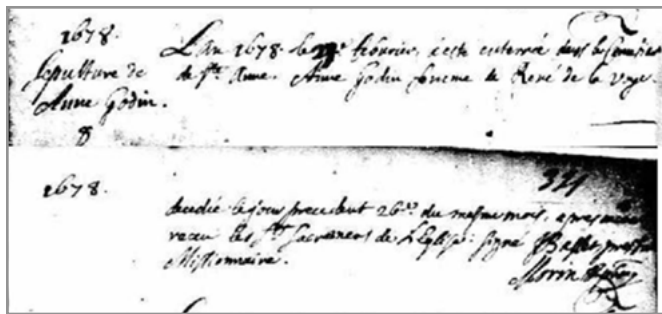


Figure 2. Acte de sépulture d'Anne Godin à Sainte-Anne-de-Beaupré.

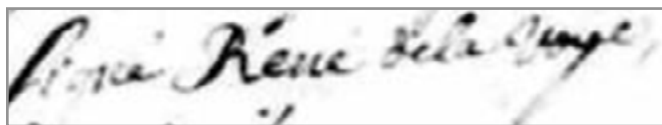
Source: Ancestry

Du jour au lendemain, il devenait veuf avec huit enfants, dont un bébé de moins d'un mois. Il a probablement reçu de l'aide d'Esther, sa belle-mère, elle aussi atterrée par ce drame. Il fallait se retrousser les manches, les enfants avaient besoin d'être pris en charge et leur père en plein deuil n'en avait plus la force. Sa fille aînée, Anne, âgée d'environ 14 ans, a dû relever un grand défi: celui de s'occuper de la fratrie. Très tôt, elle a dû prendre le rôle de mère avec tout ce que cela comporte. Elle ne pourra cependant bientôt plus compter sur sa grand-mère, Esther, qui les quittera vers 1680.

Peut-on penser qu'après les décès successifs de ses êtres chers, René eut besoin de bouger et de changer d'air? Il est mentionné que son nom n'apparaît plus dans les registres de Sainte-Anne après le décès de sa femme. Il semble s'être rapproché de Saint-Joachim, où il travaillera un certain temps au service du Séminaire avec deux de ses fils, René et Jean.

Nous savons que René, son fils aîné, avait reçu une terre le 8 juin 1680 dans la région de la Petite-Rivière-Saint-François, mais qu'il travaillait toujours au service du Petit Séminaire pour payer les obligations imposées par M^{gr} de Laval. Il avait pour voisin Pierre Laforêt, marié à Charlotte Godin, la sœur d'Anne, donc belle-sœur de René et tante de son fils René. Il est possible que René soit allé y faire un tour, tout en travaillant pour le Séminaire. À la suite de son premier mariage avec Pierre Frichet, Charlotte Godin demeurait près de Saint-Joachim, donc possiblement plus près des terres du Séminaire.

Le 22 novembre 1683, René a marié sa fille Anne à Pierre Allard (Allard), un charpentier de Château-Richer. Ce mariage eut lieu à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il y est indiqué que René, père de l'épouse, a signé au registre: « Signé René de la Voie ».



Le couple ira vivre à Château-Richer où Pierre possédait déjà une terre.

Le 26 août 1685, c'est au tour de Jean, second fils de René, de quitter sa région pour aller vivre à Rivière-Ouelle, de l'autre

côté du fleuve. Il cède alors sa portion de terre reçue en héritage de sa mère et contiguë à celle d'Anne sa sœur, à Pierre Allard son beau-frère, pour 50 livres. Pierre et Anne, résidant à Château-Richer avec un jeune enfant, avaient alors décidé de venir s'y installer, pour se rapprocher de la famille.

Le 3 août 1686, un autre drame vient bouleverser à nouveau la vie de René. Sa fille Anne décède, à l'âge de 22½ ans, moins de deux semaines après la naissance de son deuxième enfant, nommé aussi Pierre. Ils demeuraient voisins de René depuis un peu moins d'un an.

Ce décès, tout aussi soudain qu'imprévu, faisait revivre à René celui de sa femme, survenu plus de huit ans auparavant dans un contexte similaire et très douloureux. Au cours du même mois, soit le 24 août 1686, René vend la moitié de sa terre à son gendre Pierre Allard, l'autre moitié ayant été cédée aux enfants par héritage au décès de leur mère.

De son côté, Pierre Allard vend ses biens de Château-Richer à Jean Matteau et se porte acquéreur de la moitié de la terre de René, son beau-père, celle entre les propriétés de Jean Barrette et d'André Berthelot dit Leloutre. Pierre est alors veuf depuis seulement trois les semaines avec deux jeunes enfants, dont un bébé naissant. Ce contrat stipule entre autres les engagements de Pierre envers René, lui aussi veuf avec plusieurs enfants encore mineurs. Pierre s'engage alors à l'héberger et à le faire vivre jusqu'à son décès, ainsi que ses enfants mineurs autant que nécessaire ou jusqu'à ce que ceux-ci soient majeurs ou mariés. René participera aux tâches selon ses capacités et ses forces. Dans les faits, il est possible qu'il ait davantage travaillé pour le Séminaire par la suite.

Marie-Madeleine, l'avant-dernière fille de René, s'est mariée le 6 octobre 1687 à Étienne Godard, maître cordonnier et huissier. Ils se sont installés en 1694 à Château-Richer, sur la pointe de terre au pied de la falaise et de l'église. Elle est reconnue comme sage-femme dans son milieu. Une plaque commémorative d'Étienne et de Madeleine est installée sur le mur de l'église à Château-Richer, sur le côté et en face du petit cimetière.

Le 9 novembre 1690, Pierre Allard épouse en secondes noces Marie Marthe Delugre à Sainte-Anne de Beaupré.

Plusieurs des enfants de René sont encore mineurs à ce moment.

Un peu plus de cinq ans après le second mariage de Pierre Allard, c'est à Château-Richer que survient le décès de René, le 11 mars 1696. Ce dernier était probablement en visite chez sa fille Marie-Madeleine à ce moment.

Sur l'acte de décès⁴³ (Figure 3), il est mentionné que René est décédé subitement en chemin alors qu'il se rendait à la messe à l'église de Château-Richer. Il y est aussi mentionné qu'il était âgé d'environ 63 ans. Dans les faits, il avait 67 ans, étant né en 1628.

L'an mil six cents quatre-vingt seize l'onzième jour de mars est décédé René de la Voie veuf de feu Anne

43. MOREL, G, et G. GAUTHIER, prêtre. Copie et traduction du « Certificat du décès de René de La Voie », *La Voie*, mars 1997, p. 19.

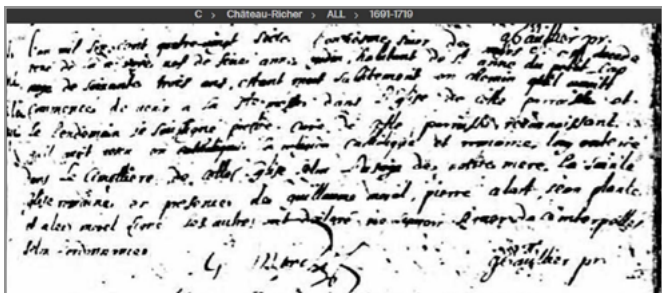


Figure 3. Acte de sépulture de René de la Voye à Château-Richer, Source: Ancestry.

Godinm habitant de St-Anne du petit-cap âgé de soixante trois ans, ettant mort subitement en chemin qu'il avait commencé de venir a la Ste messe dans l'Eglise de cette paroisse et le lendemain je soussigné prêtre curé de cette paroisse reconnaissant qu'il avait reçu en catholique La religion catholique et romaine, l'ay enterré dans Le Cimetière de cette Église selon l'usage de notre mère la Sainte Église romaine en présence de Guillaume Morel, Pierre Allard, Jean Plante et Alexis Morel signé les autres ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé selon L'ordonnance. G. Morel

Gauthier ptr

René était bien connu à Sainte-Anne du Petit-Cap par son engagement dans l'église et la paroisse, mais pas à Château-Richer. L'acte de décès mentionne que René est résident du Petit-Cap. Le curé de la paroisse de Château-Richer a donc dû vérifier, puis reconnaître qu'il était de la religion catholique avant de l'enterrer dans le cimetière de cette paroisse. L'inhumation eut lieu à Château-Richer, là où demeurait sa fille Marie-Madeleine.

Quant aux huit enfants de René, ils se sont tous mariés et ont vécu dans diverses régions du Québec: Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Château-Richer, Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François, Rivière-Ouelle, Bellechasse, Berthier-sur-Mer... Pour la plupart, ils se sont établis le long du fleuve. René, son premier fils, agit dans sa région comme capitaine de milice. D'autres fils et petits-fils ont développé des commerces de pêche sur la devanture de leurs terres. Des descendants sont devenus des capitaines de navires sur le fleuve. Depuis toujours, ils aiment les activités reliées à la pêche, la chasse et les loisirs en lien avec l'eau; en plus de développer l'agriculture et leurs multiples talents.

Hommages et reconnaissance à René

En 1922, Joseph A. Lavoie lui a adressé un vif hommage, le décrivant en ces termes:

Toute sa vie, il fut un modèle d'homme d'action et de piété. Bon époux et bon père de famille. Toujours prêt à rendre service à son prochain. A lui, on ne s'adressait jamais en vain. Il ne regardait pas la misère et

le travail. Cultiver pour subvenir aux besoins de sa famille, était sa joie et sa consolation. D'une humeur toujours égale, il ne se départait jamais de sa gaieté. Aussi sa compagnie était très recherchée. On ne s'ennuyait jamais dans son entourage. Étant bon diseur, bon conteur, et bon chantre, il était par le fait même recherché, aimé et admiré par tous ceux qui l'entouraient et le connaissaient⁴⁴.

Le 16 septembre 2006, l'Association des familles Lavoie lui a de nouveau rendu hommage en inaugurant un monument en sa mémoire et celle de sa famille. Nous y retrouvons les armoiries des Lavoie. Un premier monument a été installé sur le mur d'entrée de la petite chapelle de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. Un second fut installé sur le terrain de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne pour y indiquer le lieu de sa terre. À Beaupré, une rue, *la Côte Sainte-Anne* fut renommée *la Côte René Delavoie* en souvenir de sa présence historique en ces lieux (**Figure 4**).



Figure 4. Photos prises par l'auteure à Sainte-Anne de Beaupré.

44. LAVOIE, Joseph A. *Op. cit.*, p. 12.

Conclusion

Ce travail m'a permis de mettre en lumière et de relever des questionnements, des contradictions dans les écrits, tout en donnant une autre compréhension de l'histoire de René de Lavoye, arrivé à Québec à l'automne 1655.

Nous avons pu montrer que René de Lavoye a été baptisé dans la religion catholique. Il y a eu erreur sur la personne quant au René Voie qui a dû abjurer son hérésie le 3 avril 1655 devant le père De Quen en présence d'un dénommé Jobin, du père Chastelain et de Pierre Duval. Ce René Voie appartenait à un Jobin qui demeurait dans la région de Sillery, alors que notre René serait arrivé sur la Côte-de-Beaupré. De plus, René a toujours signé René de la Voye et non René Voie.

J'ai tenté de clarifier l'interprétation faite à partir des documents existants; notamment, celui de son mariage, pouvant laisser croire qu'il avait eu lieu à la basilique de Québec plutôt qu'au Petit-Cap sur la Côte-de-Beaupré. Le document fait référence au fait que le mariage ayant eu lieu à Petit-Cap, l'acte aurait été inscrit au registre à Québec au retour du missionnaire. Une copie se trouve aux greffes.

Quant aux « justes et bonnes raisons » qui ont pu justifier un mariage sans publication des bans et sans cérémonie, nous détenons des éléments de réponse en nous référant à l'époque. La région de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans était desservie par un missionnaire qui se déplaçait d'un endroit à l'autre en y administrant les sacrements sur son passage, dans les maisons lorsqu'il n'y avait pas de chapelle, ce qui était alors le cas au Petit-Cap. Au printemps, le missionnaire s'empresait de faire sa tournée avant la reprise de la navigation. Il se déplaçait habituellement en raquette et il empruntait les cours d'eau, dont le fleuve lorsque possible. Il devait donc pouvoir revenir à Québec en sécurité, ce qui expliquerait l'expression: *le temps pressait*.

La date du mariage correspondant alors au Vendredi saint, le missionnaire de passage à ce moment pouvait bénir le mariage avec une dérogation; le mariage devait se faire

en toute simplicité, *sans cérémonie ou fête quelconque*. Il a choisi de ne pas publier les bans, ce qu'il pouvait faire en *l'inscrivant au registre*.

Quant à sa sépulture, elle eut lieu à Château-Richer et non à Sainte-Anne-de-Beaupré. Sa fille Marie-Madeleine y résidait déjà et il est probable que René y était en visite au moment de son décès, ce qui expliquerait le fait que René, alors résident du Petit-Cap, soit décédé et ait été inhumé à Château-Richer.

La vie de René et celle de sa famille fut jalonnée d'embûches diverses et de conditions difficiles, d'un labeur à l'autre, d'une année à l'autre. Les familles semblaient toutefois capables de se soutenir mutuellement. La perte d'êtres chers fut particulièrement douloureuse, source de colère, d'incompréhension, d'injustice et de sentiments contradictoires par son caractère parfois imprévisible. Malgré toute une gamme d'émotions, les Lavoie ont su faire preuve de résilience, de courage et de détermination pour s'entraider.

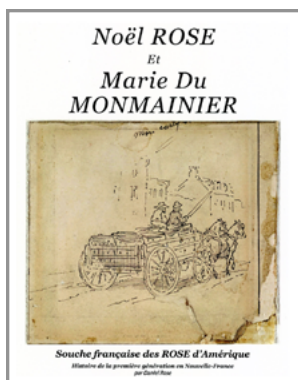
Ce courage et cette détermination, nous les retrouvons parmi les descendants de René qui, à leur tour, ont cherché à bâtir une vie meilleure pour eux et les générations suivantes. Nous ne pouvons qu'être fiers de René, ce valeureux pionnier arrivé au Québec à l'automne 1655, de sa femme Anne et de leurs enfants qui ont engendré de nombreux descendants jusqu'à ce jour.

En septembre 2006, l'Association des familles Lavoie a reconnu les qualités et les mérites de René. Elle a tenu à lui rendre hommage, ainsi qu'à sa femme Anne Godin et à leur famille établie à Petit-Cap en y installant un monument sur la façade du mur à l'entrée de la petite chapelle adjacente à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, et une autre sur une partie de sa terre, actuellement l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne. De plus, à Beaupré, *la Côte Sainte-Anne* s'appelle maintenant *la Côte René Delavoye*.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse: beaulieu22@videotron.ca



Nos membres publient



ROSE, Daniel. Noël Rose et Marie Du Monmainier (Souche française des Rose d'Amérique), La Prairie, Daniel Rose Éditeur, 2023, 120 p.

L'analyse d'un peu plus de 140 documents a permis de reconstituer la vie en Nouvelle-France de Noël Rose et sa femme Marie Du Monmainier. Un cordonnier parisien et une fille à marier de Rouen s'unissent en 1666 à Québec et laissent leurs traces de ce côté-ci de l'Atlantique. Des traces qui permettront à l'auteur, un descendant de la 9^e génération, de faire revivre dans ce document le couple qui peut être considéré comme étant la souche française des Rose d'Amérique.

En vente auprès de l'auteur,
301-320 av. du Golf, La Prairie (Québec) J5R 0H6
30 \$ + 9 \$ frais de poste et manutention.

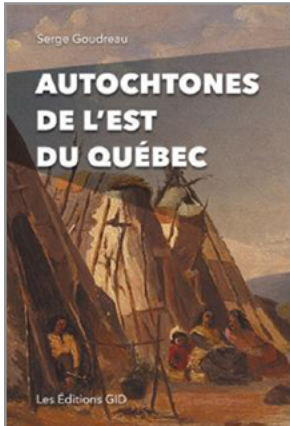


La Bibliothèque vous invite...

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

À lire sous le thème : les Premières Nations

Mots-clés : Autochtone; allochtone



GOUDREAU, Serge.
Autochtones de l'Est du Québec, Québec, Les Éditions GID, 2023, 269 p.

Je connais Serge Goudreau depuis plusieurs années. Personne, parmi ceux qui le connaissent, ne sera surpris d'apprendre que notre première rencontre eut lieu dans un centre d'archives! L'auteur s'intéresse à l'histoire des Autochtones du Québec depuis près de trente ans. Il nous pré-

sente ici le recueil de ses publications sur ceux de l'Est du Québec.

D'entrée de jeu, signalons que dans les *Autochtones de l'Est du Québec*, Serge Goudreau parle peu des Innus, sinon de manière accessoire comme c'est le cas dans la première partie sur l'île d'Anticosti (1680-1895). Je souligne tout de même qu'il a publié un texte sur les Innus il y a une dizaine d'années¹. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, il est question des Malécites de Viger en 1860, ainsi que des Micmacs (du XVI^e au XIX^e siècle) et du métissage (1685-1849) dans le Bas-Saint-Laurent. La troisième partie s'intéresse aux Abénaquis sur la rivière Chaudière et la quatrième, aux Malécites dans le comté de Charlevoix (XIX^e siècle). Enfin, la cinquième partie clôt l'ouvrage avec les Hurons de Lorette (XVIII^e siècle), le chef Étienne Ondiaraété (1742-1830) et le rôle du village huron à titre de crèche pour les enfants illégitimes des allochtones.

Tout y est bien raconté. Les informations présentées sont souvent originales. L'on se rapproche certainement des territoires, du quotidien et même de la vie personnelle des Autochtones de l'Est du Québec. La formation en démographie historique de Serge Goudreau ainsi que sa passion de la généalogie et sa connaissance des sources sur les Autochtones rendent cela possible.

Il fait flèche de tout bois! Les registres d'état civil fournissent le matériel généalogique; ajoutés aux recensements, ils deviennent source de statistiques démographiques. Les minutes des notaires permettent la documentation de jalons de la vie des Autochtones comme des allochtones. Enfin, la multiplication d'autres archives administratives, religieuses et commerciales de même que la découverte de traditions orales autochtones fournissent le contexte historique. Au lecteur et au chercheur de profiter des multiples références fournies.

À cet effort de recherche plus que louable sur les Autochtones de l'Est du Québec, je me dois tout de même d'ajouter que parmi eux comme parmi ceux d'autres régions, il y avait des individus, comme des familles, qui ont échappé aux observateurs tout simplement parce qu'ils ont évité de se convertir et de se rendre dans les habitations françaises, britanniques ou canadiennes. Tout portrait que l'on brosse reste incomplet, faut-il le préciser.

Jacques Frenette

jacquesfrenette@bellnet.ca



Jacques Frenette, anthropologue et spécialiste des études autochtones, a fait une lecture avisée en soulignant les éléments clés de chaque chapitre de cet ouvrage qui suscite un intérêt grandissant au fil de la lecture. À lire absolument.

Finalement, avec l'arrivée de la publication des *Autochtones de l'Est du Québec*, le comité a procédé à l'inventaire des œuvres actuelles en généalogie et en histoire des diverses communautés autochtones à la bibliothèque. On en dénombre plus de cent, dont beaucoup d'ouvrages majeurs. C'est pourquoi ils sont en voie d'être regroupés dans une section appelée **Premières Nations**, en cours de construction.

Cette section est accessible dans le catalogue des ressources documentaires René-Bureau. On peut y trouver de nombreux noms de chercheurs tels que: Alain Beaulieu, Michel Bouchard, Serge Bouchard, Daniel Clément, Denys Delège, Claude Gélinas, Leila Inskletter, Jonathan C. Lainey, Pierre Lepage, René Morin, et bien d'autres.

Mariette Parent (3914)



1. GOUDREAU, Serge. *Généalogie et histoire autochtone : Montagnais de la Côte-Nord, Algonquins de Trois-Rivières*. Montréal, Société de généalogie canadienne-française, 2012, 165 p. (Coll. « Cahiers généalogiques n° 4 »)



2024 marque le 50^e anniversaire de la revue *L'Ancêtre*

France DesRoches (5595)

Détentriche d'un baccalauréat en pédagogie, d'un baccalauréat en traduction et d'un autre en communication publique, l'auteure a travaillé pendant trente et un ans au Bureau de la traduction comme traductrice. Un peu avant sa retraite, en 2005, elle est devenue membre de la SGQ, d'abord comme bénévole au sein du comité de formation et à celui de *L'Ancêtre*. Elle a été directrice des conférences pendant trois ans et est maintenant une des rédactrices de la revue.

Mots-clés: *L'Ancêtre*; bulletin; revue; anniversaire; évolution

Les débuts

La revue *L'Ancêtre* est la publication officielle de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Elle a été fondée en 1974 et depuis lors, elle a évolué non seulement comme ressource inestimable pour les généalogistes intéressés par l'histoire et les familles de la région de Québec, mais aussi sur le plan de sa présentation graphique.

Bien avant la publication d'un bulletin officiel en 1974, la Société canadienne de généalogie (ancien nom de la Société de généalogie de Québec) a évoqué à plusieurs reprises la possibilité de publier son bulletin. Le 6 décembre 1966, on a lancé l'idée d'un bulletin ou d'un journal de généalogie, dont la publication débiterait en 1967, à raison de deux numéros d'une centaine de pages. Mais cette idée n'a pas été retenue.

En juin 1968, on propose de ressusciter le comité du bulletin et d'y consacrer deux ou trois pages pour y publier un guide du généalogiste. En septembre de la même année, le conseil d'administration de la SGQ décide d'abolir le comité et de confier le mandat au comité des publications. Beaucoup de suggestions et d'idées sont proposées, dont la publication d'un feuillet ou périodique d'intérêt généalogique afin de satisfaire les vœux déjà exprimés par les membres. En 1973, le président, appuyé par le comité des publications, relance l'idée de créer un bulletin servant de lien entre les membres, et dans lequel tous seront invités à publier le fruit de leurs recherches.

La première réunion a lieu le 29 juillet 1974 pour une publication en septembre. Paru le 18 septembre, le bulletin compte seize pages. On veut produire dix numéros par an: que des inédits ou à publication restreinte. Il n'y a pas de publicité. Le document est dactylographié par F. Poirier sur sa vieille Remington, imprimé au Conseil régional des loisirs en noir sur du papier blanc de qualité moyenne, avec une reliure agrafée. Les illustrations étaient souvent des photocopies de documents d'archives.

Au fil de ses lectures, le chercheur pourra constater que *L'Ancêtre* s'est beaucoup transformé, grâce entre autres à l'introduction des nouvelles technologies qui ont permis le passage de la machine à écrire au traitement de texte et aux outils de présentation. Son contenu a également évolué, ne

L'Ancêtre	
Bulletin de la Société de généalogie de Québec	
1	1
septembre 1974	
SOMMAIRE	
Présentation de <i>L'Ancêtre</i>	5
Nouvelles de nos répertoires en cours	4
Un petit conseil	4
Rapport du président lors de l'assemblée générale annuelle de juin 1974	5
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de juin 1974	9
Nouvelles publications	11
Liste des membres au 20 août 1974	12
Assemblée de septembre. Prière de noter notre nouvel endroit de réunion.	16

présentant au début que du texte, pour proposer de plus en plus de représentations graphiques et d'images, et finalement intégrer la couleur et le formatage plus sophistiqué des dernières années.

L'Ancêtre, d'abord un bulletin

L'Ancêtre a connu différentes méthodes d'impression au fil des ans, en fonction des avancées technologiques et des besoins de la SGQ.

La qualité de l'impression et de la présentation de la revue s'est améliorée. Dans les années 1980 et 1990, la revue était imprimée en couleurs sur du papier de meilleure qualité,

avec des illustrations également de meilleure qualité. À cette époque, la SGQ a également commencé à numériser des archives et à utiliser des logiciels de traitement de texte pour faciliter la production de la revue.

Pour souligner son onzième anniversaire, **L'Ancêtre** a décidé de changer sa signature en page frontispice en adoptant le nouvel emblème de la Société et en remplaçant l'ocre par le vert pour la couleur de fond.

En 1986, près de douze ans après ses débuts, la confection du bulletin **L'Ancêtre** passe au traitement de texte. Une nouvelle présentation depuis septembre a permis de gagner de l'espace et d'ajouter de 25 % à 30 % plus de caractères par ligne. Problème : comme conséquence, il y a plus d'espaces blancs, et on manque de matériel pour remplir les trous ! Comme à l'habitude, on fait appel aux membres pour produire des capsules.

En octobre 1993, le comité se réunit pour étudier la possibilité d'améliorer la présentation de **L'Ancêtre**. Il en coûterait 0,06 \$ de plus pour avoir une reliure à cheval. Avant d'adopter cette mesure, on va chercher à savoir si la tranche des bords de la revue est comprise dans ce prix.

L'Ancêtre : bulletin ou revue ?

En 1986, le comité de **L'Ancêtre** s'est penché sur la désignation de « bulletin » ou « revue » pour **L'Ancêtre** suivant les définitions de ces termes. Le contenu de **L'Ancêtre** étant de 50 % celui d'un bulletin, 50 % d'une revue, il n'y a pas lieu de changer la désignation de **L'Ancêtre**, il sera encore « un bulletin ».

Publicité dans **L'Ancêtre**

En 1986, le comité de **L'Ancêtre** étudie la demande d'une maison d'édition qui voudrait réserver un espace de publicité dans **L'Ancêtre**. Ce point ayant été écarté au moment de la formation du bulletin et pouvant contrevenir aux conditions des postes canadiennes quant aux tarifs réduits déjà acquis, il est résolu unanimement de refuser toute publicité.

En 1997-1998, onze ans après la première proposition de faire paraître de la publicité dans le bulletin, on y songe désormais plus sérieusement. Il est alors question d'encarts publicitaires inclus dans l'expédition de **L'Ancêtre**. Certaines réserves sont mentionnées selon lesquelles la chasse aux commanditaires et la gestion d'une telle activité pourraient être lourdes. Avant d'avaliser cette politique, on demande au comité de **L'Ancêtre** d'en analyser les modalités et de faire un bilan complet et détaillé. Le principe de vendre de la publicité dans **L'Ancêtre** est accepté. Un comité *ad hoc* sur la publicité est mis sur pied. On préconise une publicité discrète et élégante, tout en conservant au bulletin son caractère simple et sans luxe.

En mars 2001, à compter du volume 27, numéros 7 et 8, la publicité fait son apparition en nos pages. En décembre 2002, le premier exemplaire avec publicité payante vient de paraître avec une annonce de la Commission de la Capitale nationale

du Québec (CCNQ). Cette dernière a accepté de présenter une publicité qui rapportera 800 \$ à la SGQ. L'annonce sera présentée deux fois en C4 (quatrième page de couverture), en couleurs, et deux fois en C3 (troisième page de couverture), en noir et blanc. Pour la première fois, la revue bénéficie de revenus publicitaires ; les encarts précédents avaient fait l'objet de troc avec nos partenaires.

Changements à **L'Ancêtre**

En 1997, on publie encore dix numéros par année. À l'automne 1998, la SGQ procède à d'importantes modifications à **L'Ancêtre**. Dorénavant, le bulletin ne paraîtra que cinq fois par année au lieu de dix et le nombre de pages passera de 40 à 72 avec une couverture semi-glacée.

Pour l'année 1999-2000, les spécifications pour **L'Ancêtre** sont les suivantes :

- Brochures 8½ × 11
- 72 pages numérotées
- Noir et blanc en entier
- Papier Windsor 41M
- En-tête bleu de la SGQ en page couverture
- Bulletin monté
- Plié en 2
- Broché à cheval
- Perforé 3 trous

Fin 1999, on exprime le besoin d'acheter un numériseur pour les articles non numérisés. C'est en janvier 2000 que l'on décide qu'à l'avenir, les articles paraîtront avec photo de l'auteur, lorsque fournie. En août 2002, compte tenu de l'épaisseur de la revue, on fait le choix d'une reliure allemande.

En juillet 2007, on autorise une dépense additionnelle de 225 \$ par numéro en utilisant le papier satin 140 mm pour l'impression de la revue et ce, à partir du numéro 280 du nouveau volume 34.

Le nombre de publications est ensuite réduit à quatre numéros par année, de 92 pages chacun, à compter de l'année 2001-2002. Puis, en septembre 2009, la revue verra son nombre de pages réduit à 72. En 2015, l'équipe de **L'Ancêtre** compte désormais la collaboration de Linda Bergeron Szefer de la maison d'édition Omnigraphe. Il s'agit d'une grande amélioration ; les outils de composition devenaient de plus en plus professionnels et, depuis de nombreuses années, seuls des bénévoles du comité de **L'Ancêtre** se chargeaient de la mise en page de la revue.

Enfin, une revue

C'est en 2001 que le comité souhaite que les termes « bulletin » et « organe » soient remplacés, à partir du volume 28, par le terme « revue » qui est plus conforme à la réalité linguistique, au contenu et au terme utilisé par la grande majorité des autres sociétés. La couverture couleur apparaît également cette même année.

L'Ancêtre sur cédérom

En janvier et février 1997, on envisage la possibilité de présenter L'Ancêtre sur cédérom. Les coûts étant encore trop importants, le projet, peu rentable, est abandonné. En juin 1999, le projet de numériser les numéros du bulletin L'Ancêtre sur le support cédérom revient sur le tapis. On procède alors à l'analyse des soumissions.

Finalement, L'Ancêtre n'échappe pas au mouvement informatique et, le 15 septembre 2005, on procède au lancement d'un cédérom contenant une version numérisée des trente premières années de la revue. Il s'agissait d'une percée majeure nécessitant un travail très lourd. Le responsable de l'informatique l'a pris sur ses épaules.

En août 2010, le conseil d'administration accepte la proposition de publier les sept dernières années de L'Ancêtre sur DVD, à l'occasion du 50^e anniversaire de la SGQ. Ce produit complètera l'inventaire des numéros de la revue dont les trente premiers volumes ont déjà été publiés sous cette forme en 2005.

L'Ancêtre papier ou en ligne

En octobre 2008, après discussion, il est convenu de maintenir la publication de L'Ancêtre sur papier considérant que plusieurs membres ne possèdent pas d'ordinateur et qu'il est avantageux d'avoir un document papier pour consultation ultérieure. Toutefois, on devra réfléchir au contenu de la revue;

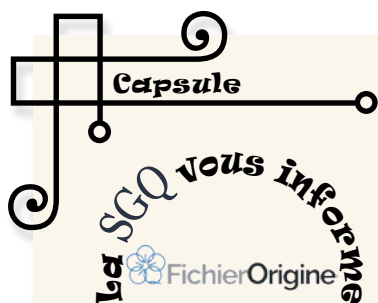
par exemple, certaines informations pourraient être diffusées sur le site Web.

Depuis 2009, la version numérique de L'Ancêtre est disponible en ligne sur le site Web de la SGQ; elle est alors offerte exclusivement aux membres de la SGQ. L'augmentation continue des coûts d'édition de L'Ancêtre, jumelée à des préoccupations environnementales dont il est difficile de prévoir la portée, pourrait transformer le mode de diffusion de notre revue. Elle est déjà offerte sur le Web — en formats .PDF et .epub — et certains prévoient que ce moyen de diffusion sera privilégié par une grande majorité de nos membres dans un avenir qui serait plus rapproché qu'on le croit¹. Depuis 2022, tous les numéros de la revue publiés depuis plus de deux ans sont disponibles librement à tous, membres ou non de la SGQ.

De nos jours, la couverture de la revue L'Ancêtre est imprimée en couleurs et l'intérieur, sur du papier de haute qualité, avec une reliure encollée allemande et une présentation soignée. Les articles sont généralement soumis sous forme électronique, ce qui facilite leur traitement et leur mise en page. La SGQ travaille avec une imprimerie professionnelle pour produire chaque numéro de la revue, qui est ensuite distribué aux membres de la SGQ, aux bibliothèques, à d'autres sociétés de généalogie ou d'histoire et aux centres d'archives dans le monde entier.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : famillevdb4@outlook.com

1. Voir à ce sujet, KEABLE, Michel. « L'Ancêtre: une revue condamnée au papier? », L'Ancêtre, vol. 50, n° 345, p. 109.



Fichier Origine

Le Fichier Origine est un outil que la Fédération québécoise des sociétés de généalogie offre au généalogiste. Les fiches des premiers migrants peuvent être triées pour identifier celles des soldats de Carignan, des Filles du Roy et des soldats de Montcalm. Bien que principalement composé de migrants français, le fichier compte bon nombre de fiches sur des migrants allemands (23), américains (93), anglais (26), belges (20), écossais (17), irlandais (26) et suisses (27) arrivés avant 1865.

Bonne consultation. www.fichierorigine.com.

50^e volume L'Ancêtre

Première édition du prix de L'Ancêtre

À l'occasion de ses 25 ans, L'Ancêtre, qui se qualifiait encore de bulletin, annonçait les gagnants de sa première édition du Prix de L'Ancêtre. Le premier prix a été remis à Luce Jean Haffner tandis qu'une mention était accordée à Jean Claude Massé. L'auteure de l'article primé obtenait une bourse de 200 \$.

Source: L'Ancêtre, vol. 25, n^{os} 1 et 2, octobre-novembre 1998, p. 50.

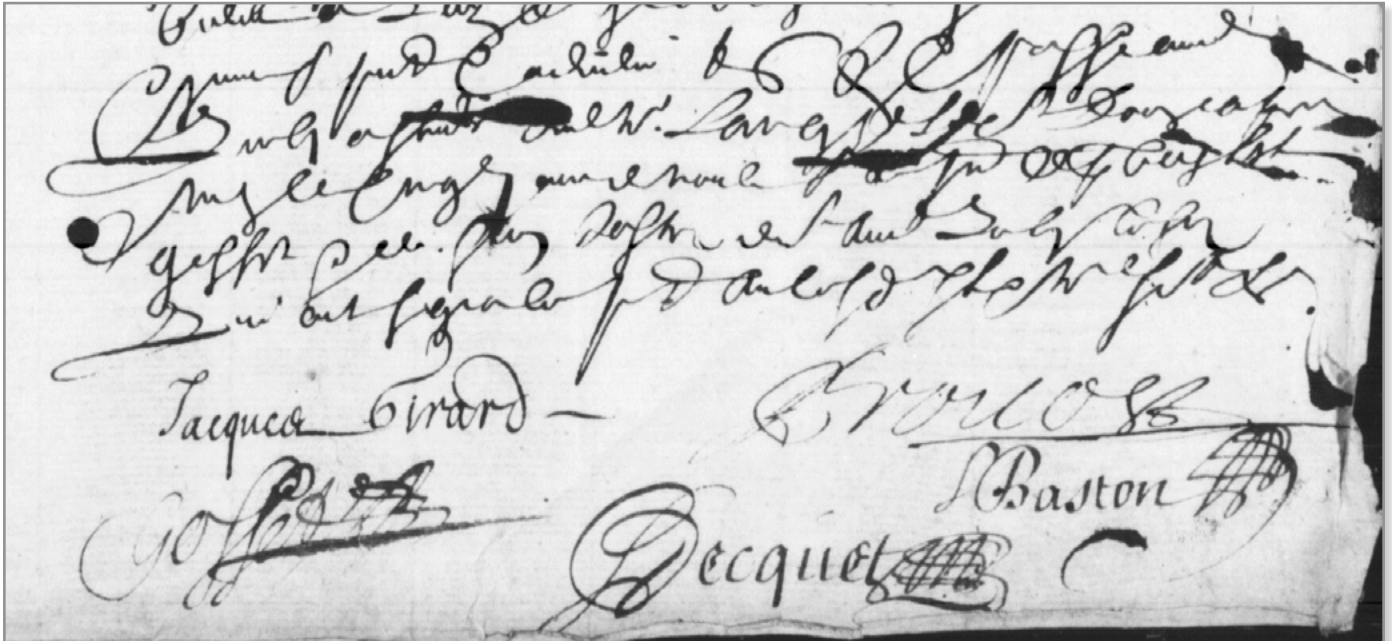


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Quatrième extrait d'une obligation du greffe du notaire royal Romain Becquet,
5 novembre 1672. (Advitam C301, S13)



Transcription intégrale

28 & jmeub' p'nt & avenir & c fe & paSSe aud'
 29 Queb eStude dud n.^r Lan mvi^c Soixte douze apres
 30 My le Cinq^e jour de novemb' es p'n de J baptiste
 31 goSSet & de. Smon baSton dem' aud' Queb TeSm
 32 Qui ont Signe le p'nt av leSds & No^{re} Sut &.
 33 Jacques Girard Provost
 34 goSSet S Baston
 35 Becquet

Transcription corrigée

28 et immeubles, présent et avenir etc. Fait et passé
 audit
 29 Québec, étude dudit notaire, l'an mil six cent
 soixante et douze, après
 30 Midi, le cinquième jour de novembre, en présence
 de Jean-Baptiste
 31 Gosset et de Simon Baston, demeurant audit
 Québec, témoins
 32 qui ont signé le présent, avec lesdits [parties] et
 notaire Susdit etc.
 Signatures: Jacques Girard, Provost, Gosset, S Baston et
 Becquet

Observations

Heureusement, la formule finale des contrats étant presque toujours la même, nous finissons par nous y retrouver. Il est évident que cette partie du contrat n'est pas soignée. Le notaire utilise des abréviations pour la majorité des mots. Remarquez que ces mots tronqués ou contractés sont suivis de grands traits montant ou de traits horizontaux ressemblant à un huit (8) couché, qu'on appelle le *coup de fouet*. Ces signes indiquent au lecteur que le mot est incomplet. Cependant, le notaire ne se donne pas la peine de toujours utiliser ces coups de plume.

Note: nous ne soulignerons pas l'utilisation de la majuscule, qui est aléatoire chez tous les notaires de la Nouvelle-France.

- 28** Le signe & est utilisé sur plusieurs lignes. Seul, il représente le mot **et**. Lorsqu'il est suivi d'un **c**, il représente les mots latins **et cetera** que l'on inscrit aujourd'hui **etc.**
jmeub' (immeubles), **p'nt** (présent), **fe** (faire) et **aud** (audit).
- 29** **Queb** (Québec), abréviation rarement utilisée.
eStude (étude), où le **S** majuscule remplace l'accent aigu.
dud (dudit), abréviation usuelle, ainsi que de toutes les liaisons avec l'adjectif **dit**.
n.^r (notaire), abréviation assez rare. On verra beaucoup plus souvent : **no're** et **no^{re}**.
Lan (l'an), l'apostrophe est souvent absente.
mvi^c Soix^{te} douze : mil six cent soixante-douze.
apres (après), l'accent grave est très peu utilisé à cette époque.
- 30** **My** (midi), abréviation particulière, rarement utilisée également. Notons que le **i** et le **y** sont interchangeables.
Cinq^e (cinquième), abréviation bien connue.
novemb' (novembre), mot tronqué de sa finale. Ce **b** termine souvent les mots finissant en **bre** ou **ble**.
es, petit mot latin qui prend souvent la place du mot **en**.
p'n (présent), abréviation moins courante du mot.
J baptiste, dont le **J** majuscule a été fait avec le signe « **pro** » (les signes ont déjà fait l'objet d'une leçon précédemment). Quelques notaires ont cette habitude pour le nom Jean. Nous ne l'avons jamais remarqué pour d'autres noms.
- 31** **goSSet**, Jean-Baptiste Gosset ne signe jamais avec son prénom.
Smon baSton, personnage flottant qui n'est que témoin. On constate qu'il manque le **i**.
dem' (demeurant), abréviation très courante.
aud' (audit), abréviation dérivée avec l'adjectif **dit**.
Queb (Québec), même que sur la ligne 28.
TeSm (témoins), abréviation où le **S** majuscule remplace l'accent aigu.
- 32** **Signe** (signer), le **r** final est manquant.
p'nt (présent), l'abréviation la plus courante pour ce mot.
av (avoir), abréviation réduite au minimum.
leSds (lesdits), autre abréviation avec l'adjectif **dit**.
parties, mot oublié dans la phrase.
No^{re} (notaire), abréviation régulièrement présente.
Su^t (susdit), abréviation rare, très réduite.
- 33** Jacques Girard et François Provost (ou Prévost), les contractants.
- 34** Jean-Baptiste Gosset et Simon Baston, témoins.
- 35** Romain Becquet, notaire.

Leçon

Les notes de fin de contrat ou en marge

Quelques notes apparaissent au bas de plusieurs contrats et sont répétées chez plusieurs notaires :

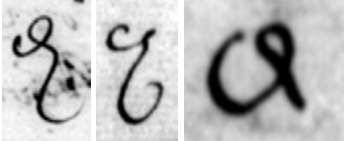
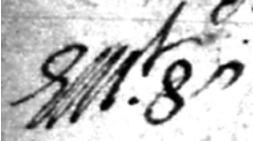
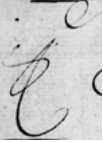
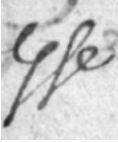
Jl en a eSté mis ez main copys du present pour Lexecution de Lord.^{ce} de MonSeig.^r Talon Jntendant fait a quebecq ce...

Paraphé ne Varietur

Verrier P. G'ral

Du Laurent greffier

Tableau des signes qu'on trouve dans les marges

	<p>d pour délivré. C'est-à-dire que le notaire en a fait au moins une copie qui a été donnée aux intéressés.</p>		<p>Em.^t 8S = Émolument 8 sols (coût pour la rédaction).</p>
	<p>fe pour faite copie et délivrée aux intéressés.</p>		<p>gSe = grossé ou fait une grosse : copie propre du document.</p>

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

sintilali@videotron.ca



Généalogie par ADN

Dominic Gagnon (6640)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les multiples origines d'une famille Rousseau

Cette chronique s'intéresse aux descendants de Jean Rousseau, marié le 22 juin 1699 à Marie Destroismaisons à Cap-Saint-Ignace. Nous verrons comment les porteurs du patronyme ont produit trois signatures génétiques distinctives, sans toutefois pouvoir en comprendre les véritables raisons. La présentation des éléments connus à ce jour montre comment toute lignée patrilinéaire peut cacher des surprises et, nous l'espérons, incitera d'autres Rousseau à participer à l'enquête.

Mots-clés: Rousseau; ADN; Destroismaisons; Cap-Saint-Ignace; Gagnon; Drolet; Sainte-Catherine-de-Fossambault

Introduction

En 2017, Jean-Marie Rousseau, descendant de Jean selon sa lignée paternelle documentée, a fait tester son chromosome Y à la suite d'un atelier donné dans le cadre du projet Québec ADN, en collaboration avec la Société de généalogie de Québec. Il était le premier descendant Rousseau à vouloir découvrir la signature génétique du chromosome Y de l'ancêtre. Or, à la surprise de tous, les résultats de son test pointaient vers les Gagnon¹. Il n'y avait pas de doutes, un Gagnon avait rompu la lignée quelque part. Voici la lignée patrilinéaire testée:

- ROUSSEAU, Jean-Marie, **R-Y179948**
- ROUSSEAU, Alexandre marié à BEAUPRÉ, Gemma, 26 juin 1940, Pont-Rouge
- ROUSSEAU, François marié à GALARNEAU, Delvina, 9 mai 1892, Pont-Rouge
- ROUSSEAU, François marié à CARREAU, Domitilde, 10 janvier 1854, Sainte-Catherine-de-Fossambault
- ROUSSEAU, Joseph marié à DROLET, Marguerite, 7 août 1827, L'Ancienne-Lorette
- ROUSSEAU, Augustin marié à LESAGE, Marie-Josephite, 14 août 1780, Louiseville (Rivière-du-Loup)
- ROUSSEAU, Louis marié à DUBÉ, Angélique, 8 novembre 1733, notaire Étienne Jeanneau, lieu indéterminé
- **ROUSSEAU, Jean** marié à DESTROISMAISONS/PICARD, Marie, 22 juin 1699, Cap-Saint-Ignace

- ROUSSEAU, Jean marié à BIGOT, Marie, 1662, Saintes, Saintonge

Aucun baptême ni aucune rumeur familiale ne laissaient présager le passage d'un Gagnon, entre la naissance de Jean-Marie et celle de Louis, né en 1700. Une mise à jour du *BigY*, effectuée sur le même échantillon d'ADN, fait apparaître le SNP catalogué R-179948. Celui-ci nous fournit l'information que le Gagnon responsable de cette brisure génétique paternelle est un descendant de Pierre Gagnon, frère de Mathurin et Jean Gagnon de la Côte-de-Beaupré². N'ayant aucune autre lignée Rousseau comme référence génétique, il faut tester un autre candidat Rousseau pour déterminer à quel moment l'ÉNP s'est produit. Voici la lignée du deuxième candidat testé:

- ROUSSEAU, candidat testé **I-M253**
- ROUSSEAU, Privé
- ROUSSEAU, Privé
- ROUSSEAU, Adélarde marié à BERGERON, Marie-Léonie, 25 octobre 1897, Beaumont
- ROUSSEAU, Thomas marié à VOISIN, Anne-Eléonore, 26 janvier 1858, Saint-Charles, Bellechasse
- ROUSSEAU, Jacques marié à THÉBERGE, Marie-Reine, 20 avril 1819, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ROUSSEAU, Jean-Baptiste marié à FOURNIER, Geneviève, 16 février 1767, Montmagny
- ROUSSEAU, Louis marié à LURET/ROCHFORT, Marie, 9 novembre 1723, Montmagny
- **ROUSSEAU, Jean** marié à DESTROISMAISONS/PICARD, Marie, 22 juin 1699, Cap-Saint-Ignace

1. Plus un patronyme est répandu démographiquement, plus grandes sont les chances qu'on trouve des événements non paternels (ÉNP) concernant ce patronyme parmi les concordances du chromosome Y. On découvrira nécessairement quelques ÉNP visant les Tremblay, Bouchard, Roy et Côté. Pour les Gagnon, le cas de Joseph Douillet a déjà été traité dans ces pages, et celui de Nicolas Lebel, né en 1675, a fait l'objet d'un article dans *Histoire Québec*, hiver 2022.

2. Un autre descendant de Pierre Gagnon a également obtenu son résultat *BigY*, et celui-ci a mis en lumière le SNP catalogué R-179948, comme étant distinctif de Pierre.

– ROUSSEAU, Jean marié à BIGOT, Marie, 1662, Saintes, Saintonge

Nous obtenons ici l'haplogroupe I-M253 pour ce deuxième Rousseau, avec de lointaines correspondances anglaises et scandinaves³, mais aucune avec le patronyme Rousseau. Impossible donc de savoir si ce nouveau candidat est porteur du véritable chromosome Y de l'ancêtre Rousseau. Il faut tester un troisième volontaire pour savoir si le chromosome Y du précédent volontaire est celui de l'ancêtre. L'occasion s'est présentée avec cette lignée-ci :

- ROUSSEAU, candidat testé **I-M223**
- ROUSSEAU, Privé
- ROUSSEAU, Napoléon marié à CANTIN, Georgianna, 22 janvier 1805, Pont-Rouge
- ROUSSEAU, **Joseph** marié à LINTEAU, Adélaïde, 26 janvier 1864, Sainte-Catherine-de-Fossambault
- **ROUSSEAU, Joseph** marié à DROLET, Marguerite, 7 août 1827, L'Ancienne-Lorette
- ROUSSEAU, Augustin marié à LESAGE, Marie-Josephite, 14 août 1780, Louiseville (Rivière-du-Loup)
- ROUSSEAU, Louis marié à DUBÉ, Angélique, 8 novembre 1733, notaire Étienne Jeanneau, lieu indéterminé
- ROUSSEAU, Jean marié à DESTROISMAISONS/PICARD, Marie, 22 juin 1699, Cap-Saint-Ignace
- ROUSSEAU, Jean marié à BIGOT, Marie, 1662, Saintes, Saintonge

Comparée à la première lignée testée, cette lignée a le mérite de couper la poire en deux, en atteignant Joseph Rousseau, marié en 1827 à Marguerite Drolet, par son fils Joseph, plutôt que François (lignée de Jean-Marie Rousseau). Le résultat doit donc aider à situer l'ÉNP Gagnon dans le temps.

Or, déception : ce troisième résultat obtenu ne correspond ni au premier ni au second ! La signature génétique de cette nouvelle branche (I-M223) n'a aucune concordance avec d'autres patronymes dans la base de données utilisée par le Projet Québec ADN. Nouvelle rupture génétique, mais cette fois-ci, la lignée est porteuse d'un indice documentaire : le mariage entre Joseph Rousseau (veuf de Thérèse Proulx) et Marguerite Drolet, daté du 7 août 1827, précédait de deux mois la naissance de leur fils Joseph, le 5 octobre suivant. Marguerite Drolet était donc enceinte de sept mois à son mariage, et les prêtres de L'Ancienne-Lorette et de Fossambault n'en ont fait mention ni à son mariage ni au baptême de l'enfant :

Le sept Aout mil huit cent vingt sept, après la publication de trois bans de mariage faites aux prônes de messes paroissiales par trois dimanches consécutifs, entre Joseph Rousseau, veuf de Thérèse Proulx, de Fossambault, d'une part et Marguerite Drolet, fille majeure de Jean-Baptiste Drolet et de Magdeleine

Bédard de cette paroisse d'autre part, même publication ayant été faite à Fossambault sans opposition comme il appert par le certificat de Mgs. Lefrançois curé dudit lieu, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous soussigné vicaire de cette paroisse avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église et en présence de Louis Girard et Philippe Drolet amis de l'époux, de Jean-Baptiste Drolet, père de l'épouse et Jean-Baptiste Drolet son frère, qui tous ainsi que les dits époux ont déclaré ne savoir signer. J. N. Trudelle, prêtre

L'acte de baptême du premier enfant, Joseph, né deux mois après le mariage de ses parents, se lit comme suit :

Le sept octobre mil huit cent vingt sept, par moi prêtre soussigné a été baptisé Joseph né le cinq du courant mois, du légitime mariage de Joseph Rousseau, cultivateur de Sainte-Catherine de Fossambault, et de Marguerite Drolet, le parrain Jean-Baptiste Drolet et la marraine Marie-Anne Bédard. Rousseau ont déclaré ne savoir signer, le père absent. L. Lefrançois, prêtre

Sachant aujourd'hui que l'enfant né le 5 octobre n'était probablement pas le fils de Joseph Rousseau, c'est le contexte particulier du mariage de 1827 qui se révèle à nous. Ce Joseph, veuf depuis 1825, sans enfants et en plein défrichement d'une nouvelle concession, se voyait présenté à Marguerite Drolet, jeune fille déjà enceinte. Les familles et amis assemblés (et les prêtres) semblent tous avoir travaillé de concert ici, en connaissance de cause.

De retour à notre dossier, nous cherchons maintenant à déterminer si ce Joseph Rousseau, défricheur à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, et né le 8 juin 1794 à Louiseville, était déjà un Gagnon à sa naissance. Pour ce faire, il faut tester un descendant de son frère, Louis, et voir si la signature génétique des Gagnon a été transmise par leur père, Augustin Rousseau, marié à Marie-Josephite Lesage en 1780. Un quatrième candidat Rousseau testé :

- ROUSSEAU, candidat testé **I-M253**
- ROUSSEAU, Privé
- ROUSSEAU, Eloi marié à DEMERS, Rose-Anna, 11 novembre 1914, Saint-Adrien-d'Irlande
- ROUSSEAU, Théodore marié à CARRIER, Caroline, 13 octobre 1884, Saint-Adrien-d'Irlande
- ROUSSEAU, Prosper marié à MAILLOT, Adéline, 16 avril 1855, Gentilly, Bécancour
- ROUSSEAU, Louis marié à COURTOIS, Marguerite, 28 novembre 1820, Gentilly, Bécancour
- **ROUSSEAU, Augustin** marié à LESAGE, Marie-Josephite, 14 août 1780, Louiseville, (Rivière-du-Loup)

3. Quand un client obtient son résultat d'analyse du chromosome Y, il peut apercevoir parmi les lointaines concordances d'autres clients porteurs de la même souche. Dans notre cas, les caractéristiques de ce chromosome Y sont portées par une majorité de Scandinaves, si nous reculons de mille ans et plus.

- ROUSSEAU, Louis marié à DUBÉ, Angélique, 8 novembre 1733, notaire Étienne Jeanneau, lieu indéterminé
- ROUSSEAU, Jean marié à DESTROISMAISONS/PICARD, Marie, 22 février 1699, Cap-Saint-Ignace
- ROUSSEAU, Jean marié à BIGOT, Marie, 1662, Saintes, Saintonge

Enfin, le chromosome Y de ce quatrième Rousseau concorde avec celui du deuxième, tous deux portant le même haplogroupe I-M253. Culminant sur Louis, par ses deux mariages (avec Marie Luret dit Rochefort en 1723 et Angélique Dubé en 1733), nous avons maintenant la signature génétique de Louis Rousseau, né en 1700, fils aîné de Jean Rousseau. Cette étape nous apprend que son fils Augustin, marié en 1780, n'est pas le fils d'un Gagnon, mais bien celui d'un Rousseau. L'information nous permet de mieux cerner les options possibles pour la suite des choses. Résumons en deux points l'état de la question :

1. Joseph Rousseau, né en 1794 à Louiseville, épouse en 1817 Thérèse Proulx à Nicolet, de l'autre côté du lac Saint-Pierre. Thérèse y décède le 10 novembre 1824, et Joseph est alors déclaré journalier à Nicolet. D'une manière qui nous échappe, Joseph se voit offrir l'occasion d'aller défricher une terre dans Portneuf, dans le futur territoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
2. Sur place, en 1827, une autre circonstance l'amène à épouser Marguerite Drolet, déjà enceinte d'un enfant (porteur d'un chromosome Y inconnu); Joseph sera déclaré père de Pierre en 1829 et de François en 1832. Nous savons que la descendance de François (première lignée testée) porte le chromosome Y des Gagnon. L'ÉNP mêlant un Gagnon pourrait se situer ici. Pour l'affirmer hors de tout doute, il faudra tester un descendant du frère de François, Pierre Rousseau, né en 1829 et marié à Sophie Racine en 1851, à

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Si le chromosome Y des Gagnon ressort à nouveau, c'est Joseph Rousseau né en 1794 qui sera issu d'un père Gagnon. Sinon, l'événement non paternel n'aura touché que la descendance de François, né en 1832.

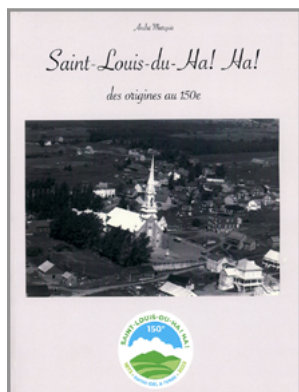
Conclusion

Jean-Marie Rousseau n'avait aucune idée dans quoi il s'embarquait lorsqu'il a testé son chromosome Y en 2017; pas plus que l'auteur de la chronique, quand il a communiqué avec la famille pour l'aider à résoudre l'énigme, dans les premiers mois de 2018. Or, chaque revirement a provoqué la nécessité d'un nouveau test, avec un coût et une démarche pour trouver de nouveaux candidats. Cela ne va pas toujours de soi d'approcher des inconnus pour obtenir un échantillon de leur ADN. Plusieurs ignorent nos appels ou rechignent d'indifférence. Nous saluons les efforts entrepris par Hélène Duval et Jean-Marie Rousseau et nous gardons espoir de mener ensemble à terme ce dossier.

À ce jour, environ 1000 signatures d'ADNy au Québec ont été identifiées et répertoriées (avec environ 3000 autres qui attendent d'être testées une première fois) pour la population arrivée avant 1785. Un petit groupe de chercheurs indépendants ne pourra pas y arriver seul, avec leurs moyens limités. Tous les généalogistes québécois et passionnés d'histoire familiale sont appelés à mettre l'épaule à la roue. C'est avec leur aide qu'un jour on identifiera le père du jeune Joseph, né en octobre 1827, et qu'on validera si Joseph père, né en 1794, était le fils biologique d'un Gagnon. Cela aidera par le fait même d'autres citoyens ayant reçu des résultats d'ADN inattendus à y voir plus clair.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : domgag12@outlook.com

Nos membres publient



MARQUIS, André. *Saint-Louis-du-Ha! Ha!, des origines au 150^e, Québec, publié à compte d'auteur, imprimeur Copiexpress, 2023, 503 p.*

Cet ouvrage divisé en quatre périodes relate les débuts de cette paroisse jusqu'à aujourd'hui, avec un regard sur la vie religieuse, scolaire et municipale. Le volet économique est aussi traité avec l'agriculture, les industries forestières et les commerces. Finalement, la culture et les loisirs sont aussi abordés.

En vente, 40 \$, auprès de l'auteur, à Québec, téléphone 418 527-4789 ou à l'adresse courriel : a.marquis.1960@hotmail.com.



Armoiries de la ville de Québec

L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les coquerelles de Charles Huault de Montmagny

Mots-clés: Coquerelles; Charles Huault de Montmagny

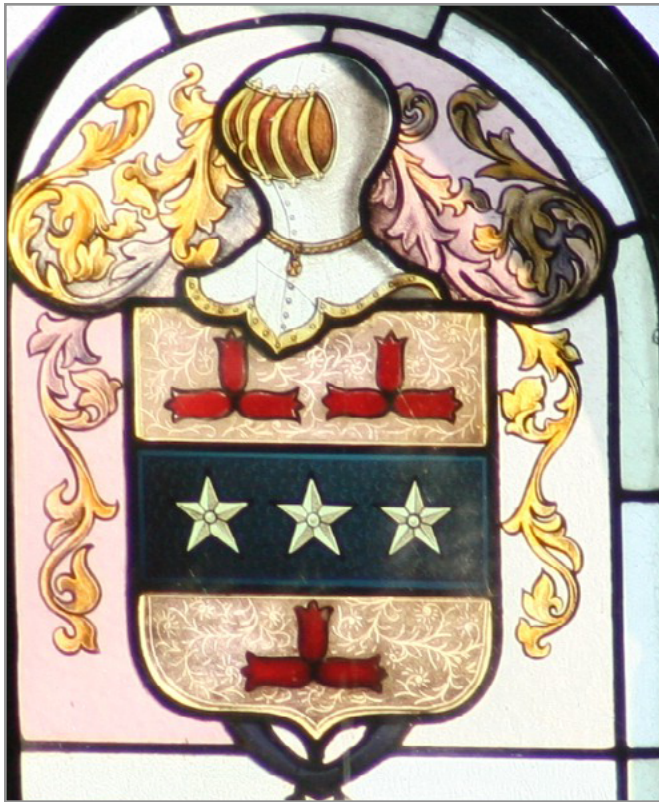


Figure 1. Armoiries de Charles Huault de Montmagny. Vitrail, gare du Palais.

Photo fournie par l'auteur.

Dans le langage populaire québécois, le terme *coquerelle* désigne la blatte, cet insecte orthoptère nocturne au corps aplati si peu apprécié dans nos maisons. Or, dans la science des armoiries, les coquerelles désignent les noisettes dans leurs

gousses, jointes ensemble au nombre de trois, tel qu'elles poussent sur les noisetiers (**Figure 2**).

Ce meuble est tellement rare dans l'héraldique occidentale que Paillot écrit : « Il ne s'en trouve qu'en l'écu de Huault, seigneur de Montmagny, dont des maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, et conseiller au Grand-Conseil, et autres officiers, qui porte *d'or à une fasce d'azur chargée de trois molettes du champ, et accompagnée de trois coquerelles de gueules*¹ ». Deux siècles plus tard, Jouglas de Morenas recense six familles affichant des coquerelles dans leurs armoiries, dans les sept volumes du *Grand armorial de France*².



Figure 2. Le Noisetier – Pollinarium de Sainte-Feyre.

Source: <https://pollinariummgensaintefeyre.wordpress.com/2020/05/02/le-noisetier/>.

Charles Huault de Montmagny³

Charles Huault de Montmagny (1601-1657) est le troisième fils de Charles et Antoinette du Drac. Reçu chevalier de Malte le 3 août 1622, il commande les galères de cet ordre en Méditerranée en 1627 et en 1630. Cinq ans plus tard, il est nommé gouverneur de la Nouvelle-France. Il exerce cette fonction du 11 juin 1636 jusqu'à l'arrivée de son successeur, Louis d'Ailleboust de Coulonge et d'Argentenay, le 20 août 1648. C'est durant cette période que les Amérindiens l'ont surnommé *Onontio*, c'est-à-dire « grande montagne ».

1. PAILLOT, Pierre. *La vraye et parfaite science des armoiries, ov l'Indice armorial de fev maistre Lowvan Geliot, advocat av Parlement de Bovrgongne: Apprenant, et expliquant sommairement les mots & figures dont on se sert au blason des armoiries, & l'origine d'icelles/Avgmenté de nombre de termes, et enrichy de grande multitude d'exemples des Armes des familles tant Françoisse qu'estrangeres; des Institutions des Ordres, et de leurs Colliers; des marques des Dignités et Charges; des ornemens des Escus; de l'Office des Roys, des Hérauds, et des Pursuiuans d'Armes; et autres curiosités dependantes des Armoiries*, Dijon, chez l'auteur, Paris, Frédéric Léonard, 1664, p. 187.
2. JOUGLA DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France: catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1934-1952, vol. 1 à 7.
3. HAMELIN, Jean. « HUAULT DE MONTMAGNY, CHARLES (Onontio) », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca.

À son retour en France, le grand-maître de Malte le nomme receveur du prieuré de l'ordre en France, puis en 1652, il lui confie le gouvernement de Saint-Christophe (Saint-Kitts-et-Nevis), aux Antilles, alors propriété de l'ordre, où il décède le 4 juillet 1657. Ses armoiries sont reproduites sur un vitrail de la façade de la gare du Palais à Québec (**Figure 1**).

Il est intéressant ici de souligner qu'Eugène-Étienne Taché envisageait de mettre les armes de Montmagny sur la tour centrale du palais législatif. C'est ce que nous déduisons à la lecture d'un plan de la façade où l'écu surmonté d'un casque de profil est posé sur une croix de Malte sous laquelle est écrit le mot *Onontio* (**Figure 3**).



Figure 3. Détail d'un plan de la façade du palais législatif. Dessin d'Eugène-Étienne Taché. (Plan) BAnQ, fonds du ministère des Travaux publics. Photo fournie par l'auteur.

Les origines des Huault

Le généalogiste François Alexandre Aubert de La Chenaye-Desbois⁴ et l'héraldiste Michel Popoff⁵ recensent deux familles Huault, qui portent les mêmes armoiries, sans établir de parenté entre elles. Cependant, le site collaboratif man8rove.com fait remonter la généalogie de la famille Huault à Mathurin Huault et Jeanne Langlois, dont le fils Pierre (†1534), seigneur de La Jacquemine, épouse en janvier 1497 Madeleine de Badonvilliers, dame d'Aubigny, puis le 31 (*sic*) septembre 1516, Isabeau Le Bret (†1525), dame de Villenoy⁶. La lignée des

seigneurs de Vayres et d'Aubigny descend du premier lit, et celle des seigneurs de Montmagny, du second lit.

Les Huault sont originaires de Touraine, près d'Azay-le-Rideau, et ils s'établirent à Paris en 1418. La lignée des seigneurs de Vayres et d'Aubigny s'éteint avec Armand (1652-1683), marquis de Buffy, capitaine au régiment du roi, mort sans enfants de son mariage avec Catherine de Sainte-Aldegonde⁷.

La branche des Huault, seigneur de Bernay, est issue de Barthélemy (1610-1669), le quatrième fils de Jacques (1573-1615), le petit-fils du seigneur de Vayres, et Anne de Maillard, dame de Bernay. Barthélemy-Nicolas (1695-1736) est le dernier de cette branche, n'ayant eu que deux filles décédées sans postérité de son mariage en 1732 avec Marie-Marguerite du Temple⁸.

Les Huault de Montmagny et leurs alliés⁹

La lignée du premier gouverneur de la Nouvelle-France remonte à Pierre Huault (†1534), seigneur de Bussy et de Montmagny, maître dans la chambre des Comptes, et sa seconde épouse Isabeau Le Bret (†1525). Leur fils, Pierre-Louis (†1576), est reçu conseiller au Parlement de Paris le 6 juin 1564. Il avait épousé, le 8 mai 1547, Claire de Billon, dame de La Grange et de Messy, fille de Jean, gouverneur de Guéret, ambassadeur au traité de Cambrai en novembre 1529¹⁰, et Catherine Lescuyer. Le couple aura un fils, Charles, et quatre filles: Étiennette, Denise, Catherine et Antoinette.

L'aînée des filles, Étiennette, mariée, selon le contrat du 2 novembre 1566, à Claude Faulcon (†1601), seigneur de Ris, conseiller au Parlement de Paris en 1568, président aux Enquêtes en 1579, puis premier président au Parlement de Bretagne en 1587. Il est le fils d'Alexandre (†1580) et Françoise d'Albiac, fille de Charles, premier président de la Chambre des Comptes du Languedoc.

La famille Faulcon est originaire de Florence, issue de Falco Falconi qui passa en France en 1434 et s'établit à Montpellier. Cette famille porte un écu *écartelé, aux 1*



Figure 4. Armoiries de la famille Faulcon. Paris, Mazarine, 2909, f.241 (Armoiries de Claude Faucon) dans la base Bibale-IRHT/CNRS <https://bibale.irht.cnrs.fr/20752>.

4. AUBERT DE LA CHESNAYE DESBOIS, François-Alexandre, et Jacques BADIER. *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e édition, Paris, Schlesinger frères, 1866, vol. 10, p. 832-837.
5. POPOFF, Michel. « N° 1451, HUAULT », *Prosopographie des gens du Parlement de Paris (1266-1753)*, Paris, le Léopard d'or, 2003, vol. 2, p. 659-663.
6. Famille Huault (man8rove.com) Pièces originales 1541, 1542? Dossiers bleus 362 (particulièrement volumineux), Carrés d'Hozier 345, Cabinet d'Hozier 193 et Nouveau d'Hozier 189 (<https://man8rove.com/fr/blason/yhfdaqz-huault>). Consulté en novembre 2023.
7. AUBERT DE LA CHESNAYE DESBOIS. *Op. cit.*, p. 834.
8. *Ibid.*, p. 835.
9. POPOFF. *Op. cit.*, p. 659-661.
10. La paix des Dames ou paix de Cambrai, signée le 3 août 1529, met fin à la septième guerre d'Italie entre François I^{er} et Charles Quint, guerre consécutive à l'annulation par la France du traité de Madrid de 1526. Le traité est négocié et signé par Louise de Savoie, mère du roi de France, et Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur du Saint-Empire romain germanique.

et 4 de gueules à la patte de lion d'or posée en bande; aux 2 et 3, d'argent au taureau de sable, au lambel de trois pendants d'argent sur le tout¹¹ (Figure 4).

La sœur d'Étiennette, Denise, se marie, selon le contrat du 21 juin 1571, avec Antoine de Beauvais (†1609), sieur de La Tour, de Mézy, Valenton et Limeil, conseiller au Parlement de Paris en 1571, président de la Cour des Aides en 1580, maître des Requêtes en 1585. Il est le fils de Robert, sieur de Saint-Agnan, de La Tour, de Mezy et de Beubais-le-Malherbe, contrôleur des rentes de la ville de Paris, et Cécile Courtin. Cette famille de parlementaires porte les armes suivantes: *d'azur à trois fasces d'or*¹² (Figure 5).

Leur sœur, Catherine, épouse, selon le contrat du 18 janvier 1573, Claude de Bragelongne, sieur de Charmoy, La Celle et de Chantemerle, conseiller au Parlement de Paris en 1566, fils de Thomas (1570), lieutenant criminel au Châtelet de Paris et Madeleine Kerver. Il est le frère de Léon ou Louis, sieurs de Caves, marié à Léonore de La Grange-Trianon, fille de Louis, premier maître d'hôtel de la reine Marie de Médicis¹³. Les armes de Claude de Bragelongne sont *de gueules à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois molettes d'éperon à cinq rais d'or* (Figure 6).

Enfin, Antoinette épouse, selon le contrat du 27 juillet 1578, Jean Anjorant, sieur de Claye en partie, de La Mothe, de La Bertanche et de La Sourcière, conseiller au Parlement de Paris le 23 janvier 1573, maître des Requêtes le 21 octobre 1586, charge qu'il résigna en 1592. Il est le fils de Claude, conseiller au Parlement de Paris en 1522, puis doyen de la Grand'Chambre, et Geneviève Courtin, dame d'Avernes et de Pisseleu. Cette famille porte *d'azur à trois lis de jardin d'argent fleuris d'or, tigés et feuillés de sinople*¹⁴ (Figure 7).



Figure 5. Armoiries de la famille de Beauvais. Paris, Mazarine, 2909, f.248 (Armoiries d'Antoine de Beauvais) dans la base Bibale-IRHT/CNRS <https://bibale.irht.cnrs.fr/19516>.



Figure 6. Armoiries de la famille de Bragelongne. Paris, Mazarine, 2909, f.282 (Armoiries de Claude de Bragelongne) dans la base Bibale-IRHT/CNRS <https://bibale.irht.cnrs.fr/19841>.

Leur frère aîné, Charles (1553-1610), seigneur de Montmagny, Richebourg, Le Clairs, Messy et Guyencourt, est nommé conseiller au Grand-Conseil le 28 avril 1578, mais n'y est reçu que le 16 juin 1579. Maître des Requêtes par lettres du 26 juin 1592, les troubles causés par la succession d'Henri III retardent sa réception au 1^{er} avril 1594. Il est nommé intendant du Poitou le 16 janvier 1599, avec le mandat de rechercher les faux nobles et les abus commis au fait des finances. Le 2 janvier 1578, il avait épousé Antoinette du Drac, dame de La Baillie, et de Vignoles-en-Brie, fille d'Adrien, vicomte d'Ay, seigneur de Beaulieu, de Mareuil et de La Rivière du Corps, conseiller au Parlement de Paris, et Charlotte Rapouel, dame de Bandeville et de Vignolles.

La famille d'Antoinette du Drac remonte à Barthélemy, trésorier des guerres du roi Jean II le Bon (1350-1364), et Jeanne Odde. Leurs armoiries se blasonnent: *d'or au dragon ailé de sinople, armé, lampassé et couronné de gueules*¹⁵ (Figure 8).

Charles et Antoinette du Drac donneront naissance à quatre enfants, dont Adrien de Messy, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, décédé sans alliance en 1648; Charles, le futur gouverneur de la Nouvelle-France; leur sœur Charlotte, mariée selon le contrat du 21 février 1604, à Anne-Antoine de Gouy, sieur d'Arcis près de Compiègne et de Cartigny, fils de Michel, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gouverneur de La Fève, Laon et de Pierrefonds, et Françoise de Hallwin.

La famille de Gouy d'Arcis est originaire des Pays-Bas. Le premier de la lignée est Arnaud, sire de Gouy, Pittingen et Estocque, vivant en 1350, mentionné parmi les vassaux brabançons de Jean III le Triomphant (1300-1355), duc de Brabant. Les armes de cette famille sont: *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à l'aigle éployée de sable, armée, lampassée et couronnée de*



Figure 7. Armoiries de la famille Anjorant. Paris, Mazarine, 2909, f.191 (Armoiries de Louis Anjorant) dans la base Bibale-IRHT/CNRS <https://bibale.irht.cnrs.fr/19223>.



Figure 8. Armoiries de la famille du Drac. Paris, Mazarine, 2909, f.016 (Armoiries de Jean du Drac) dans la base Bibale-IRHT/CNRS <https://bibale.irht.cnrs.fr/20589>.

11. POPOFF. «N° 1155, FAULCON», *Op. cit.*, vol. 1, p. 532-534.

12. *Ibid.*, «N° 549, BEAUVAIS», vol. 1, p. 312.

13. *Ibid.*, «N° 744, BRAGELONGNE», vol. 1, p. 394.

14. *Ibid.*, «N° 440, ANJORANT», vol. 1, p. 274-275.

15. *Ibid.*, «N° 90, DU DRAC», vol. 1, p. 73.

gueules, et aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'or¹⁶ (Figure 9).

L'aîné des enfants de Charles et Antoinette, Louis II (1585-1647), seigneur de Montmagny, Le Clair, Richebourg, Guyancourt et La Baillie, est reçu conseiller au Grand-Conseil le 10 mai 1612, puis conseiller d'État par brevet du 21 janvier 1643. Il avait épousé, selon le contrat du 5 octobre 1614, Catherine Lotin de Charny, fille de Guillaume, vicomte de Vaux, seigneur de Charny, conseiller au Parlement de Paris, et président aux Enquêtes, et Magdelaine Morin, dame de Charny. Le couple aura six enfants, dont Louis (†1691), abbé de Saint-Airy; Jacques (†1662), sieur de Miremont, capitaine de cavalerie, mort sans enfants de son union avec Judith de Magis, une noble Florentine; Catherine, religieuse au couvent des Annonciades célestes de Saint-Denis; et enfin Catherine, religieuse au couvent des Filles de la Conception à Paris.

Les Lotin de Charny sont originaires de Beauce. Le premier de la lignée est Robert 1^{er}, seigneur de Charny, d'abord greffier des Présentations, puis reçu conseiller au Parlement de Paris le 29 mars 1480. Il avait épousé en 1462 Marie Aguenin dit le Duc, fille de Guillaume, seigneur de Villevaudé, conseiller au Parlement de Paris, et Girarde de Longueil. Les armes de la famille de Catherine Lotin sont : échiqueté d'argent et d'azur¹⁷ (Figure 10).

L'aîné des fils de Louis et Catherine Lotin, est Adrien (1619-1699), seigneur de Montmagny, Épinay, Le Clairs, Richebourg, conseiller au Grand-Conseil en 1647, puis conseiller honoraire en 1691. Il a épousé, selon le contrat du 3 juillet 1651, Jeanne d'Espinose¹⁸, fille de Michel, baron de Porteric, président



Figure 9. Armoiries de la famille Gouy d'Arcis. Dessin de l'auteur.



Figure 10. Armoiries de la famille Lotin. Paris, Mazarine, 2910, f.013 (Armoiries de François Lotin) dans la base Bibale-IRHT/CNRS <https://bibale.irht.cnrs.fr/21829>.

au Parlement de Bretagne, et Jeanne Gazet de Jasson, qui lui donna deux enfants, Michel-Louis et Catherine. Michel-Louis est mort et a été inhumé à Montmagny, Val-d'Oise, le 7 octobre 1676, âgé de 24 ans, sans alliance, et Catherine est devenue religieuse à l'abbaye du Trésor près Gisors.

La sœur d'Adrien, Jeanne, dame de Goyencourt, a épousé, en premières noces le 4 mars 1647, Louis Ribier, seigneur de Cottereau, conseiller au Parlement, mort en mars 1659 sans laisser d'enfants, et en secondes noces, le 21 février 1660, Robert Guérin, seigneur de Tarnaut, brigadier des armées du roi, décédé le 5 janvier 1678 à Épernay.

Louis Ribier était le fils de Jacques (†1636), conseiller au Parlement de Paris installé à Tours¹⁹ le 31 mai 1591, et Françoise Alleaume, fille de Nicolas, seigneur de Plancy, et Antoinette du Vair. Les armes de la famille Ribier sont de gueules à la fasce ondulée d'argent accompagnée en pointe d'une tête de licorne de même²⁰ (Figure 11).



Figure 11. Armoiries de la famille Ribier. Paris, Mazarine, 2910, f.045 (Armoiries de Louis Ribier) dans la base Bibale-IRHT/CNRS <https://bibale.irht.cnrs.fr/22747>.

Conclusion

Le nom du premier gouverneur de la Nouvelle-France disparaît avec la mort sans alliance de son petit-neveu, Michel-Louis. Cependant, le sang des Huault de Montmagny coule dans la descendance de Jean Anjorant et Antoinette Huault, ainsi que dans celle d'Anne-Antoine de Gouy et Charlotte Huault, pour ne citer que les couples dont la postérité est documentée.

Ce rapide survol de la généalogie des Huault de Montmagny démontre comment, en seulement cinq générations, cette famille s'est constituée, par le jeu des alliances matrimoniales, un solide réseau d'influence dans la magistrature des parlements de Paris et de provinces de l'Ancien Régime.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

16. AUBERT DE LA CHESNAYE DESBOIS. *Op. cit.*, 1866, vol. 9, p. 560-563.

17. *Ibid.*, 1867, vol. 12, p. 454-458.

18. Famille originaire de Canicosa de la Sierra, Province de Burgos, Castille et Léon, Espagne.

19. En 1589, Henri III crée un parlement rival de celui de Paris à Tours, où se rendent les parlementaires parisiens qui lui sont fidèles et qui soutiendront Henri IV.

20. POPOFF. « N° 2127, RIBIER » *Op. cit.*, vol. 2, p. 904-905.

mots de génés...

La noblesse est une propriété mystique de la liqueur séminale. – P. Valéry, *Mauvaises Pensées et Autres*.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

La fondation périlleuse de Saint-Gervais (2^e partie)

Mots-clés : Acadie ; épidémie ; variole ; famine ; Saint-Gervais

Dans le dernier numéro de *L'Ancêtre*, nous vous avons présenté l'installation des premiers Acadiens en arrière la paroisse Saint-Charles-de-Bellechasse, dont les premières terres avaient été arpentées en avril 1756 dans le fief de Livaudière. Au total, 19 terres ont été arpentées et attribuées en 1756 dans la seigneurie de Saint-Michel Livaudière. Est-ce que le développement s'est poursuivi en 1757 ? Ou'est-ce que les Acadiens ont vécu pendant cette année-là ?

C'est en juillet 1757 que la première terre a été arpentée et divisée en trois, sous les ordres de François Bigot, intendant de la Nouvelle-France, ainsi que de Michel-Jean-Hugues de Péan, seigneur de Saint-Michel Livaudière. L'arpenteur Ignace Plamondon, père, a arpenté des terres au sud-ouest de la rivière Boyer¹, et les a attribuées à :

- 1 – Paul Cyr et Marguerite Daigle, son épouse ;
- 2 – Jean Cyr et Marie-Josèphe Gautrot, son épouse ;
- 3 – Charles Gautrot et Marie Boudrot, son épouse.

Ils étaient tous passagers des deux derniers bateaux partis de l'île Saint-Jean vers le 30 septembre 1756 avec

197 personnes² et arrivés au port de Québec vers le 18 octobre 1756. Par la suite, certains des passagers ont été redirigés vers l'île d'Orléans.

La seconde terre arpentée a été celle du Lorrain Adam Folmer (Pholmer). Ce dernier était arrivé à Québec à bord du navire *Le Dauphin* en 1756. Il faisait partie des Compagnies franches de la Marine ; le 11 avril 1756, il était une recrue de Fischer, et le 25 novembre 1756, il était soldat auprès de Charles Deschamps de Boishébert³. C'est dans l'acte de concession du 17 juin 1766, devant le notaire Joseph Fortier, que l'on apprend que c'est l'arpenteur Ignace Plamondon, père, qui a arpenté et attribué la terre au sud-est de la rivière Boyer, le 24 juillet 1757⁴.

La troisième terre a été arpentée pour l'Acadien Melchior Buisson. Il serait arrivé au port de Québec vers le 18 août 1757⁵ à bord d'un navire, probablement *Le Raphaël*⁶ parti de Miramichi vers le 3 août 1757 avec 182 personnes à son bord. C'est dans l'acte de vente du 4 novembre 1758, devant le notaire Joseph Fortier, que l'on apprend que c'est Ignace Plamondon, père, qui a arpenté et attribué la terre au sud de

1. MAZEROLLE, Rodrigue. *Les Mazerolle parmi les Acadiens réfugiés à Bellechasse, 1756-1769*, Dalhousie, N. B., à compte d'auteur, 2010, p. 61. AN à Québec, CA301, S43, Ignace Plamondon, père, juillet 1757, n° 390.
2. *En octobre 1756, deux bateaux, chargés de deux cents Acadiens, arrivèrent à Québec ; ils furent distribués dans les paroisses de l'île d'Orléans ; car il y en avait déjà quatre cents à Québec. On leur donna des rations.* CASGRAIN, Henri-Raymond. *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1887, p. 205 ;
Le chevalier de Drucour a donné des ordres aux sieurs de Villeray et au chevalier de Vannes, officiers cy devans employés à Beauséjour, de se rendre à Québec auprès du M. le Marquis de Vaudreuil et je leur ay procuré leur embarcation sur deux bâtiments différents. BAC, ANOM, COL C11B vol. 36/fol. 134-136v. Monsieur Prévost au Ministre, Louisbourg, 27 septembre 1756. Donc, le départ a eu lieu quelques jours après le 27 septembre. Autrefois, nous croyions qu'il s'agissait de la flûte *L'Outarde* et un langard. Or, la flûte *L'Outarde* a été envoyée en France avec des prisonniers britanniques.
3. LESSARD, Rénald. « Compagnies franches de la Marine au Canada 1750-1760 », Société de généalogie de Québec, www.sgg.qc.ca/marine---imbrique. Consulté le 17 octobre 2023.
4. HÉBERT, Pierre-Maurice. *Les Acadiens dans Bellechasse*, La Pocatière, La Société historique de la Côte-du-Sud, 1984, p. 107 ;
CARRIER, Joachim, et autres. *Des Cadiens aux Gervaisiens*, Sainte-Marie, Beauce, Éditions Le Guide, 1979, p. 64.
5. À peine François Le Guerne, missionnaire de l'Acadie, notre missionnaire est-il arrivé ici, qu'il écrit à M. De Vaudreuil à Montréal pour recommander à sa bienveillance les pauvres Acadiens qu'il vient de quitter. Le 24 août, M. De Vaudreuil répond en lui disant qu'il promet d'aider les pauvres Acadiens le plus tôt possible [...], et qu'il le verra [...] à Québec bientôt, puisqu'il doit y demeurer. GAGNON, Charles-Octave. *Lettre de M. l'abbé Le Guerne missionnaire de l'Acadie*, Québec, Imprimerie Générale A. Côté et Cie, 1889, p. 20. Comme le voyage en bateau de Québec à Montréal est d'une durée d'environ trois jours, Vaudreuil a sûrement reçu la lettre du père François Le Guerne vers le 23 août. Elle semble donc être partie de Québec le 20 août. Le père Le Guerne a donc sûrement écrit sa lettre le 19 août. Il est probablement arrivé à Québec autour du 18 août 1757.
6. Autrefois, nous croyions que le navire était *Le Rameau*. Or, Pierre Viel, soldat qui était sur le navire *Le Raphaël*, est admis à l'Hôtel-Dieu de Québec le 20 août 1757. Cette information coïncide avec la date estimée du 18 août 1757. Tandis que Jean Chorel, qui était sur le navire *Le Rameau*, est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 30 août 1757. FOURNIER, Marcel, et Gisèle MONARQUE. *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2005, p. 2013 et 2015.

Tableau 1 Liste des Acadiens décédés de la variole à Saint-Charles-de-Bellechasse

Noms et liens familiaux	Année de naissance	Date de la sépulture
1. Joseph Daigle, époux de Magdeleine Gautrot	1696	8 décembre 1757
2. Anne Vincent, veuve de Jean Dubois	1693	17 décembre 1757
3. Marie-Osithe Savary, fille de Joseph et Françoise Barrieau	1750	17 décembre 1757
4. Marie Boudrot, épouse de Charles Gautrot	1732	27 décembre 1757
5. Françoise Barrieau, épouse de Joseph Savary	1725	1er janvier 1758
6. Charles Melanson, époux d'Anne Bourg	1718	1er janvier 1758
7. Blanche Trahan, épouse de Jean-Baptiste Daigle	1733	1er janvier 1758
8. Philippe Doiron, époux d'Ursule Lejeune	1722	6 janvier 1758
9. Joseph Savary, époux de Françoise Barrieau	1721	11 janvier 1758
10. Antoine Barrieau, veuf d'Angélique Thibodeau	1697	22 janvier 1758
11. Joseph Buisson, fils de Melchior et Marguerite Dubois	1748	1er février 1758
12. Marguerite Lejeune, veuve de Joseph Lucas	1727	6 février 1758
13. Magdeleine Gautrot, veuve de Joseph Daigle	1699	11 février 1758
14. Jean-Baptiste Lejeune, veuf de Marguerite Clémenceau	1721	11 février 1758
15. Pierre Michel dit Laruine, fils de Paul Michel et Marie-Josèphe Vincent	1736	13 février 1758
16. Jean-Baptiste Trahan, époux de Catherine Boudrot	1705	15 février 1758
17. Anne Aucoin, épouse de Pierre Landry	1723	15 février 1758
18. Marguerite-Pélagie Lejeune, fille de Jean-Baptiste et Marguerite Clémenceau	1754	19 février 1758
19. Marie Buisson, fille de Melchior et Marguerite Dubois	1748	19 février 1758
20. Marie Boudrot, épouse de Paul Trahan	1703	21 février 1758
21. Marie-Monique Trahan, épouse de Pierre Pinet	1738	26 février 1758
22. Anonyme Pinet, enfant de Pierre et Marie-Monique Trahan	1758	26 février 1758
23. Marguerite Daigle, épouse de Paul Cyr	1725	26 février 1758
24. Joseph Cyr, fils de Jean et Marie-Josèphe Gautrot	1747	28 février 1758
25. Pierre Landry, fils de Pierre et Anne Aucoin	1758	28 février 1758

la rivière Boyer au mois d'octobre 1757, dans le rang Seconde Acadie⁷.

L'épidémie de variole

Selon les auteurs Jacques Mathieu et Sophie Imbeault, l'épidémie de variole a affecté la ville de Québec de novembre 1757 à janvier 1758. Ils ont dénombré 78 décès en novembre, 222 en décembre et 129 en janvier. Ces décès étaient consignés dans le registre de la cathédrale Notre-Dame de Québec⁸. Plusieurs écrits (Montcalm, Bigot, Récher, ainsi que l'annaliste des Ursulines) attestent que les Acadiens ont bel et bien été atteints de la variole.

La petite vérole continue à faire de grands ravages parmi les Acadiens, ces malheureuses victimes de leur attachement pour la France ;

de dix-huit cents qu'ils étoient, le nombre se réduira à bien peu, si cette affreuse maladie continue. Depuis quelques jours on les enterre par quinze et par vingt⁹.

Encore 1500 ou 1600 Acadiens sont à Québec. – 300 sont enlevés par la petite vérole¹⁰.

Les pauvres accadiens ne pouvant plus restes sur leurs biens pour la pesse actions que les anglois leurs faisaient sur tout pour la religion [...] sont venus à québec pour se mettre à couvert de leurs vération

7. HÉBERT, Pierre-Maurice. *Les Acadiens dans Bellechasse*, La Pocatière, La Société historique de la Côte-du-Sud, 1984, p. 107; CARRIER. *Op. cit.*, p. 64.

8. MATHIEU, Jacques, et Sophie IMBEAULT. *La Guerre des Canadiens, 1756-1763*, Québec, Septentrion, 2013, p. 240.

9. Extrait daté du 7 décembre 1757. Henri-Raymond Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & Frères, 1895, p. 322.

10. Lettre de Bigot, 15 février 1758. François-Edmé Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie*, Montréal/Paris, Éditions Granger frères, 1889, tome second, p. 382.

y trouvant la famine [...] on ne peut exprimer à qu'ils ont à souffrir [...] la misère en fait mourir un grand nombre joints à la picotte qu'ils n'avaient point eu en leur pays et qu'ils ont maintenant [...] c'est un objet d'autant plus digne de compassion qu'on se voit hors d'état de les soulager [...] des familles entières ont été détruites [...] on est obligé de les mettre plusieurs dans une même bière [cercueil¹¹] n'ayant pas le moyen de faire autrement [...] ces pauvres exilés vivant dans une innocence qui tient de la primitive église [...] ils portent une croix si pesante avec une résignation qui charme tout le monde [...] jamais le pays ne s'est trouvé dans une pareille situation¹².

Or la variole ne s'est pas confinée aux limites de la ville de Québec. Pour la même période, nous avons compilé d'autres sépultures dans les localités où se trouvent les réfugiés acadiens, soit à Charlesbourg (1 décès), à Saint-Jean, île d'Orléans (2 décès), à Saint-Charles-de-Bellechasse (25 décès), à Saint-Michel-de-Bellechasse (2 décès) et à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (2 décès). Il faut donc ajouter les 7 Acadiens inhumés à l'Hôpital général de Québec aux 306 Acadiens inhumés à Notre-Dame de Québec, ainsi qu'aux 30 autres décédés dans les autres localités mentionnées ci-dessus. Le total des Acadiens possiblement décédés de la variole entre novembre 1757 et février 1758 est de 343 en Nouvelle-France. Cependant, 8 Acadiens seraient morts de froid pendant cette période, ce qui réduit le total à 335 décédés de la variole¹³. Le **tableau 1** présente la liste des Acadiens décédés de la variole à Saint-Charles-de-Bellechasse.

La famine

De plus, la famine a sévi entre octobre 1757 et juin 1758. Les réfugiés acadiens ont été rationnés à partir d'octobre 1757, comme l'attestent Lévis et Doreil¹⁴.

8 décembre 1757 – [...] le secours de vivres que le Roi avoit envoyé avoit été pris par les Anglois; qu'il auroit attention qu'on leur délivrât du cheval de la

bonne qualité, et qu'à cet effet il en faisoit porter et servir sur sa table et qu'il en mangeoit tous les jours; qu'ils étoient mal informés de la situation et de l'état de la colonie; qu'elle se trouvoit dans la plus grande disette; qu'il y avoit longtemps que le peuple à Québec ne mangeoit point de pain; qu'il y avoit deux mille Acadiens qui n'avoient pour toute nourriture que de la morue et du cheval¹⁵.

A Quebec le 26 février 1758. [...] le peuple périt de Misere les acadiens réfugiés Ne Mangent depuis quatre mois que du cheval et de la Merluce sans Pain, il en est deja mort plus de 300. Le peuple Canadien est toujours réduit, ainsy que Nous, au quart de Livre de Pain par jour et a l'égard de la viande on oblige ceux qui sont en Etat d'en manger de prendre moitié cheval a six sols la livre Nos soldats sont a la demie livre de Pain par jour depuis le 1^{er} 9^{bre}, trois livres de cheval, trois livres de Bœuf, deux livres de poix, et deux livres de Morue pour huit Jours, ils prennent leur mal en patience¹⁶.

Pendant cette période, les Acadiens avaient été rationnés. Toutefois, pour permettre le rétablissement des Acadiens atteints de la variole, les autorités de l'époque leur avaient accordé un privilège. En effet, [l]es Acadiens, pendant leur picote et seulement dans le temps qu'ils l'avaient, avaient chacun, pour une semaine, une livre de pain et un pot de vin¹⁷, contrairement à ceux qui n'étaient pas malades et qui étaient privés de pain et réduits à une livre de viande, dont les $\frac{3}{4}$ de cheval, et un quarteron de morue¹⁸ par jour.

En terminant, seulement cinq terres ont été arpentées et attribuées pendant l'année 1757 (**Figure 1**), dont quatre à des Acadiens et une à un Lorrain. Du mois d'octobre 1757 au printemps 1758, le Canada a été marqué par la variole ainsi que par la famine. Comme nous avons pu le voir, les Acadiens n'ont pas été épargnés. Dans le prochain numéro, nous poursuivrons le destin de ces Acadiens.

11. Dictionnaire de Trévoux (édition lorraine), Nancy, Pierre Antoine, 1740, vol. 1, p. 1033. « Bière: Cercueil de bois pour mettre un mort ».
12. MQ, 1/E, 001, 001, 003, 002, 0001, Annales du Monastère des Ursulines de Québec 1639-1822, p. 237. Ce texte n'est pas daté. Toutefois, la page suivante est datée du 9 août 1757. À la page 235, il est écrit: *Sur la fin de l'année 1756* et à la page 236: *Cette année 1757*. Après le paragraphe cité, l'annaliste des Ursulines écrit: *dés les premieres nouvelles que nous avons eue de france cette année*. Nous déduisons que ce texte a donc été écrit entre janvier 1757 et le 22 mai 1757. En effet, selon le journal de Bougainville, les premiers navires venus de France sont arrivés: *Le 22 [mai 1757]. – Nouvelles enfin à 10 h $\frac{1}{2}$ du matin de bâtimens arrivés à Québec*. GOSSELIN, Amédée-Edmond. « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, le 15 mars » (Louis-Antoine de Bougainville), *RAPQ pour l'année 1923-1924*, Québec, 1924, p. 321.
13. VACHON, André-Carl. *Les réfugiés et miliciens acadiens en Nouvelle-France, 1755-1763*, Tracadie, La Grande Marée, 2020, p. 99-100.
14. *Ibid.*, p. 90 et 93.
15. CASGRAIN, Henri-Raymond. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756-1760*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, Librairies-Imprimeurs, 1889, p. 122.
[L]e comestible étant devenu rare, par la raison que j'ai dite, ils se virent aussi malheureux qu'à Miramikick. On leur retrancha totalement le pain. Cadet, qui, sans être encore munitionnaire, en faisait les fonctions, leur donna de la morue salée à la place, et, trouvant sans doute que la viande de bœuf était trop bonne pour eux, il leur distribua du cheval. ROY, Pierre-Georges. « Mémoire du Canada » (Louis-Léonard Aumasson de Courville), *RAPQ pour l'année 1924-1925*, Québec, 1925, p. 119.
16. ROY, Antoine. « Lettres de Doreil » (André Doreil), *RAPQ pour l'année 1944-1945*, Québec, 1945, p. 120.
17. TÊTU, Henri. « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », *BRH*, vol. 9, n° 10, octobre 1903, p. 303.
18. *Ibid.*

Ignace Plamondon, père (1735-1793)

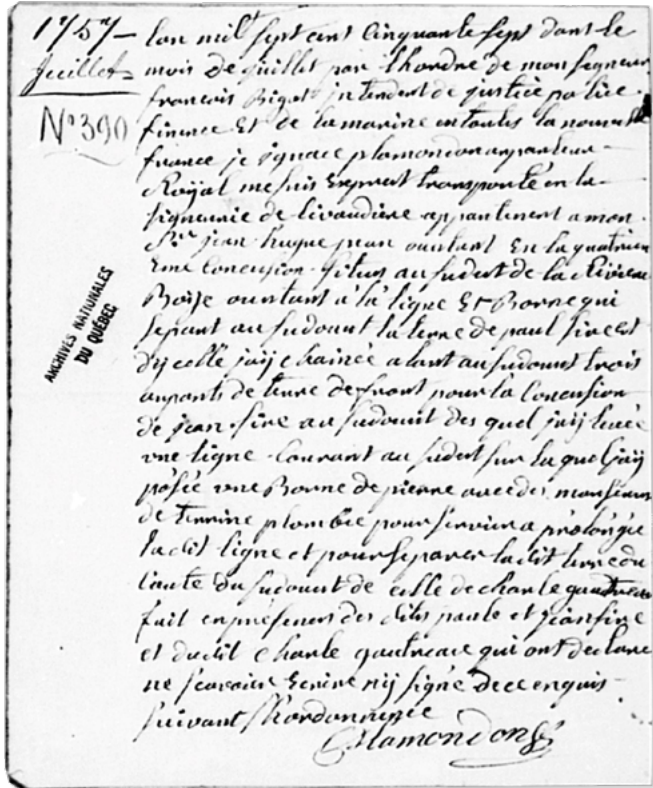


Figure 1 : Document Plamondon.
Source : BANQ Québec, CA301, S43, Ignace Plamondon, père, juillet 1757, n° 390.

Erratum

Dans la chronique « Les petites Cadies du Québec (1756-1766) », **L'Ancêtre**, vol. 50, n° 344, p. 65.

Il faut corriger le tableau concernant Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie (Saint-Jacques), puisque l'année d'arrivée des Acadiens est plutôt 1760. En note de bas de page, n° 10, il est écrit : « Le premier acte religieux enregistré à L'Assomption est daté du 21 juillet 1759. Il s'agit de l'inhumation de Christophe Richard, âgé de quatre mois, fils de Pierre et Magdeleine Cellier. » Or, il s'agit plutôt de Pierre Richard et Magdeleine Tellier mariés le 12 septembre 1747 à L'Assomption; ils ne sont pas Acadiens. En fait, le premier acte religieux enregistré à L'Assomption est daté du 16 décembre 1760. Il s'agit du baptême de Marie-Charlotte Girouard, fille de Pierre et Magdeleine Doucet; ces derniers s'étaient mariés le 18 février 1760 à Deschambault.

Les corrections ont été apportées aux versions numériques.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : acvachon@videotron.ca

50^e volume L'Ancêtre

SOS, SOS, des textes S.V.P.

Probablement une hantise qui a accompagné moult responsables de la revue au cours de ces cinquante dernières années, le manque d'articles. À plusieurs reprises, les différents directeurs ont fait des appels pressants afin d'obtenir des textes pour les fins de publication. Ainsi, en septembre 1999, le directeur d'alors, Gabriel Brien, faisait une demande pour des articles dans une « langue écrite acceptable », soulignant qu'il est « préférable que les articles soient présentés en un texte imprimé et accompagné de disquette, ou transmis par Internet, et comportent une indication des sources utilisées ». Les demandes de participation ne datent donc pas d'hier.

L'Ancêtre, vol. 26, n°s 1 2, septembre-octobre 1999, 44.

50^e volume L'Ancêtre



Plaque souvenir

En 1984, à l'occasion du dixième anniversaire de la revue, la Société de généalogie du Québec remettait une plaque souvenir aux neuf membres fondateurs de la revue **L'Ancêtre**. Sous toute réserve, parce qu'il a été impossible d'avoir une totale confirmation, des plaques auraient été remises à **Gérard Provencher, Denis Racine, André Breton, Simon Hamel, Raymond Gingras, Esther Taillon, Cora F. Houdet, G. Robert Tessier** et **Gaston Brosseau**.

L'Ancêtre, vol. 11, n° 3, novembre 1984, p. 102.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec
Tél. : 418 651-9127
Portail : www.sgq.qc.ca

Retracez l'origine de vos familles et l'histoire de vos ancêtres

- 🔑 Accès illimité aux grandes banques de données
- 🔑 Centre de documentation
- 🔑 Revue **L'Ancêtre** en format papier et ePub
- 🔑 Conférences et formation
- 🔑 Recherche et entraide
- 🔑 Transcription de documents anciens
- 🔑 Héraldique et confection de vos armoiries
- 🔑 Confection de parchemins homologués



La Société
généalogique
canadienne-française



Notre programmation est en ligne !

Conférences mensuelles

Mercredi 10 avril

Félix-Gabriel Marchand, un premier ministre méconnu
Conférencier: Jonathan Livernois, professeur

Mercredi 8 mai

Chartier de Lotbinière
Conférencier: Dave Noël, historien et journaliste

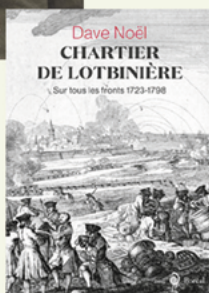
C'est gratuit pour les membres,
10 \$ pour les non-membres

Prochaines formations

- Les archives judiciaires
- Les dispenses de consanguinité
- ADN et la généalogie (2 formations)
- Les archives militaires

Pour en savoir davantage
et s'inscrire à nos activités,
consultez notre site web.

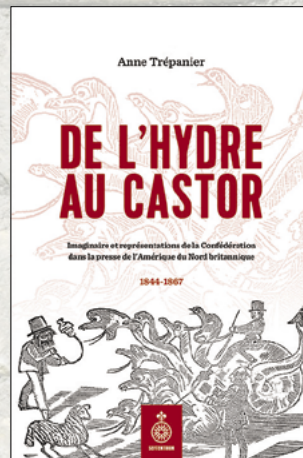
www.sgcf.com



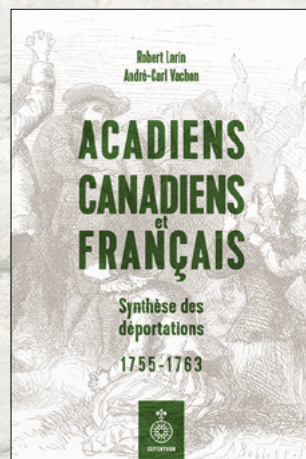
Maison de la généalogie

3440, rue Davidson, Montréal, H1W 2Z5 | 514 527-1010 | info@sgcf.com





SEPTENTRION



TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

